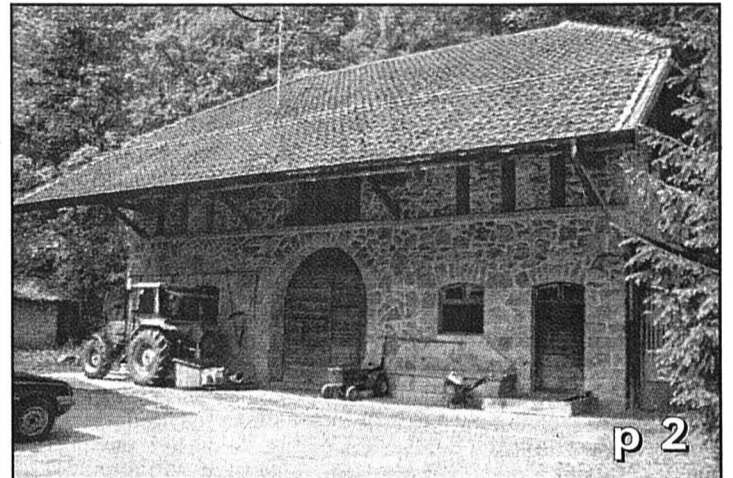


Suisse Berne aux petits soins pour les animaux



p 14

Le Conseil fédéral a adopté hier une révision partielle de l'ordonnance sur la protection des animaux. Ainsi, dès le 1er juillet, il sera notamment interdit de couper la queue des chiens. Les veaux et les truies ne devront plus être attachés et le bétail bovin devra sortir de l'étable au moins 90 jours par an.



p 2

Programme de relance Le sourire de Neuchâtel

Le programme fédéral d'investissement devrait permettre une stimulation rapide du domaine de la construction, qui est au plus mal. Selon le grand argentier Francis Matthey, la somme de 6 millions dévolues au canton de Neuchâtel devrait générer un volume d'investissement avoisinant les 50 millions de francs. La future Maison de la nature, à Champ-du-Moulin (photo), devrait être un des projets à bénéficier de l'aide fédérale.

photo Charrière

Saint-Imier Davantage d'accueils d'enfants

Souvent à Saint-Imier était entonné le refrain du manque de structures destinées aux enfants dont les parents travaillent. Depuis l'ouverture de La Coccinelle, un lieu complémentaire à la crèche La Pelouse, le problème est moins aigu.

photo Leuenberger



p 10

Le nouveau patron du Groupement de la science et de la recherche, Charles Kleiber, arrive au moment où toute la politique, dans ce domaine, se restructure. Ne venant d'aucun sérail politique ou scientifique, il devra compter sur ses atouts de manager public et d'esprit créatif pour s'imposer. Mais il y a du pain sur la planche.

Opinion Du pain sur la planche

Ruth Dreifuss n'exagère pas en évoquant la nécessité de procédures «contraignantes» de collaboration entre son département (Intérieur) et celui de Jean-Pascal Delamuraz (Economie publique). Si les synergies capotaient à ce stade déjà, on ne voit pas comment Charles Kleiber pourrait remplir son mandat.

Il faudra, en effet, d'abord canaliser dans ces deux départements tout le subventionnement de la recherche: non seulement celle des universités ou des EPF, mais aussi celle des futures Hautes écoles spécialisées (professionnelles), celle menée dans les programmes in-

ternationaux, ou dans les domaines de l'énergie, des transports, voire de l'armement.

A l'image des cantons qui regroupent à l'Instruction publique les filières académiques et professionnelles, la Confédération doit également changer son système mécanique et quantitatif de subventionnement. Les critères seront aussi qualitatifs: ce sont les performances qui seront soutenues. Avec, à la clé, une promotion des partenariats avec l'économie privée.

Charles Kleiber devra donc créer de multiples points de rencontre, des réseaux, entre toutes les hautes écoles, la Confédération, les cantons et l'économie. Sans parler du volet international et de ses répercussions intérieures: programmes européens, échanges avec les Etats-Unis, le Japon, la Corée.

Jusqu'ici, Charles Kleiber s'est attaqué, avec succès, au monde médical vaudois et en partie genevois. Un succès payé par Philippe Pidoux, non réélu au Conseil d'Etat. C'est aujourd'hui toute la communauté scientifique qui l'attend au tournant. Bien que très diversifiée, elle n'est pas tendre.

François Nussbaum



p 7

Le Locle Le retour des Trois-Rois

Fermé depuis un an, l'hôtel des Trois-Rois a rouvert ses portes hier. Avec plus de 11.000 habitants et une industrie omniprésente, Le Locle ne pouvait guère se permettre plus longtemps de n'offrir aucune chambre d'hôtel...

photo Favre

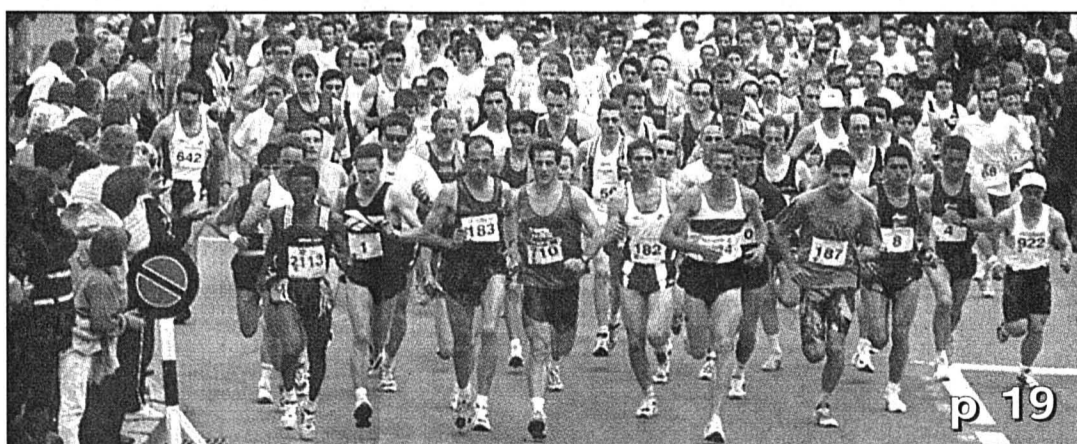
Recherche Nouvelle tête nommée



p 14

Charles Kleiber devient secrétaire d'Etat. photo Keystone

Course à pied Le Tour fait un tabac à La Chaux-de-Fonds



p 19

Jean-Michel Aubry et Nelly Glauser ont remporté la cinquième étape du Tour du canton de Neuchâtel, hier soir à La Chaux-de-Fonds, où plus de 1200 concurrents et de nombreux spectateurs s'étaient donné rendez-vous.

photo Leuenberger

Librairies Du nouveau dans le Haut



p 5

Le café du Théâtre sera transformé en librairie avec l'arrivée de Payot en septembre prochain.

photo Leuenberger

Actualité cantonale	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-12
Le Fait du Jour	p 13
Suisse	p 14
Monde	p 15
Economie	p 16-17

Réflexion	p 18
Sports	p 19-24
Magazine	p 25-29
Radio/Télévision	p 32-33
Mémento	p 34
Carnet	p 35
La Der/Météo	p 36



CONCOURS ONDE VERTE

Cette semaine dans L'Impartial: 5 reportages et 5 questions en page «magazine», 50 cartes journalières Onde Verte tirées au sort et votre participation automatique au tirage du prix surprise en décembre 97. Bonne lecture et bonne chance!

157 1240 sélection 7503 Fr. 0.86/min

Relance économique Nouveau souffle pour la construction

Le programme de relance économique accepté à fin avril par les Chambres fédérales profitera directement au canton de Neuchâtel. Partant, au secteur de la construction, sérieusement mis à mal ces dernières années. La somme de 6 millions de francs allouée à la République pour la rénovation d'infrastructures devrait générer un volume total d'investissements avoisinant les 50 millions de francs.

La future Maison de la nature, à Champ-du-Moulin, l'Institut de chimie au Mail ou le collège de La Sagne pourraient, avec d'autres, profiter de l'arrêté fédéral sur l'aide à l'investissement. Ainsi, 200 millions de francs seront dévolus à la rénovation ou à l'entretien d'infrastructures publiques existantes, a relevé hier l'architecte cantonal Philippe Donner. Une information ad hoc vient d'être faite aux communes du canton. Celles-ci se répartiront une somme de 4 millions de francs environ, l'Etat se réservant le reste, à savoir, quelque 2 millions.

La manne débloquée par les Chambres devrait créer un effet de stimulation financière rapide dans le secteur de la construction, et particulièrement du second œuvre. Un secteur «qui vit une situation dramatique», a rappelé hier Francis Matthey, chef des Finances cantonales. «La construction offrait 4500

places de travail en 1989 dans le canton, elle en offre aujourd'hui 2000».

Multiplicité de projets

Cette aide à l'investissement sera avant tout allouée à des travaux qui ont été mis de côté pour des raisons budgétaires. Six millions pour le canton? Le montant exact sera déterminé ces prochains jours, «mais la Confédération a promis qu'il ne serait pas inférieur à 6 millions». Cet argent permettra de subventionner à raison de 15% environ la rénovation ou l'assainissement d'infrastructures publiques (bâtiments, génie civil, installations techniques, etc.). De plus, l'aide sera plafonnée à un montant de 250.000 fr. et ne concernera par conséquent que des travaux dépassant le million et demi. «Le canton a choisi une quote-part plus faible que celle arrêtée par la Confédération» (ndlr: 700.000fr.) «pour aider autant de projets que possible».

Les prétendants devront satisfaire à un certain nombre de conditions. Notamment, seuls les projets votés après le 31 décembre 1996 seront en principe pris en compte. Dans la foulée, les travaux devront être terminés à fin juin 1999.

Une aide similaire avait déjà été octroyée à la République en 1993, qui avait généré un volume d'investissements estimé entre 40 et 50 millions. «Il devrait en être de même cette fois-ci», a estimé Francis Matthey.

Sandra Spagnol



Le conseiller d'Etat Francis Matthey était hier entouré par l'architecte cantonal Philippe Donner (à gauche) et par le chef du Service de l'énergie, Jean-Luc Juvet. photo Charrière

Cumul pour l'énergie

L'énergie profitera également du plan de relance accepté par les Chambres fédérales. Ce sont en effet 64 millions de francs (sur un crédit total de 561 millions) qui seront attribués à des projets exemplaires relevant d'Énergie 2000 et émanant du secteur privé.

Le programme s'applique uniquement à l'assainissement des bâtiments publics existants, dont le propriétaire

entend améliorer le rendement énergétique, voire recourir aux énergies renouvelables. Les travaux devront avouer une facture minimale de 50.000 francs, mais le montant octroyé ne dépassera pas 700.000 francs (sachant que l'aide sera de 10% des coûts imputables).

Attention. Le programme ne prévoit pas de quotas par cantons. En d'autres termes, les premiers arrivés seront

les premiers servis, a lancé hier Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie - auprès duquel les demandes devront être adressées.

Fait intéressant: le secteur de l'énergie permet le cumul des subventions. Il sera ainsi possible de bénéficier du programme d'investissement, de celui d'Énergie 2000 et de la subvention cantonale...

SSP

CEP Amodio-Jacot Jean Studer ne veut pas brûler ses notes

Jean Studer, membre de la commission d'enquête parlementaire Amodio-Jacot (CEP), ne veut pas détruire ses notes personnelles relatives à cette affaire. Il n'en a d'ailleurs pas (encore) reçu l'ordre. «Mais si je le reçois, je refuserai.»

Le député socialiste et avocat l'a déclaré hier sur les ondes de RTN. Il était interrogé sur la suite qui avait été donnée à l'injonction du bureau du Grand Conseil du 26 mars dernier. Ce jour-là, le bureau avait décidé que le dossier rédigé par la CEP sur l'affaire Amodio-Jacot serait archivé, donc tenu secret durant 35 ans. En plus, les notes personnelles des membres de la commission devraient être brûlées. Devant témoin.

«Pour le moment», nous a précisé le député, «je n'ai reçu aucun ordre. Mais pourquoi devrais-je brûler mes notes, y compris toutes les réflexions

personnelles (ou dessins humoristiques!) que j'ai pu griffonner par exemple en écoutant les témoins? Nous étions tenus au secret de fonction sur cette affaire et nous le resterons toujours. Il me semble que nous avons prouvé que nous savions nous taire. De plus, demande-t-on par



Le vice-président de la CEP Jean Studer photo a

exemple que soit brûlée la copie du dossier que possède M. Jacot? Et celle qui possède peut-être un avocat-conseil? Non. Alors n'exagérons pas. On finira pas croire que nous avons des choses terribles à cacher, et certains les chercheront. Il est juste d'archiver le dossier, mais qu'on nous laisse tranquille avec nos notes.»

La présidente de la CEP, Sylvie Perrinjaquet, qui n'a pas été consultée sur la décision du bureau, prévoit de revoir la question des notes le 20 mai, lorsque les quatre députés se retrouveront en session de constitution du nouveau Grand Conseil.

Quant à Jean Studer, qui avait déjà l'intention à l'époque de déposer un projet de loi pour aider d'éventuelles futures CEP à fonctionner, il pourra ajouter un article sur le destin des notes personnelles.

RGT

Radicaux A l'unisson

D'une seule voix, les radicaux neuchâtelois ont rejeté hier soir l'initiative fédérale demandant l'interdiction des exportations d'armes. Malgré le plaidoyer d'un défenseur qui venait des bords du Léman.

N'ayant en effet rien voulu se refuser, le Parti radical avait invité le président du centre Martin Luther King à Lausanne, Jean-Philippe Jeannerat, pour défendre la cause de l'initiative. Las, malgré le courage et la détermination de ce militant d'une gauche modérée, sa thèse a raté la cible. Il faut dire que l'homme a eu de rudes adversaires: Daniel Vogel d'abord, le conseiller national maison, qui a montré facilement combien les Chambres fédérales avaient soigné les contre-projets indirects à cette initiative. Pierre Castella ensuite, l'industriel loclois du groupe Dixi, qui n'a pas eu grand peine à expliquer que si l'initiative aboutissait, ce serait 70 à 500 places de travail du groupe (800 postes de travail au total) qui risqueraient la trappe. Les radi-

caux, a dit un Daniel Vogel assez optimiste, auraient éventuellement pu encore se rallier à une initiative ne visant l'interdiction d'exporter que les seules armes. Mais les biens à double usage qui sont aussi visés par l'initiative rendent celle-ci insupportable. Personne ne lui a donné tort.

Les délégués avaient auparavant entendu leur présidente Pierrette Guenot tirer quelques conclusions réjouies des élections cantonales et annoncer son retrait pour le 5 juin, date à laquelle une nouvelle assemblée devra lui trouver une succession. Le nouveau conseiller d'Etat radical Thierry Béguin a aussi rappelé fermement ses priorités: soutenir vigoureusement les PME par l'action du gouvernement, améliorer la formation professionnelle, garder des liens étroits avec le parti même si de possibles divergences surviennent, et assurer la liaison avec les cousins libéraux pour faire passer les idées communes. Conclusion du magistrat: «Ma devise pour ces quatre ans sera: Le devoir de réussir!» Rémy Gogniat

RGT

Expo 2001

Idées privées à réexaminer

Seuls huit des quelque 2000 projets envoyés spontanément à l'Expo 2001 peuvent être actuellement retenus. Tous les autres seront renvoyés à leurs auteurs avec possibilité pour eux de les remanier dès que des critères précis seront fixés. Ce sera pour le mois de juin.

Ces projets sont en quelque sorte arrivés trop tôt, nous a précisé un chargé de presse d'Expo 2001, qui expliquait une information parue dans un journal allemand. Le renvoi ne signifie donc pas un rejet définitif. Mais il est clair que beaucoup de concepteurs ont parfois confondu ce que devra être l'exposition nationale et ce qu'est un comptoir commercial. C'est dire que s'il s'agit effectivement de ne décourager personne, chacun doit savoir aussi que les critères d'acceptation seront relativement sévères.

Une fois vaincu l'obstacle de cet échafaudage momentané, découvrez les trésors de la mode féminine dans un cadre jeune et une ambiance dynamique...

VERO MODA®

la boutique **VERO MODA**
est ouverte durant les travaux
← ENTRÉE

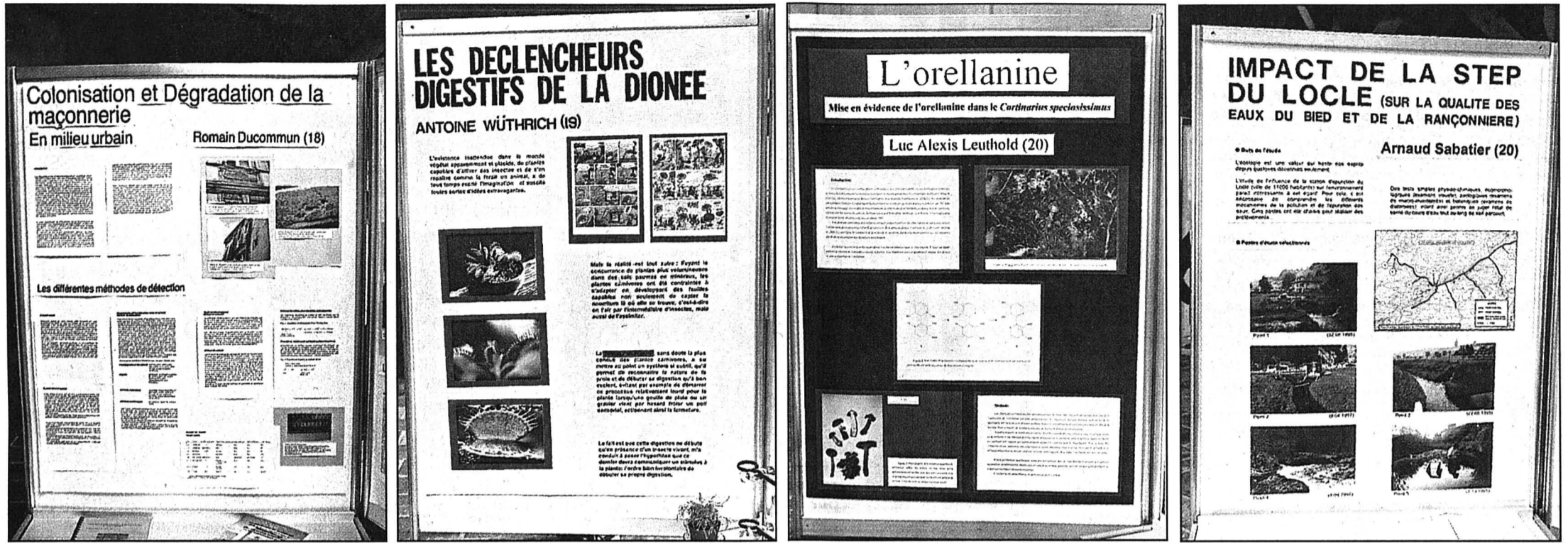
Au plaisir de vous accueillir tous les jours de 9 h à 18 h
jeudi jusqu'à 20 h.
samedi fermeture à 17 h

NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 1A
Tél. 032/725 06 80

90154_306

VERO MODA®

«La science appelle les jeunes» L'exploit de quatre jeunes mousquetaires



A Schwytz, les finalistes suisses devaient présenter un résumé de leurs travaux sur des panneaux à l'intention des experts et du public. Les études des quatre lauréats de l'Arc jurassien ont suscité un grand intérêt. photo Sabatier-sp

Des murs qui ont la lèpre; une station d'épuration jouant la pollueuse; une plante carnivore qui se détecte d'un assaisonnement particulier; une molécule mystérieuse dans un champignon: est-ce une sérieurréaliste? Ce sont, cavalièrement résumés, les sujets des travaux présentés par les quatre lauréats de «La Science appelle les jeunes», tous anciens élèves du Gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Irène Brossard
Blaise Nussbaum

Ce quatuor de jeunes scientifiques représente les seuls Romands à être récompensés lors de la finale de ce concours national. Mieux encore, trois d'entre eux ont obtenu une mention d'excellence, avec une jolie somme à la clé, le quatrième obtenant un «bien». Un classement qui permet aux uns de participer à d'autres concours de

niveau international, aux autres de séjourner une à deux semaines dans des instituts de recherche étrangers de haut niveau.

Maçonnerie et step

Le jeune Chaux-de-Fonnier Romain Ducommun s'est penché sur la dégradation de la maçonnerie en milieu urbain. Ce travail inédit et fouillé (que nous avons présenté dans notre édition du 5 novembre 1996), vise à cerner les causes de la colonisation organique, détériorant les murs des bâtiments. L'auteur se demande ensuite s'il ne serait pas envisageable de traiter la pierre directement en la protégeant de ces attaques néfastes. Ce travail de baccalauréat avait déjà obtenu le prix SIA (Société neuchâteloise des ingénieurs et architectes). Il vaut encore à son auteur de gagner un séjour de deux semaines au «London International Youth Science Forum».

Intéressé par l'écologie, Arnaud Sabatier, du Locle, a

étudié l'impact de la station d'épuration de sa ville sur l'environnement immédiat. Cela «afin de comprendre les différents mécanismes de la pollution et de l'épuration des eaux», précise-t-il. Les résultats des mesures effectuées, en particulier dans les cours d'eau recueillant les eaux traitées, ont démontré que la step est elle-même source de pollution de la rivière. Une situation qui s'explique aussi par la géologie particulière rencontrée au Locle.

La qualité de ce travail (que nous avons présenté le 16 novembre 1996) avait déjà valu un prix de baccalauréat à son auteur. La distinction «excellente» obtenue à Schwytz lui ouvre les portes d'un concours plus prestigieux pour lequel il doit fournir une traduction anglaise de vingt pages; de plus, il se voit offrir un séjour d'une semaine à Leipzig, dans un centre de recherche européen sur l'environnement.

IBR

Invitation au gai savoir

Institution de réputation nationale, le concours «La science appelle les jeunes» fut lancé en 1967 par le professeur bâlois de zoologie Adolf Portmann, qui à septante ans, voulait encourager la relève de chercheurs. Le concours est ouvert aux jeunes âgés de 14 à 21 ans, avec la condition impérative de ne pas avoir commencé d'études universitaires. Si le choix du thème est entièrement libre, le jeune candidat doit approfondir un sujet original l'intéressant, que ce soit dans les sciences, l'économie, l'environnement, l'histoire ou les arts.

Pour mener à bien son travail, l'élève peut demander conseil et documentation auprès de ses parents, de ses professeurs, de spécialistes, de bibliothécaires, d'experts, de journalistes. Le marathon

commence par l'inscription en automne, soit avant l'entrée à l'université. Les concurrents déposent un premier document sur l'objet de leur travail, auprès du secrétariat romand, qui se trouve à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel. En décembre, se déroule la première éliminatoire dans une ville romande (Nyon en 1996) au cours de laquelle les concurrents doivent présenter oralement leur sujet et s'entretenir avec l'expert désigné. Les meilleurs sont sélectionnés pour le concours national.

A la fin de février, les travaux terminés doivent être remis, avec un résumé de la recherche, une photo du jeune chercheur durant son travail, enfin le concept du panneau d'affichage qui sera exposé lors de la remise des prix.

BLN

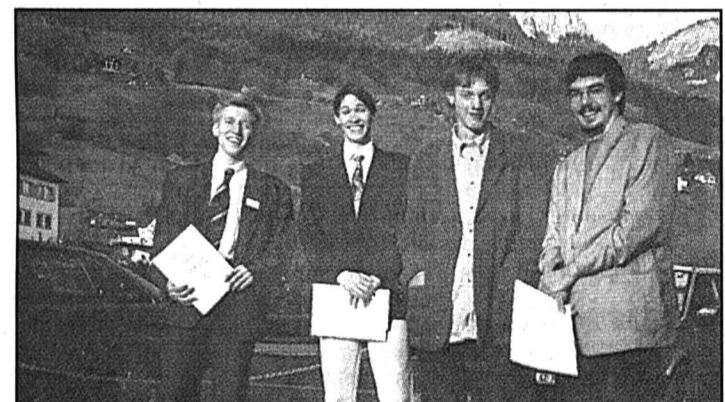
Comment s'inscrire

Tous les élèves âgés de 14 à 21 ans, fréquentant une école en Suisse et ne suivant pas d'études supérieures, ont le droit de participer au concours «La science appelle les jeunes». Ils peuvent présenter des travaux scientifiques réalisés durant leurs loisirs, des travaux menés en classe ou commencés lors de la semaine d'études, puis poursuivis. Des prix en espèce, des séjours dans des instituts étrangers de recherche ou la participation à des concours internationaux couronnent les meilleurs travaux.

Par ailleurs, des semaines d'étude sont proposées aux adolescents de 16 à 20 ans, sur recommandation du professeur concerné, pour leur donner un aperçu de diverses disciplines scientifiques et de méthodes de travail. Ces semaines peuvent aider les jeunes étudiants à choisir la carrière qu'ils veulent embrasser. Enfin, sur une plus longue période, d'un à trois mois, des jeunes peuvent suivre une fois par semaine un programme de recherche en sciences de l'environnement, sur recommandation du professeur concerné.

Si vous désirez participer au concours ou aux autres activités de la fondation «La science appelle les jeunes», il vous suffit de prendre contact avec Marc Renaud, sous-directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, case postale 497, 2001 Neuchâtel; téléphone 032/724 31 12. C'est lui qui assure le rôle de répondant romand du concours et se charge de transmettre la documentation. On souhaite d'ailleurs vivement que la manifestation reprenne vigueur en Suisse romande.

BLN



Les lauréats: Luc Alexis Leuthold, Arnaud Sabatier, Romain Ducommun et Antoine Wüthrich (de g. à d.) photo sp

Démarche pédagogique exemplaire

Le succès remporté par les jeunes lycéens du Gymnase cantonal du Haut n'est pas le fait du hasard. Sur neuf candidats romands sélectionnés, deux Chaux-de-Fonniers, un Loclois et un Erguélien de Villeret, ont brillamment franchi tous les obstacles de cette course. Mais François Straub, professeur de biologie, ne veut pas parader, car ces succès tiennent à l'exigence d'un mémoire pour les bacheliers en sciences expérimentales.

C'est une spécificité du gymnase chaux-de-fonnier (partagée avec seulement deux autres lycées de Suisse) qui fut proposée par le groupe de contact des élèves. C'est ainsi que fut introduite lors de l'année scolaire 1981-82 une nouvelle filière en sciences expérimentales (avec option en biologie ou en chimie), couronnée par un travail personnel, comptant comme note de baccalauréat. Cette variante complétait la voie classique des mathéma-

tiques appliquées avec géométrie descriptive. Il appartient aux professeurs de biologie Jean Pantillon et François Straub de mettre en route cette nouvelle section qui obtint un résultat réjouissant avec la formation de 355 élèves sur 744 bacheliers scientifiques. Les maîtres concernés insistent sur la démarche pédagogique de l'exercice. Il s'agit en effet d'apprendre à l'élève à construire un discours scientifique concret et cohérent. Le gymnasiens doit poser les bonnes questions servant d'hypothèses de travail, puis mener les expériences et les analyses lui permettant de tirer un bilan et de répondre avec une objectivité scientifique aux interrogations initiales.

Il arrive assez souvent que les jeunes chercheurs se prennent d'une telle passion pour leur sujet qu'ils dépassent largement le cadre strictement scolaire de leur mémoire de bac. C'est alors que les maîtres interviennent auprès de leurs élèves, en leur proposant de s'inscrire au concours «La science ap-

pelle les jeunes». Le cas échéant, ils les conseilleront pour approfondir certains aspects de leur sujet, compte tenu des exigences du concours. C'est donc un apprentissage à la rigueur intellectuelle et au perfectionnement scientifique constant de la recherche.

Œuvre de pionnier

Mais au gymnase chaux-de-fonnier, on insiste sur le fait que la démarche ne vise pas à former une pépinière de jeunes chercheurs pour gagner des prix. Il s'agit d'abord de les doter d'outils pour leur vie universitaire future, puis professionnelle. D'ailleurs, le Gymnase de La Chaux-de-Fonds a fait œuvre de pionnier, puisque la nouvelle maturité suisse exigera la réalisation d'un travail de bachot, en principe interdisciplinaire, pour tous les bacheliers. Seul regret, le travail sera considéré comme suffisant ou insuffisant, mais ne sera pas noté, ce qui constitue un certain recul. Mais rien ne devrait être perdu à long terme.

BLN

La plante carnivore

A lire le résumé alertement vulgarisé d'Antoine Wüthrich, de Villeret, dans le vallon de Saint-Imier, gratifié également d'un «excellent», on se pique rapidement de curiosité pour la dionée, cette plante carnivore plutôt délicate dans ses moeurs. Intrigué par le fait que cette plante ne digère pas immédiatement ses proies, il a poussé son observation pour découvrir que la gourmande attend que les dites proies aient défectué. Amusant, non? Et surprenant de découvrir qu'un autre jeune chercheur de Zurich, Christoph Lippuner, s'est attaché à une étude similaire. Ensemble, ils participeront à un concours à Milan et bénéficieront d'un séjour d'une semaine.

IBR

PUBLICITÉ

Toutes vos photocopies en couleur



Département photocopies
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 30

Office des poursuites de Courtelary
tél. 032/945 11 20

Ventes d'immeubles

(Unique séance d'enchères)

Vendredi 13 juin 1997, à l'Hôtel du Cerf, 2605 Sonceboz, selon horaire détaillé ci-dessous, il sera offert en vente aux enchères publiques, les immeubles ci-après décrits, appartenant à MM. Lochmatter Hugo, Mattenstrasse 86, 2503 Bienne, Schwitalla Wolfgang, Ahornweg 3, 2555 Brügg, Gygli Peter, Burgersriedstrasse 5, 2555 Brügg (copropriétaires pour 1/3 chacun), à savoir:

Commune de Sonceboz-Sombeval

Feuille No	Situation et nature	Valeur officielle
823-1	«L'Euchette» - Propriété par étages 59/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur l'appartement de 3,5 pièces, rez-de-chaussée ouest, et local annexe dans le bâtiment No 2. Estimation de l'expert: Fr. 230 000.-	Fr. 128 940.-

823-14-1	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
----------	--	------------

Important: les feuillets Nos 823-1 et 823-14-1 seront vendus en bloc et proposés de cette manière aux intéressés.

823-13	«L'Euchette» - Propriété par étages 101/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le magasin, rez-de-chaussée et sous-sol dans le bâtiment No 2a. Estimation de l'expert: Fr. 160 000.-	Fr. 123 090.-
--------	--	---------------

823-14-8	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
----------	--	------------

Important: les feuillets Nos 823-13 et 823-14-8 seront vendus en bloc et proposés de cette manière aux intéressés.

823-14-14	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-15	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-16	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-17	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-18	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-19	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-20	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

823-14-21	«L'Euchette» - 1/21 copropriété du flt No 823-14 - Propriété par étages 87/1000 copropriété de l'immeuble flt No 823 avec Droit exclusif sur le parc de stationnement couvert (21 places), sous-sol, dans le bâtiment No 2c. Estimation de l'expert: Fr. 20 000.-	Fr. 7820.-
-----------	--	------------

Visite des biens-fonds: mercredi 28 mai 1997 à 14 heures.

Horaire des enchères immobilières: de 8 h à 11 h 30 pour les feuillets Nos 823-1, 823-14-1, 823-13, 823-14-8, 823-14-14, 823-14-15, 823-14-16. Dès 13 h 30 pour les feuillets Nos 823-14-17, 823-14-18, 823-14-19, 823-14-20, 823-14-21.

Description des éléments à réaliser: Toutes les unités mises en vente s'intègrent dans un immeuble aux structures modernes et avantageuses constitué en PPE. Outre huit places de stationnement situées dans un parking couvert au sous-sol de l'immeuble principal, un appartement de 3,5 pièces ainsi qu'une surface commerciale, tous deux complétés par une place de stationnement chacun, seront proposés à l'appréciation des amateurs présents.

Les différentes unités, libres de tout occupant, seront transférées aux nouveaux propriétaires selon les conditions de vente.

Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges, les rapports d'expertises et le règlement de la communauté des propriétaires par étages, seront déposés simultanément à l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois/Seeland, agence de 2608 Courtelary et à l'Office régional des poursuites et faillites du Jura bernois/Seeland, rue Neuve 8 à 2501 Bienne, du 13 mai 1997 au 23 mai 1997.

Les parts de copropriété seront adjugées à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Office des poursuites et faillites du Jura bernois/Seeland
Agence de 2608 Courtelary, le chef: Rémy Langel

metrop
MAXIMUM
DE MARQUES
boutique

jusqu'au
31 mai '97

30%

sur tous les

maillots
et de bains

et dessous
(homme et femme)

rue de l'Hôpital 20
NEUCHÂTEL



ET 45 AUTRES MARQUES...



Art Pub, Moudon

Valable jusqu'à la fin du mois

GUINOT
PARIS

A l'achat d'un produit:
15% de réduction

A l'achat de deux produits:
20% de réduction

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 46 46

Prix promotionnel excepté

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets - Tél. 032/932 11 37

Menu de dimanche
Filet de truite fumé ou melon et jambon de Parme, steak de veau aux morilles fraîches, garniture, dessert, café Fr. 32.50

Moulin du Prieuré
1977 - 1997

Lors de notre promotion ANNIVERSAIRE «Même menu, même prix qu'il y a 20 ans», Nous n'avons malheureusement pu satisfaire tous nos clients ce dont nous nous excusons. Afin que tous ceux qui le désirent puissent déguster:

Notre FOIE GRAS MAISON
Nos ÉCREVISSES FLAMBÉES
DU notre TRUITE HOMARDINE
Notre RIS DE VEAU AUX TRUFFES
FROMAGE COMTOIS, DESSERT

le pourront.

Les lundi, mercredi soir et jeudi midi au prix d'il y a 20 ans, 150 francs.

Sur réservation: MOULIN DE PRIEURÉ
(0033) 3 81 59 21 47
BONNEVAUX-LE-PRIEURÉ

Direction Pontarlier-Besançon
Par vallée de la Loue, 6 km après Ornans.

Pâtisserie Confection

DÉLICIEUX CHOIX DE BAVAROIS

MANDARINE, ANANAS, etc.

G. et M. Vogel
rue du Versoix 4 | 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 76 34

DEMANDES D'EMPLOI

Frontalier, double nationalité, polyvalent

Opérateur chargeur CN -
et autre poste production en horlogerie, travail normal ou équipe. Libre fin août, souhaite réponse avant fin mai. Tél. (0033) 3 81 44 04 83 (17 h à 18 h) lundi au jeudi, secteur Chaux-de-Fonds ou Franches-Montagnes.

6-159255

DIVERS

Entreprise forestière

Yves Vuille
Tél. 032/936 10 26 Natel 077/37 84 13

Entretien de propriété
Taille et abattage de vos arbres, taille de vos haies à prix attractif

132-787411

SPECTACLES - LOISIRS

NOIRAIGUE - Salle des spectacles
Vendredi 16 mai 1997 dès 20 h

GRAND MATCH AU LOTO
système fribourgeois + jackpot
Avec Arthur

Organisation par le FC NOIRAIGUE
Abonnements 22 tours: Fr. 12.- pour 1 carte
Fr. 40.- pour 4 cartes

Magnifiques quines traditionnelles
Hors-abonnement: 1er tour gratuit!
2 tours royaux
à Fr. 2.- la carte (3 pour Fr. 5.-)

28-90127

BROCANTE de Villeret

Vente et débarras de greniers, appartements, galetas, etc.
Tél. brocante: 941 10 81
Privé 941 53 76

Grâce à vos dons, nous ne sommes plus chômeurs. Appelez-nous! Nous comptons sur vous!

Merci

6-159136

IBIZA SICILE TUNISIE COSTA BRAVA

dès 600.-

Evasion Vacances
Demandez notre catalogue
DÉPART AÉROPORT SION
027 / 322 83 06
SION

36-398644

DIVERS

DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES

Débarras et transports de pianos. Location monte-meubles.
Grezet et Monnier
Natel 077/37 88 57
Tél et fax 032/853 34 55

28-84665

PERDEZ RAPIDEMENT 10 KILOS
avec la Cure Vitale
Garantie de succès
Seulement fr. 180.-
SERUBI-Lausanne
021/616.88.65

241-82843/ROC

Coiffeuse à domicile

Fernanda propose un service soigné à prix concurrentiel pour toute personne qui est dans l'impossibilité de se déplacer.

Tél. 032/968 10 04 (prof.)
Tél. 032/968 89 40 (privé)

132-7508

Nettoyeur à vapeur

Nettoie en respectant l'environnement, sans produits chimiques, sans efforts, pour une surface cliniquement propre.

Nous vous proposons des modèles de différentes marques, à usage privé ou professionnel, à la portée de toutes les bourses.

• Garantie des prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas). • Location ou achat • Paiement contre facture • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion • Réparation d'appareils de toutes marques.

Dans toutes les succursales

FUST

05-419892/4x4

Le goût de lire Les librairies reflleurissent en ville

La librairie Payot ouvrira, en septembre, une succursale en ville. Parallèlement, la maison Reymond rassemble ses activités à l'avenue Léopold-Robert et veut reconquérir une clientèle. Si l'on ajoute «La Méridienne» ouverte depuis une année et quelques librairies spécialisées en BD, littérature chrétienne ou pour enfants, les rayons de l'offre s'étoffent en ville. Enfin!

Irène Brossard

Il fut un temps où La Chaux-de-Fonds comptait plusieurs librairies de qualité et bien achalandées. Puis le désert s'est quasi installé et des lecteurs ont pris l'habitude d'aller voir ailleurs. Par bonheur, cette situation est en train de changer. En février 1996, est née «La Méridienne», rue du Marché 6, petite librairie indépendante et dynamique qui a su recréer une clientèle. Voici Payot qui, confirmant des bruits courant déjà l'année dernière, annonce son arrivée pour septembre prochain.

Cette grande librairie romande (propriété du groupe Hachette Distribution Services) occupera les locaux du café-restaurant du Théâtre,

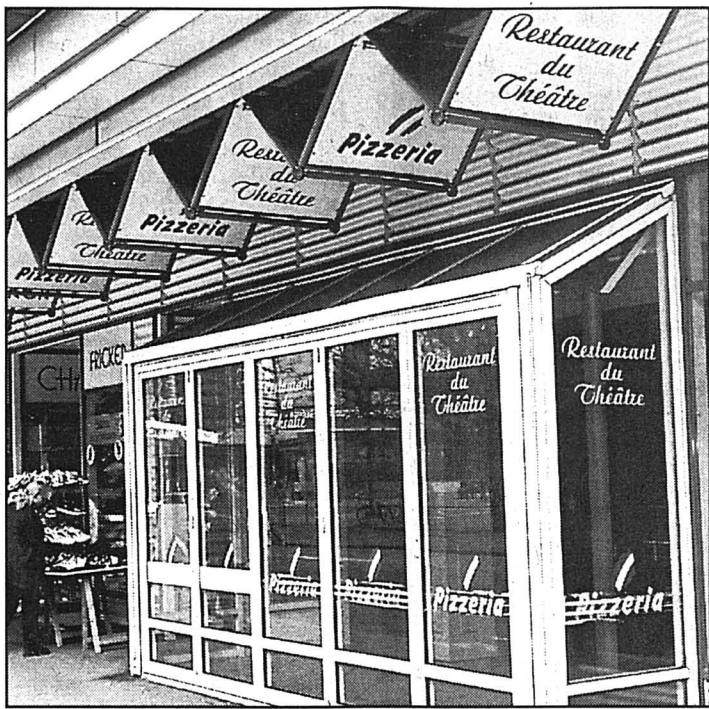
inoccupés depuis octobre 1995.

Le directeur de Payot SA, Claude Jaillon, croit à la ville de La Chaux-de-Fonds, à son passé culturel et à son avenir. Ce Jurassien français, de Saint-Claude, a un faible pour les villes de montagne et «être à 1000 mètres d'altitude, c'est original, ça me plaît», dit-il. Il est persuadé qu'il y a place pour offrir un choix à ce bassin de 60.000 habitants.

Ancien Chaux-de-Fonnier, libraire, Jean-Pierre Oberli gèrera la succursale. Chez Payot depuis une année, il régnera sur une surface de 240 m², avec un choix de 25.000 à 30.000 volumes, complété d'un secteur multimédia. Il sera secondé par trois libraires et un apprenti. «Nous voulons faire notre métier le mieux possible», ajoute Claude Jaillon, en étant au service des clients qui cherchent conseil. Ils pourront aussi flâner sans être importunés et tous les livres seront à portée de main.

Reymond se concentre

D'importants travaux seront effectués dans l'ancien café du Théâtre et la maison Payot souhaite faire une belle librairie qui, avec la proximité du Théâtre et de la Salle de musique, constituera un



Grande librairie romande, Payot s'installera au café du Théâtre: ouverture en septembre prochain. photo Leuenberger

ensemble culturel intéressant.

A quelques pas de là, à la librairie Reymond, on ne panique pas sous le coup de l'arrivée de ce concurrent. Ce commerce, partagé entre la papeterie, les fournitures et mobilier de bureau et la librairie, vient de se restructurer. Ses locaux de la rue de la Serre arrivant en fin de bail,

seul le 3e étage est conservé servant de lieu d'exposition de meubles et matériel de bureau.

L'activité est concentrée à Léopold-Robert 33 et 35, dans le but de rationaliser la vente et de mieux répartir les divers secteurs. Ainsi, l'ABC (Léopold-Robert 35) est spécialisé dans la fourniture d'art (peintures diverses, papiers

spéciaux, matériel artistique), les articles de décoration et de bricolage, et la photocopie performante, avec brochage, mise sous plastique, etc. Au No 33 du Pod, Reymond maintient son offre d'articles de papeterie soignée et pour les bureaux et entreprises, ces derniers bénéficiant d'un service spécialisé avec livraisons.

La librairie reste bien présente, avec la littérature générale et les ouvrages de sciences humaines et d'informatique déménagés depuis l'ABC. N'oubliant pas le domaine multimédia, on attend un écran géant pour la démonstration des CD-Rom. Le bâtiment appartient à Reymond qui étudie la possibilité d'utiliser ultérieurement les deux étages supérieurs.

Ces restructurations ont amené quelques changements dans le personnel qui a été réduit. L'effectif compte trois libraires et deux apprentis libraires ainsi que quatre vendeuses en papeterie. Libraire lui-même, le gérant Pascal Kury est à La Chaux-de-Fonds depuis août 1996. Il veut s'entourer d'une équipe serviable et dynamique, pour reconquérir une clientèle. Et l'arrivée de Payot? C'est stimulant et on mise sur l'effet de synergie.

IBR

Ecole primaire Nouvelle direction ad intérim

La commission scolaire cherche un sous-directeur ou une sous-directrice ad intérim pour l'Ecole primaire. En effet, dès la prochaine rentrée d'août 97, le sous-directeur actuel, Jean-Luc Kernén, assurera la direction ad intérim. C'est pour repouvoir son poste que l'appel est lancé aux candidat(e)s.

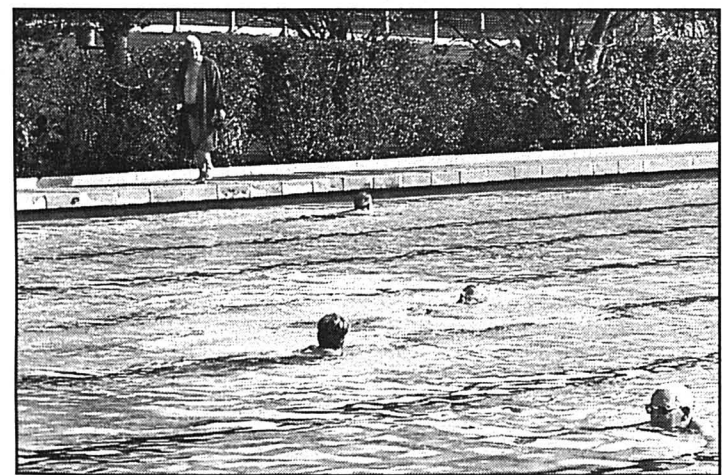
Ces changements découlent de la mise en congé de maladie, dès juillet prochain, de Jean-Michel Kohler. Ce dernier avait déjà connu des ennuis cardiaques il y a trois ans. Son état étant préoccupant, il doit se résoudre à cesser définitivement son activité professionnelle. Son contrat actuel avec la commission scolaire court encore deux ans. Agé de 57 ans, il est donc mis en congé de maladie dans un premier temps, avant de bénéficier d'une rente AI ou d'une préretraite.

Très apprécié à la direction de l'Ecole primaire, Jean-Michel Kohler occupe ce poste depuis 22 ans. Auparavant, il a enseigné durant dix ans à La Chaux-de-Fonds, puis six ans à l'Ecole normale, comme professeur de pédagogie pratique et de méthodologie du français. «Des enfants aux enseignants, je les ai tous eus», aime-t-il dire en souriant. Le remplacement effectif du directeur de l'Ecole primaire, avec mise au concours du poste, n'interviendra qu'à l'expiration du contrat de Jean-Michel Kohler. Mais pour assurer rapidement la continuité, la commission scolaire a désigné Jean-Luc Kernén comme directeur ad intérim. Fonctionnant comme sous-directeur depuis août dernier, celui-ci a donc rapidement mis le pied à l'étrier. On lui cherche un ou une adjoint(e).

IBR

Piscine A 9 heures, les «durs» étaient à l'ouverture

Cinq minutes après l'ouverture de saison de la piscine des Mélézes, hier à 9 h, ils étaient déjà dans le bassin. Ils, ce sont les «durs», des retraités pour la plupart, qui n'hésitent pas une seconde à plonger dans l'eau la plus fraîche de la saison. On en a compté cinq, parmi lesquels le doyen porte estivalement 91 printemps.



Les premiers nageurs de la saison 1997 dans une eau à 20 degrés. photo Nussbaum

En fait, l'onde n'était pas glaciale. Annoncée à 20 degrés à l'entrée, la température de l'eau a été dûment contrôlée par Gédéon, un habitué de 83 ans qui ne se sépare paraît-il pas de son thermomètre...

D'après le boss de la piscine patinoire Cédric Perrin, il y a belle lurette qu'elle

n'était pas si bonne à l'ouverture.

Pour la petite histoire, le Service des sports avait prévu d'ouvrir la saison déjà à l'Ascension. La météo de Cointrin l'en a dissuadé. A juste titre: on se souvient que vendredi les forains de la foire des Six-Pompes ont dû plier bagages sous la neige!

A plus de 1000 mètres d'altitude, la piscine de La Chaux-de-Fonds est l'une des premières à ouvrir. La saison durera quatre mois jusqu'à mi-septembre.

A noter que les tarifs d'entrée (4 fr pour adulte) et le prix des abonnements (45 fr pour une famille avec deux enfants) n'ont pas changé et font toujours de la piscine des Mélézes la meilleure marché de Suisse. Nouveauté: les abonnements de la piscine de La Chaux-de-Fonds donnent droit à l'entrée de celle du Locle et vice-versa, fruit d'une collaboration intercommunale.

RON

Bikini Test Happy Birthday!

Mai 97: cinq ans déjà depuis l'inauguration pour le moins joyeuse de Bikini Test! Bigre. Pour marquer dignement le coup, la toujours sémillante Association Ka propose quatre jours de concerts variés. A tout seigneur tout honneur, c'est le rock qui régnera en maître ce soir (portes à 21 heures).

Le groupe qui ouvrira la soirée ne vous rappelle-t-il rien? Les indestructibles Ludwig Von 88 sont les derniers survivants rigolards de l'explosion «alternative» française. Si les Bérurier Noir étaient les porte-étendards d'un mouvement dont on se prend à regretter aujourd'hui l'impertinence et la fougue féroces, les «Ludwig» en furent les bouffons entêtés.

Tout autre chose ensuite avec les excellents Motorpsycho, des chercheurs fous venus du nord de la Norvège. Ces dandys dépenaillés illustrent cette curieuse folie douce qui semble saisir les musiciens scandinaves et qui ne s'explique pas tout à fait.

EPC

A vos lignes!

Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: aujourd'hui, 0-24h, 4 turbines. (sous réserve de modification).

AGENDA

Crimes Le Club des loisirs propose à ses membres ce jeudi après-midi un exposé du chargé de la prévention à la police cantonale sur le thème «Prévention des crimes et délits commis sur les aînés». Maison du peuple, 14h30. /réd.

NAISSANCES

Cynthia et Raphaël STEYNER-GOLAY ont la joie d'annoncer la naissance de **ROMAIN** le 9 mai à Besançon
Notre adresse: La Rasse 25140 Fournet-Blancheroche 132-7605

Notre rubrique Sociétés locales paraît en page 35

Sylvène et Manuel AESCHLIMANN-BARBEN ont la joie d'annoncer la naissance de **ELISA** le 14 mai 1997 à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Un grand merci à toute l'équipe de la maternité et au Dr Spoletini 132-7628

28-81082 CE S^{20h}IR

OUVERTURE DES MAGASINS JUSQU'À

20h

CE S^{20h}IR

Tenir la barre Optimisme teinté de soucis au Club 44

Les institutions culturelles, tel le Club 44, n'échappent pas à la crise qui frappe leurs mécènes. Lors de l'assemblée générale tenue lundi dernier, le président André Brandt n'a pas éludé les soucis financiers de l'heure et l'érosion préoccupante du nombre de membres. Pourtant, la dernière saison a été riche de propositions et le premier bilan du nouveau délégué culturel Michel de Perrot est positif. On est bien décidé à tenir la barre.

Irène Brossard

Face à un auditoire d'une trentaine de membres, le président André Brandt a dressé deux constats inquiétants, l'un financier, l'autre culturel. Certes, le Club 44 boucle ses comptes avec un léger bénéfice et cela après d'importants amortissements dont celui affecté à la rénovation de la cage d'escalier. Merci à la Loterie romande, qui a fait un don substantiel, et aux collec-

tivités publiques, l'Etat et la ville, qui n'ont pas diminué leurs subventions. Merci aussi au Club industriel et aux mécènes qui continuent à soutenir l'institution.

Mécènes ou sponsors?

Mais, devait expliquer le président, «malgré un budget positif, la situation se détériore, la crise a creusé un gouffre et beaucoup de mécènes privés sont contraints à un choix difficile, entre la culture et le sport par exemple, quand ils ont encore le choix». Certains, dont le groupement des banques, aimeraient voir leur statut de mécène se muer en sponsors, souhaitant alors soutenir l'une ou l'autre conférence avec leur raison sociale mise en évidence. Cette solution ne sourit pas aux responsables du club, se voyant difficilement «vendre» une à une leurs soirées et préférant un soutien général de confiance. Cette manière de faire pourrait être en porte-à-faux avec la pratique actuelle, sachant

que de grandes personnalités viennent encore au Club 44 à moindres frais, attirés par l'aura de l'institution. En sera-t-il de même si une banque assure les cachets? Et comment continuer à maîtriser les thèmes des conférences? «Nous devons peut-être nous plier à leur demande». Soupir.

Moins de membres

Soupir encore quant au constat culturel. La désertification ambiante contraint le Club 44 à trouver des chemins nouveaux. Il ne peut se contenter d'une vitesse de croisière mais doit anticiper. «Surtout, nous ne voulons pas devenir un simple club de conférences».

Seuls les membres, fondateurs et ciment du club, peuvent maintenir un espace de confrontation exigeant. Hélas, eux aussi s'amenuisent et l'effectif a chuté de 630 à 570 membres durant l'exercice 1996, une baisse provoquée essentiellement par les décès d'anciens fidèles.

Ces membres, et le public, ont toutefois assez bien participé aux activités puisque les 52 conférences proposées l'année dernière ont enregistré une moyenne de fréquentation de 78 personnes. La première saison du nouveau délégué culturel Michel de Perrot a collé aux promesses faites, vouant une attention

particulière aux préoccupations sociales, philosophiques et économiques actuelles. Le colloque sur les nouvelles solidarités a été une expérience plus que positive, de même que celui sur la chorégraphie contemporaine. Déjà l'avenir se profile avec un programme tout aussi passionnant.

IBR

Resto 44 et coup de neuf

La question de Resto 44, établissement fermé depuis quelque temps, et l'entretien nécessaire des locaux du club, causent quelques soucis. N'ayant pas trouvé de solution pour une reprise du restaurant, ni d'arrangement avec les autres établissements publics du rez-de-chaussée, la société sera dissoute.

Quant aux locaux du club et leur équipement (mobiliers et installations techniques), ils auraient besoin de rénovation. Les loyers versés par le

Club 44 et le Club industriel à la fondation propriétaire assurent le coût de la dette et un léger amortissement; rien de plus. Le bureau exécutif du club a bien songé à vendre la part de copropriété (2e et 3e étages) à la ville, qui n'en veut point. Par contre, la commune entrerait en matière pour allouer un prêt à un taux préférentiel. Un devis sera établi afin de poursuivre ces tractations. Ces travaux seront vraisemblablement portés au budget 1998.

IBR

Victime de la route Le canard est mort!

La Fontaine en aurait fait une fable. Après avoir erré dans la ville, cherchant désespérément de la compagnie, émouillant les forces de l'ordre et émouvant les badauds, le canard errant (lire «L'Impartial» du 13 mai) a été victime de la brutalité des humains.

Une lectrice, très triste, nous a signalé hier que le malheureux canard a passé sous les roues d'un chauffard au soir de jeudi dernier. Cela s'est déroulé près de l'entrée du parking Migros, en face du magasin Oasis Thé. Notre informatrice était en voiture en compagnie de son ami et le couple a, depuis le Pod, remarqué le canard perdu sur cette rue. Habitué à ce genre de volatile, l'ami a voulu le récupérer. Il allait pouvoir le saisir lorsque qu'un conducteur est arrivé à toute bombe, sans tenir compte des signes désespérés l'enjoignant de ralentir. Le canard a été écrasé, il est mort peu après.

Nous pensions qu'il s'était envolé sous d'autres cieus mais «c'est au ciel tout court qu'il est parti» a dit le petit Toto, très triste lui aussi.

IBR

! Jour J-2
132-7591

PARFUMERIE DUMONT c'est **20%**
RABAIS SUR TOUT LE MAGASIN POINT ROUGE EXCEPTÉ
LE JEUDI DE 8 H À 18 H 30
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

IMMOBILIER
À LOUER AU LOCLE
Rue des Envers 48/50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, cave et galetas, cuisines agencées, lave-vaisselle.
4 1/2 PIÈCES (90 m²)
Libre tout de suite ou à convenir.
4 1/2 PIÈCES (96 m²)
Libre dès le 1er juillet.
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

Promeneurs, amis de la nature, retraités: propriétaire vend à quelques kilomètres de Verbier et du Grand-Saint-Bernard, dans petit village avec cachet, pour résidence principale ou secondaire (accès aisé à l'année, bus, restaurant)
maison villageoise
comprenant: cuisine équipée, 3 chambres, salon, salle de bains, cave. Surface totale 120 m². Confort moyen. Chauffage central mazout. Petite terrasse extérieure. Disponible tout de suite. Fr. 123000.-. Pour traiter: Fr. 35000.-. Solde crédit à long terme.
Tél. 027 783 22 54.

À LOUER
Alexis-Marie-Piaget 28
Appartement de 4 pièces
Quartier tranquille
Arrêt de bus et collège à proximité
Pour visiter: tél. 968 84 93
Libre de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

DISCOUNT

5.60 AU LIEU DE 7.40
AJAX VITRES
bouteille originale et recharge citron, classique 2x 500ml

7.-
TAHITI DOUCHE
3 pour 2 à 250ml

3.20 AU LIEU DE 3.80
POND'S
POND'S crème 150ml, 2 sortes

5.30 AU LIEU DE 6.60
ELMEX
eau dentaire au fluorure, 400ml

6.20 AU LIEU DE 7.80
ELMEX
2 dentifrices rouge à 75ml

4.90 AU LIEU DE 5.90
EXPRESS
PLUS LANOLIN lessive pour lingerie fine, lavage à la main ou à la machine 1 litre

2.90 AU LIEU DE 3.90
ELMEX
ECO-CLIC SET 1 manche et 1 tête de brosse

3.90 AU LIEU DE 6.20
CANARD-WC COMBI
1 canard-WC fort 750ml
1 canard fraîcheur fleur, fresh, 50ml

CASTELLI ROMANI
Vino Rosato
1 litre
3.50
AU LIEU DE 4.20

8.90 AU LIEU DE 13.40
BISQUITS KAMBLY
Emballage de 4 Mignon, Feuille d'Or, Chocolait, Chocomeringue

3.50 AU LIEU DE 4.80
TRIDENT STICKS Multipack duo

A B M
Sympa et différent

Hôtellerie La réouverture des Trois-Rois largement saluée

Après un an de sommeil, l'hôtel quatre étoiles des Trois-Rois a repris son activité hier. Cette réouverture permet de s'afficher avec davantage de sérieux. L'industrie sur-tout a tout à y gagner.

Pierre-François Besson

Le Locle faisait pâle figure depuis la fermeture de son quatre étoiles en avril 1996. Pire même puisqu'on n'y trouvait plus aucune chambre d'hôtel ces derniers mois. La réouverture hier de l'hôtel des Trois-Rois fait dès lors office d'épingle dans la fesse d'une cité toujours morose. Et les réactions sont quasi unanimes. Du côté de la commune, la présidente Josiane Nicolet salue l'événement: «Une localité qui veut s'appeler ville doit avoir un hôtel pour ses hôtes

de passage. Cette fermeture d'un an a été très mal vécue». L'objectif affiché par l'hôtel de donner la priorité à la clientèle industrielle régionale trouve un écho évident. Chez Intermedics SA, on qualifie la réouverture de «positive, nous offrant une solution plus proche de l'entreprise pour y loger nos visiteurs. Nous y enverrons nos clients en priorité». Même son de cloche chez Dixi: «Nous sommes évidemment intéressés à ce que les Trois-Rois soient ouverts au Locle. Nous y installerons sans doute certains de nos clients, à condition que l'hôtel soit bien tenu». Voilà pour deux des plus importants employeurs de la ville. Josiane Nicolet: «La vocation du Locle est avant tout industrielle, et les Trois-Rois vont dans le sens de ce que nous devons offrir. Pour qu'une entreprise vienne s'installer ici, pour

celles en place, il faut un hôtel. En tant que collectivité publique, nous allons l'utiliser et le promouvoir sur la base du partenariat. Le propriétaire devra pour sa part assurer un accueil qui réponde à la demande et à de bons critères qualitatifs. Nous n'avons pas besoin d'un cinq étoiles, déjà existant dans la région avec Les Endroits. Pensons en terme de complémentarité plutôt que de concurrence».

Il était question de cette réouverture depuis quelques semaines déjà. Le nouveau propriétaire Fernand Celerier, patron de Pralex Automatic Games SA à La Chaux-de-Fonds, attendait encore les autorisations nécessaires en faveur de la détentricée de la patente. Autorisations obtenues auprès de la police administrative début mai, sur préavis favorables de l'autorité communale, précise le chef de service Anne-Marie Genin.

Terrasse relookée

Financée selon le propriétaire par crédit auprès de la BCN, cette renaissance se veut progressive. Fonctionnent dorénavant l'hôtel lui-même et le service du petit-déjeuner. Une terrasse relookée doit s'ouvrir cette fin de semaine encore. La brasserie devrait accueillir ses premiers clients début juin, et le piano bar faire ir-

ruption sur la scène musicale locale au moment des promotions. Les promotions qui permettront à l'hôtel d'afficher complet. Pour la rentrée de septembre, le propriétaire annonce un restaurant gastronomique, et vers le 15 du même mois, l'inauguration officielle. D'un enjeu moins stratégique, la salle des congrès reprendra plus tard un rythme de travail accéléré.

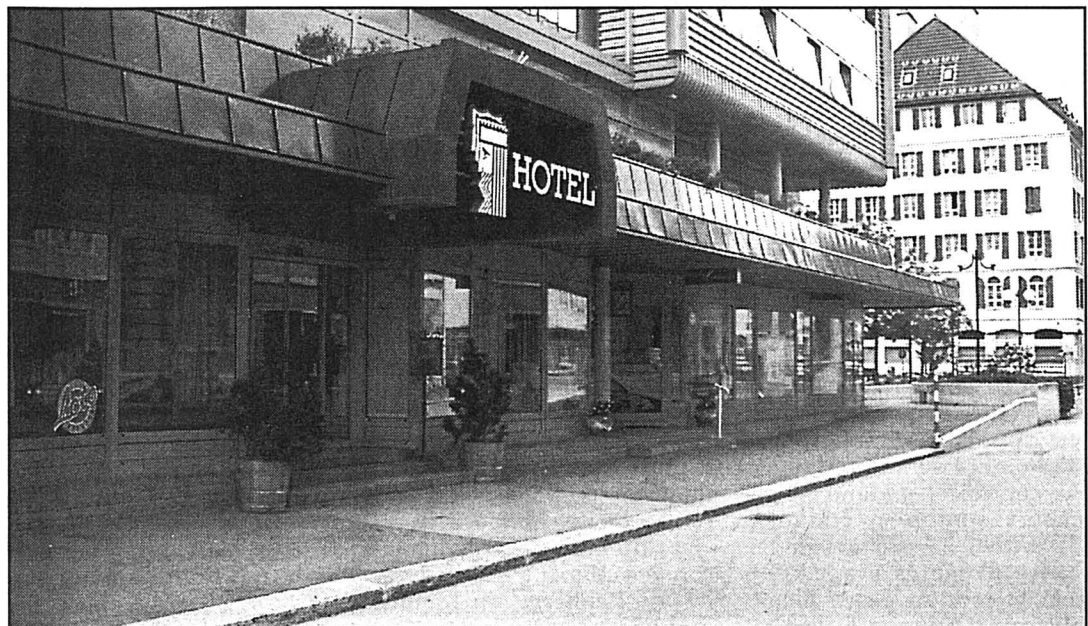
La démarche de Fernand Celerier? «Les gens criti-

quaient les prix pratiqués par l'ancienne équipe et l'ambiance de l'époque: c'est à cela qu'on s'est attaqué en priorité». Diverses réfections (brasserie, terrasse, etc.) ainsi qu'une politique de prix planchers viennent en réponse. «A 80 francs la single et 110 francs la chambre double, on est allé au plus bas», affirme le propriétaire. «Notre intention est également d'acheter un petit bus pour la prise en charge gratuite du client. Ce

genre de service peut faire la différence. Nous avons par exemple un groupe de marcheurs à réceptionner à la gare en août».

Lors du dernier Tour de Romandie, les Trois-Rois n'ont pas ouvert. «Nous avons préféré terminer les travaux, et éviter ainsi la critique facile...», invoque l'hôtel. La décision peut se comprendre. Question image, mieux vaut partir d'un bon pied...

PFB



Une chambre d'hôtel avec petit déjeuner: c'est de nouveau possible au Locle.

photo Favre

«Graves lacunes...»

«Sur le plan du sens de l'hospitalité comme au niveau des structures d'accueil, nous souffrons de graves lacunes dans la région», estime Josiane Nicolet.

Exemple parmi d'autres: la présidente du Locle verrait

bien une meilleure coordination entre les restaurants afin de garantir des heures et des jours de fermeture étagés. «Nous avons un gros effort à faire, et tout le monde doit jouer le jeu». Le sourire en plus!

PFB

Moulins souterrains Coups de main appréciés



Les membres de la Jeune chambre économique (JCE) des Montagnes neuchâtoises ont décidé de s'associer étroitement, sous diverses formes, à la destinée et aux projets de la fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches.

Grâce à une première action entreprise lors d'une rencontre romande, ils ont déjà pu remettre un chèque aux responsables des menuisiers, Jean-Pierre Freyburger, président, et Orlando Orlandini, conservateur. Ceux-ci ont chaleureusement remercié le président de la JCE, Christian Gobat.

Par ailleurs, lors de la journée d'inauguration de la place de jeux offerte par l'ADL aux Moulins du Col-des-Roches, samedi 14 juin, les membres de cette association prêteront main-forte pour la tenue des cantines, l'organisation de cette petite kermesse en général et le lâcher de ballons, prévu à 15 heures, à l'attention des enfants.

JCP

La Chaux-du-Milieu Innovation pour la fête villageoise

Organisée par les sociétés locales, la traditionnelle Fête villageoise de La Chaux-du-Milieu battra son plein ce prochain week-end. Si, par rapport aux précédentes éditions, la formule est pratiquement identique, il faut tout de même mentionner une innovation de taille. Au lieu de se terminer le dimanche en fin d'après-midi, la manifestation se poursuivra jusque tard dans la nuit avec une soirée plus familiale.

La veillée de ce vendredi 16 mai s'adressera à un public ciblé puisque, pour son quatrième festival, la Société de jeunesse de la localité a invité Sarclo (20 h 30), Romain Didier (22 h 30) et Gumbo (0 h 30), un groupe de funk, acid et soul. Représentés sous la cantine montée pour l'occasion dans la cour d'école, les concerts se dérouleront dans la grande salle du collège. Vu la petitesse des locaux, il est

conseillé de venir assez tôt...

Samedi matin à partir de 8 h, le grand marché s'installera sur la rue principale du village. Quelque 25 stands proposeront de l'alimentation générale, des pâtisseries maison, des produits laitiers, des fleurs, des plants, de l'artisanat, du matériel agricole... La liste n'est évidemment pas exhaustive. Le Petit Ensemble de La Sagne passera de stand en stand et animera l'apéritif, ainsi que le café après le repas de midi.

Mime, humour et musique

Le festival reprendra ses droits aux environs de 14 h 30, avec un spectacle de mime présenté par Branch et Bouduban. A 16 h, ce sera au tour des Chasseurs en exil, ceux-là même qui ont participé à la dernière Revue de Cuche et Barbezat, pour une page d'humour sans doute pas piquée des vers. De 20 h jusqu'à plus soif, Inside Out (new jazz), Félix la Putaragne (folkurbain) et

Elecro Gènes (rock et folk) emmèneront le public dans le monde des rythmes et de la musique. Sous la cantine, l'orchestre Champagne conduira la danse dès 21 heures.

Dimanche enfin, la fête débutera à 11 h par un concert de la fanfare L'Avenir de Courtepin, qui évolue en première division fribourgeoise. Gage de qualité, son chef Jean-François Michel a été trompette solo à l'Orchestre philharmonique de Munich. L'après-midi, l'ambiance sera plus folklorique en compagnie de Jacky Thomet. Dans une formation légèrement réduite, Champagne sera à nouveau de la partie pour un bal nocturne qui promet déjà. «Lorsque l'on songe que durant les trois jours plus de 120 personnes bénévoles nous donnent un coup de main, il faut espérer que notre manifestation aura le succès qu'elle mérite», souffle Jean-François Choffet, président du comité d'organisation.

PAF

Cirque Starlight choisit la chaleur humaine

Pour son dixième anniversaire, le cirque Starlight s'est fendu d'un spectacle sous-tendu par la volonté «de recréer un aspect familial à une époque où la productivité et la rentabilité prennent bien trop souvent le dessus sur cette chaleur que cherche notre public en venant au cirque». Starlight dixit! Et cette année, le cirque Suisse alémanique met en piste plusieurs artistes du pays, comme ce jeune magicien romand complice d'une danseuse

Biélorusse. Etoile et lumière encore avec les clowns français, les acrobates polonais, la trapéziste allemande, le jongleur d'Arbon et l'inévitable dresseur d'animaux, lui-même Suisse allemand.

Le chapiteau sera installé sur la place Bournot, de demain à dimanche. Représentations: le 16 à 20h, le 17 à 15h et 20h, le 18 à 15h uniquement. Une chose encore: attention à la nouvelle sonorisation à souffle digital. Elle va décoiffer!

PFB

PUBLICITÉ

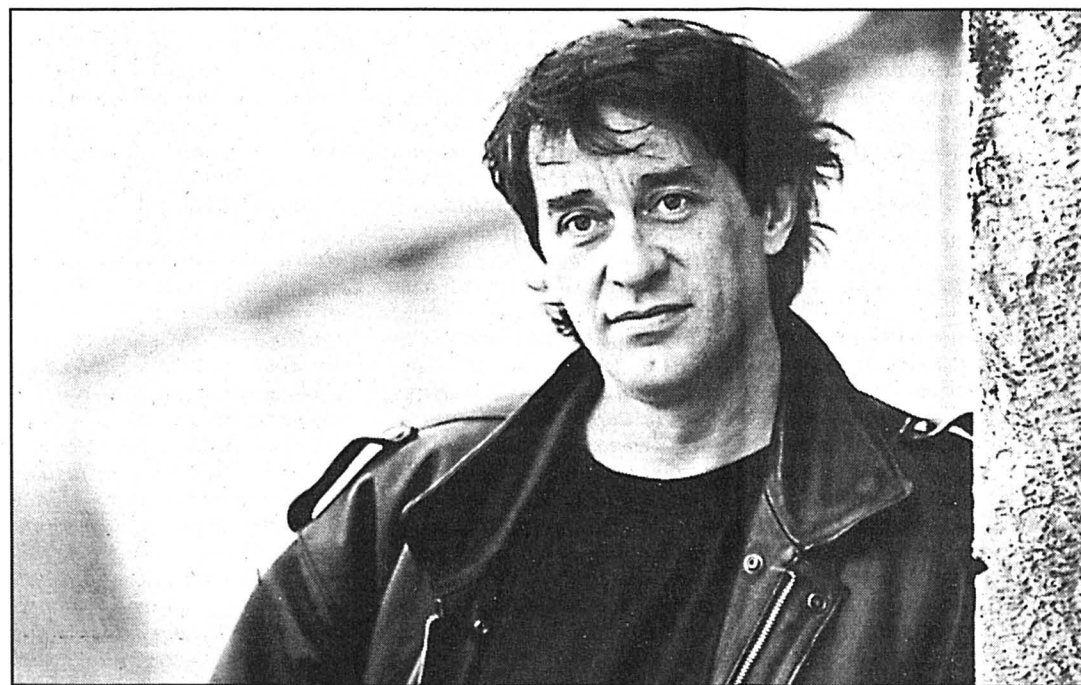
Transports routiers sans alternative

Chaque jour, nous livrons 2 400 000 yogourts.

La route au service de l'économie.

ASAG+ Association suisse des transports routiers

116709513/ROC



Romain Didier sera l'hôte de la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu.

photo sp

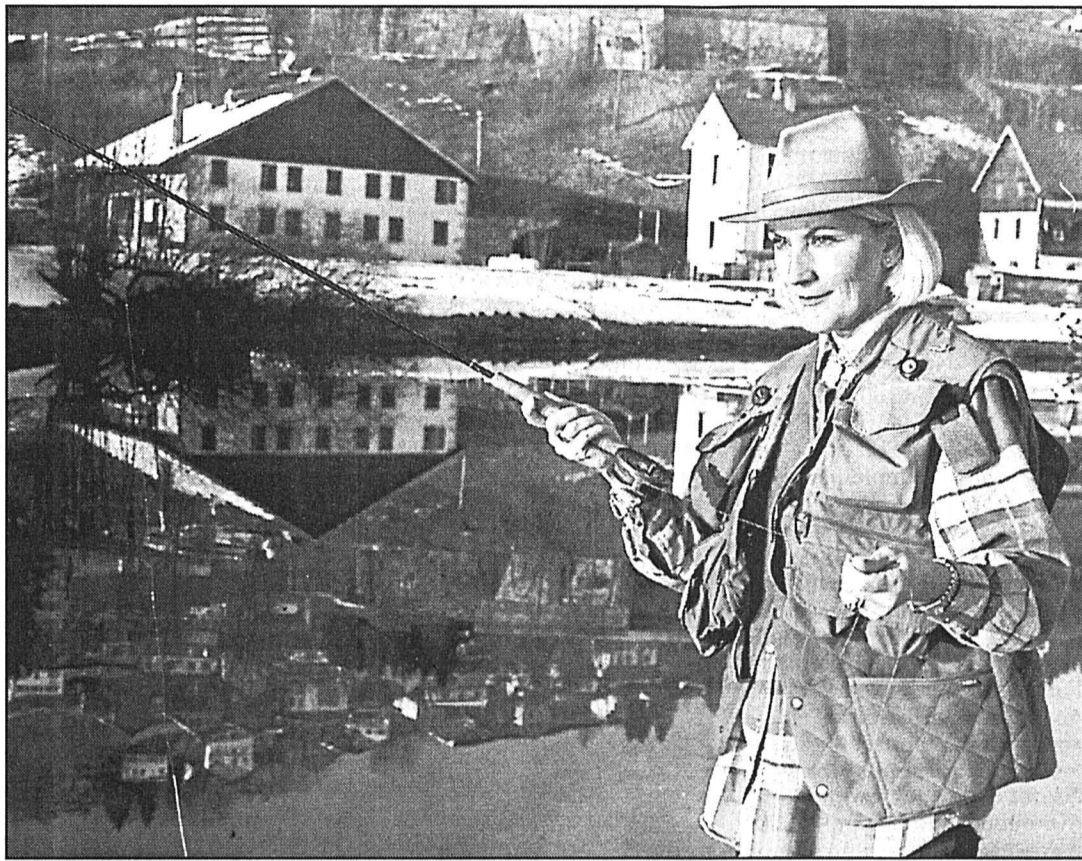
Pêche La mouche ennemie de l'ombre?

L'ouverture tardive de la pêche à la mouche est-elle justifiée par le souci affirmé et proclamé de préservation de l'ombre?

Alain Prêtre

Dans le Doubs, comme partout ailleurs en France, la pêche de l'ombre est interdite jusqu'au 16 mai, histoire de ne pas contrarier la reproduction de ce poisson. Une disposition au demeurant que personne ne conteste. En revanche, le département du Doubs se singularise en prohibant la pêche à la mouche jusqu'au 16 mai sous prétexte d'assurer une quiétude absolue à l'ombre, mais cette mesure ne s'applique pas paradoxalement aux 27 kilomètres de rives du Doubs frontalière. Les moucheurs se disent victimes d'un mauvais procès et de ségrégation, comprenant mal le lien établi entre pêche à la mouche et régression de l'ombre.

Le Doubs frontalière, où justement la pêche à la mouche est permise dès l'ouverture générale en première catégorie, et ce depuis 1946, n'est pas spécialement une rivière où l'ombre serait en danger. Au contraire. «Quand les pêcheurs sont bien éduqués, ils évitent de pêcher sur les bancs d'ombres avant le 16 mai et tout se passe bien», observe André Triboulet,



L'ouverture de la pêche à la mouche intervient le 16 mai, coïncidant avec celle de l'ombre. photo Prêtre

président de la société de pêche La Franco-Suisse. «Il est vrai aussi qu'un ombre capturé par hasard à la mouche à l'ouverture est rendu moins abimé à la rivière qu'avec un gros hameçon», souligne Pierre Choulet, de l'auberge du Moulin du Plein à Goumois.

Des ombres, le Doubs à Goumois en abrite encore de belles populations. André Triboulet signale qu'avec une limitation fixée à deux ombres par jour il s'en est tout de même pris environ 2000 l'année dernière. Certes les rares pêcheurs à la mouche peu

scrupuleux peuvent aussi occasionner quelques pertes au cas où pour le simple plaisir de ferrer, ils se laisseraient aller à la facilité en prenant les ombres pour cible sachant qu'ils mouchent plus facilement au printemps que la truite.

«Un ombre que tu prends, tu le stresses, et au moment de frayer il peut mourir d'une simple manipulation», prévient Philippe Boisson, guide de pêche. Ces pratiques sont en fait très marginales, et c'est ailleurs qu'il faut rechercher les réels motifs d'interdiction de la pêche à la mouche jusqu'au 16 mai. Pierre Choulet n'y va pas par quatre chemins qualifiant de «ridicule» une restriction dictée, selon lui, par d'autres considérations que l'explication officielle avancée de sauvegarde de l'ombre. «Les sociétés de pêche qui ont obtenu le report de la mouche au 16 mai sont gérées par des gens incompétents et jaloux. Ces gens ne savent pas le plus souvent pêcher à la mouche et plutôt que de faire l'effort d'apprendre ils ont préféré interdire», dénonce Pierre Choulet. «Il s'agit ainsi de chasser les touristes car on sait parfaitement que le pêcheur à la mouche est souvent quelqu'un venant d'ailleurs», ajoute ce connaisseur.

D'un excès à l'autre

«La raréfaction de l'ombre est un argument indéfendable», poursuit-il, et si le cas existe, il devait être appréhendé autrement. Pierre Choulet accuse «certaines sociétés de pêche qui, du-

rant trop longtemps, ont laissé prendre jusqu'à 30, voire 40 ombres par jour sous prétexte de ne pas tenter à la liberté de pêcher au lieu de limiter les prélèvements». D'un excès on est passé à un autre, et les moucheurs sont trop facilement désignés pour responsables. Les ombres sont évidemment moins représentés dans nos rivières qu'il y a vingt ou trente ans, mais à qui la faute. Un garde du conseil supérieur de la pêche nuance déjà cette appréciation quantitative en insistant sur le caractère cyclique de ce poisson, une année prolifique et abondante, la suivante stérile et rare.

Ainsi est l'ombre, un salmonidé mystérieux au caractère ombrageux et au comportement irrationnel. «Il obéit à des lois qu'on ne comprend pas», affirme Pierre Choulet. En réalité l'ombre fait sans doute davantage les frais de l'aggravation de la pollution, du réchauffement des eaux et de la faiblesse des étiages que de la pêche à la mouche. «Ma principale inquiétude est liée sur le Doubs frontalière en tout cas à la dégradation de la qualité de l'eau. Ces dernières semaines j'ai vu des dépôts de matières recouvrir la végétation et les frayères à ombres couvertes de boues», témoigne André Triboulet.

PRA

Concert Musique de chambre à Morteau

En collaboration avec la délégation locale des Jeunesses musicales de France, la municipalité de Morteau organise, cette semaine, une série de séances scolaires d'initiation à la musique de chambre qui sera clôturée, jeudi 15 mai à 20 heures, au théâtre municipal, par un concert de l'ensemble Da Camera.

Avant cette production pour le grand public, l'ensemble de musique de chambre se sera produit dans toutes les écoles primaires et maternelles de la ville au cours de séances d'une petite heure en présentant les instruments et accompagnant des chansons. Les élèves auront ainsi la chance, avant l'exécution du concert dans un cadre plus grandiose, de voir les musiciens dans le cadre qui leur est familier.

Le but de cette opération se-

lon Annie Genevard, adjointe à la culture, et la délégation locale des JMF est «la sensibilisation du jeune public à des formes musicales souvent méconnues malgré l'important travail réalisé localement par les Sociétés de musique et l'école de musique du Val-de-Morteau». La découverte d'instruments peu communs comme le violon, le violoncelle ou le hautbois permettra un élargissement de cette culture musicale populaire si importante dans la région.

Le concert de jeudi 15 mai, d'une durée d'une heure, présentera des œuvres de Vivaldi. L'accès sera gratuit pour les scolaires et une participation de 30 FF sera demandée aux parents. Bien entendu, ce concert est également ouvert à tout public intéressé.

DRY

MÉMENTO

De garde: Médecins - Val de Morteau: Dr Hugendobler (18 mai), Morteau, tél. 03 81 67 06 34. Dr Joliat (19 mai), Morteau, tél. 03 81 67 06 34. Grand Combe Châteleu-Le Saugeais, Dr Nicod, Montbenoit, tél. 03 81 38 12 43. Plateau du Russey, Dr Prêtre, Bonnétage, tél. 03 81 68 95 30. Plateau de Maïche, Dr Jacquot, Maïche, tél. 03 81 64 05 00.

Pharmacies Val de Morteau: Bapteste, Morteau. Plateau de Maïche-Le Russey: Diméglio, Maïche.

Dentiste Dr Viennet (18 mai), Gilley, tél. 03 81 43 34 35. Dr Zaepffel (19 mai), Morteau, tél. 03 81 67 2 15 69.

Cinéma Salle Saint-Michel, Maïche: «Les 101 dal-matiens», samedi 18h, dimanche 20h45, lundi et mardi 18 heures. «Le pic de Dante», vendredi, samedi 20h45, dimanche 18 heures, lundi 20h45. Le Paris, Morteau: «Le retour du Jedi»: vendredi

18h30; dimanche 14h30; mardi 14h30. «Arlette»: jeudi 18h30; samedi 18h30; lundi 21h; mardi 18h30. «Le pic de Dante»: jeudi 21h; samedi 21h et 23h15; dimanche 18h30; mardi 21 heures. «Tenue correcte exigée»: vendredi 21h et 23h15; dimanche 21h; lundi 18h30.

Concert 120e anniversaire de «La Fraternité» de Villers-le-Lac, dimanche avec à 14h30 un concert exceptionnel du Brass Band Berner Oberland (champion de Suisse).

Théâtre municipal de Morteau Jeudi à 20h, les musiciens de Da Camera (musique classique).

Exposition Chapelle des Annonciades à Pontarlier: «Le monde sous-marin vu par 60 photographes», jusqu'au 25 mai.

Maison nationale de l'eau et de la pêche: Antoine Flexas, illustrateur du livre «Loue, quand tu nous tiens» expose ses dessins, à la plume durant tout l'été.

Morteau Nombreux chantiers de voirie

Depuis quelque temps, il devient relativement difficile de circuler dans quelques quartiers de Morteau pour cause de travaux de voirie ou d'assainissement. Pour avoir la satisfaction de bénéficier ensuite de rues mieux adaptées à la circulation des véhicules mais aussi des piétons, les Mortuaciens doivent supporter quelques inconvénients passagers.

Le marché construction maintenance passé entre la commune et l'entreprise Vermot avait, on le sait, alimenté de nombreux débats au sein du Conseil municipal. Il entre dans sa deuxième année de réalisation. A la lecture des panneaux informatifs mis en place sur les lieux des travaux, on peut d'ailleurs constater que plusieurs entreprises locales travaillent à leur réalisation, ce qui élimine une des craintes de dé-

part émises par les opposants à la forme de marché retenu.

Le premier chantier entreprise concerne le secteur de la gare et du champ de foire, dont le revêtement vient d'être entièrement refait et qui comporte maintenant des trottoirs permettant un déplacement plus sûr des piétons. Des travaux d'assainissement sont en cours rue Saint-Michel et rue Victor-Hugo. Ils précèdent la réfection de la chaussée prévue pour cette année. Si le calendrier établi par les services techniques de la commune est respecté, on devrait assister à une succession quasiment ininterrompue de travaux jusqu'à l'automne. En mai, fin des chantiers démarrés avenue de la Gare et rue Saint-Michel et réfection du secteur du Trou-au-Loup et du chemin des Oiseaux. En juin, rue Victor-Hugo, impasse Billard, rue Catin et rue de la Guron. En juillet, rue de la Chaussée.



Deuxième année du marché construction maintenance. photo Roy

Enfin, en août et septembre, avenue du général de Gaulle avec la réfection du rond-point Cattin-Losa-Casino.

Comme elle l'avait fait l'année passée à l'occasion de la réfection de la première partie de l'avenue Charles-de-Gaulle, la

municipalité et les services techniques appellent les Mortuaciens à la prudence dans les secteurs en travaux et leur demandent de prendre patience, même si tout cela semble bien long.

Denis Roy

Cette 5e circonscription du Doubs, celle de Pontarlier, qui longe la frontière, du Russey à Mouthe, est un paradoxe. Elle reste solidement ancrée à droite et restera dans le giron du parti néo-gaulliste. A ce titre, elle devrait être célébrée sur le plan national et citée en exemple dans la campagne. En fait, elle est inconnue, sauf les rigueurs du climat de

Billet-Doubs La circonscription d'Edgar...

Mouthe, sur l'échiquier électoral français, comme si un passé glorieux lui interdisait tout avenir.

Ce passé date précisément de trente ans et de la candidature inattendue d'Edgar Faure à la succession d'un député authentiquement enraciné dans le Haut-Doubs, mais inconnu dans l'hémicycle du Palais Bourbon. Edgar Faure arrive, au contraire, auréolé de ses

états de service sous la 4e République: ministre sans interruption, ou presque, deux fois chef du Gouvernement. Après une bouderie de neuf ans, il rallie la 5e République qui lui offre une «bonne» circonscription et en fait aussitôt un ministre, qui plus est de l'Agriculture, mission difficile sur le plan national, car les paysans boudent le régime, mais bien reçue dans un Haut-Doubs encore très agricole. En 1968, il passe de l'Agriculture à la Culture pour assumer la responsabilité de l'Education nationale, en pleine tourmente de mai. L'alchimiste est à l'œuvre, qui inaugure son règne par un grand discours devant une Assemblée nationale, certes, confortée par une majorité écrasante, mais inquiète. «C'est un discours de réception à l'Académie française», clame René Pléven, ancien président du Conseil. Pompidou apprécie modérément les vertus de magicien

du député du Doubs et lui propose un portefeuille mineur qu'il refuse. En guise de compensation, ce sera «le perchoir» de l'Assemblée nationale où Edgar ronge son frein pendant cinq ans, reçoit les maires du Haut-Doubs et remplit la cave de l'Hôtel de Lassay de vins du Jura, médiocrement appréciés de son successeur, Jacques Chaban-Delmas, qui le bat en 1978.

Battu un an plus tôt à la Mairie de Pontarlier, Edgar Faure se retire sur l'Avantin: il est candidat au Sénat. A double tumulte surgit aussitôt: deux outsiders contestent le choix de son colistier. L'intrigue tourne court et les intéressés ne tardent pas à réserver leurs énergies à la justice qui s'intéresse à eux. Même turbulence pour la succession d'Edgar Faure au siège de député du Haut-Doubs. Combat meurtrier entre deux conseillers généraux de droite, l'un néo-gaulliste de fraîche date, l'autre, libéral

de toujours. Le premier l'emporte et sera de nouveau candidat, vieillissant, disent ses adversaires, pour la 6e fois, le 25 mai. Immuable Haut-Doubs: son adversaire de 1980 a émis des velléités de candidature pour l'élection de 1997, alors même que la justice l'a inculpé d'ingérence!

Représenté à Paris par deux sénateurs et un député, le Haut-Doubs n'est plus «la circonscription d'Edgar». Est-ce le silence des grands espaces ou le souvenir d'un passé glorieux? Les hémicycles du Palais Bourbon et du Luxembourg ne retiennent pas des philippiques de ces trois parlementaires. Le changement ne réside, pour l'heure, que dans l'affaiblissement économique du Haut-Doubs et dans le redécoupage de Pasqua qui, il y a 10 ans, a rattaché le canton de Maïche à l'une des deux circonscriptions du Pays de Montbéliard.

Pierre Lajoux

Couvét-Travers L'Union chorale prépare son 125e anniversaire

L'Union chorale de Couvét-Travers fêtera son 125e anniversaire en 1999, les 4, 5 et 6 juin. Un comité d'organisation vient d'être nommé pour préparer cette commémoration, dont le clou devrait être constitué par l'édition d'un disque compact. Dans l'immédiat, le chœur d'hommes lance diverses actions afin de réunir le budget indispensable à la réussite de la manifestation.

Le programme des festivités de 1999 n'est, bien sûr, pas arrêté. Mais le comité d'organisation composé de Jacques Vuille, président, Jean Reymond, vice-président, Léo Coulot, secrétaire, Roger Perrin, caissier, et Fred Sigenthaler, responsable des relations avec la presse et de la liaison entre le comité et la chorale a déjà établi un pré-programme. Le 4 juin, les chorales du district se retrouveront pour un concert en commun; le lendemain, la Radio Suisse romande devrait être présente avec son Kiosque à musique, alors que la soirée se déclina sur le thème d'une grande fête de la bière. Enfin, le di-

manche sera consacré à la commémoration officielle du 125e anniversaire du chœur d'hommes.

«Dans l'immédiat, souligne Fred Sigenthaler, nous avons prévu diverses actions. Notre budget est en effet assez important.» Les choraliens ont choisi de vendre du vin - une action qui sera répétée cinq fois d'ici 1999 - et de mettre sur pied une tombola. Il s'agira de billets à gratter avec des gains en espèces. L'argent ainsi récolté permettra l'impression d'une plaquette du 125e et, surtout, l'édition d'un disque compact. «Une commission ad hoc va choisir les chœurs à interpréter - qui devront plaire à tous», précise Fred Sigenthaler.

Présidée par Christophe Isler, l'Union chorale de Couvét-Travers est placée sous la direction de Jean-Rodolphe Grossenbacher. Les répétitions se donnent, chaque mardi soir, à l'Espace Dubied (ancien réfectoire) à Couvét. A l'origine, la chorale était exclusivement covassonne. Mais, il y a deux ou trois ans, les choraliens de Travers, dont la société disparaissait faute de re-

lève, fusionnaient avec leurs homologues de Couvét pour créer l'Union chorale que l'on connaît aujourd'hui.

Forte actuellement de quelque 50 chanteurs, la chorale voit ses effectifs vieillir, à l'instar de moult sociétés locales. «Nous avons bien sûr quelques jeunes dans nos rangs, glisse Fred Sigenthaler, mais cela ne compense pas les départs.» Et d'ajouter: «A l'avenir, il n'y aura peut-être plus qu'un seul chœur d'hommes pour l'ensemble du Val-de-Travers».

Pour l'heure, le Val-de-Travers compte deux importants chœurs d'hommes: l'Union chorale de Couvét-Travers et la Concorde de Fleurier. Deux sociétés qui ne s'ignorent pas, bien au contraire. «Nous allons collaborer musicalement avec la Concorde qui, elle, fêtera son 125e anniversaire en l'an 2000. Nous travaillerons, en commun, des œuvres qui seront interprétées lors de notre anniversaire en 1999 et lors de l'anniversaire de la Concorde, une année plus tard», souligne, avec plaisir, Fred Sigenthaler.

MDC



Pour l'Union chorale, ici lors de son concert annuel de ce printemps, le millésime 1999 sera à marquer d'une pierre blanche. photo a-Charrière

Neuchâtel Exécutif: le PS choisit la jeunesse

Réuni hier soir en assemblée générale, la section de Neuchâtel du Parti socialiste a décidé de proposer au Conseil général d'élire Françoise Jeanneret au Conseil communal en remplacement de Monika Dulong, qui entrera au Conseil d'Etat le 20 mai.

Juriste, conseillère générale depuis 1988, Françoise Jeanneret, 38 ans, a été choisie hier à l'issue de quatre tours de scrutin. Après les éliminations successives de François Borel, Daniel Huguenin-Dumittan et de Pierrette Erard, le vote décisif l'a opposée à Mario Castioni, qui avait jusque-là fait toute la course en tête. Il semble que le vote des membres féminins de l'assemblée a alors joué un rôle important dans le choix final.

Selon la présidente de la section Raymonde Wicky, les débats se sont déroulés dans un climat serein. La jeunesse de Françoise Jeanneret - en fait la moins âgée des cinq candidates et candidats - a, de l'avis de plusieurs participants, joué en sa faveur, de même que son actuelle activité professionnelle, au sein non pas de la fonction publique, mais d'une entreprise privée.

JMP

Les Hauts-Geneveys La commune prendra soin de la République 14

A la rue de la République 14 se trouve un immeuble en piteux état. Ce bâtiment est tellement vétuste qu'il sera voué à un très sérieux lifting. Tel en a décidé, mardi soir, le Conseil général des Hauts-Geneveys. Pour un montant de 1,3 million de francs, la commune redonnera un vrai visage à cet immeuble qui, pour l'heure, compte sept appartements.

Réuni en séance mardi soir, le Conseil général des Hauts-Geneveys a accepté à l'unanimité que soient entrepris de très sérieux travaux de rénovation à l'immeuble République 14. Il a donc donné son aval à une dépense de 1,3 million de francs. Dépense qui ne grèvera pas les finances communales, puisque l'ensemble des charges financières et d'entretien seront couvertes par les futurs loyers. L'ensemble des travaux devra être effectué entre les mois de juillet et novembre prochains.

«Je tiens ici, au nom de mon groupe, a relevé le remarquable travail effectué par le Conseil communal et la commission de construction. Cette maison a vraiment besoin d'être rénovée», a lancé Daniel

Mathey. Le socialiste faisait référence, entre autres, du dossier très complet que les élus ont reçu à propos de l'objet République 14.

Dès lors que le Conseil général avait tout en main - descriptif des travaux, plan financiers, données officielles et techniques... -, il a voté comme un seul homme le crédit de 1,3 million de francs. Au sujet de la dépense, le président de commune Jean-Luc Pieren a bien précisé qu'il s'agissait «véritablement d'un plafond». D'ailleurs, il est fait mention dans le dossier établi

que le volet financier du projet ne tenait pas compte d'éventuelles subventions cantonales.

En gros, tout est à faire ou à refaire dans cet immeuble construit en 1930. Celui-ci compte actuelle sept appartements, dont un est formé en fait de deux logements. Au dernier étage, on trouve encore huit chambres. Aujourd'hui, deux appartements sont libres, alors que deux départs volontaires de locataires ont été annoncés. Le fait que plus de la moitié des logements se trouveront inoccupés à encourager

bien sûr le Conseil communal à foncer.

Dans le descriptif des travaux, on lit notamment que le locatif comptera huit appartements. A noter que la rénovation ne se limitera pas seulement aux murs, puisque des aménagements extérieurs seront réalisés. Ainsi, les jardins potagers, situé au sud, céderont leur place à une zone verte, entendez une zone de détente et de jeux. Les locataires concernés par les jardins ont donné leur accord pour que disparaissent leur lopin de terre.

Philippe Racine

Et les droits des enfants?

Le Conseil général des Hauts-Geneveys n'a pas hésité mardi soir à refuser le nouveau règlement de discipline établi par la commission scolaire. Ce refus n'a pas relevé du désaveu pur et simple. Les élus ont simplement pris cette décision afin que ledit règlement soit complété. Car, à leurs yeux, il manquait au texte une chose essentielle: les droits de l'enfant. «Si j'apprécie le lyrisme dont ont fait preuve les rédac-

teurs de ce règlement, celui-ci ne fait état que des droits des enseignants et de la commission financière», a relevé Paul Giger (PL-PPN). L'élue libérale a alors ajouté: «Je demande dès lors que soit ajouté à ce texte un chapitre consacré aux droits des enfants et de leurs parents. Ceux-ci doivent pouvoir, de façon reconnue, soulever des problèmes qu'ils pourraient rencontrer.» Une large majorité des élus

(13 voix pour, deux abstentions) a ensuite suivi Paul Giger, qui avait demandé le renvoi du texte. Toujours mardi soir, le Conseil général a accepté les comptes 1996 (déficit: 32.800 fr), ainsi qu'un crédit de 26.250 fr pour participer aux frais de réfection du stand de tir de Villiers-Dombresson. Enfin, le législatif a changé de président. Cette fonction sera assumée dorénavant par Gilbert Soquel (PL-PPN).

PHR

MDC

Le Landeron Premières nichées de corbeaux freux

Croassements aigus et plumage de jais, le corbeau freux niche pour la première fois dans le canton, près du camping du Landeron. Cette espèce protégée de corvidé se caractérise par son comportement social évolué. Les nids sont construits groupés et toute la communauté prend part à la défense de la nichée face aux prédateurs.

On peut facilement le confondre avec la corneille. Même noirceur, même allure. Mais il est plus petit, a un bec plus fin, plus clair. Son cri surtout est moins rauque. Il s'agit du corbeau freux, une espèce protégée. Pour la première fois dans le canton de Neuchâtel, le corbeau freux a niché. Une

corbeautière de 36 nids est installée dans la forêt des Pêches du Landeron, près du camping. Au bas mot, on estime qu'une cinquantaine de jeunes sont sortis aujourd'hui des nids.

«L'an passé déjà quelques individus avaient tenté de nicher, sans succès. Mais dès le mois de mars dernier, on a retrouvé les premiers restes de coquilles sous les nids», note Blaise Mulhauser, conservateur assistant au Musée d'histoire naturelle, responsable du département vertébrés. Immédiatement, il a rendu les autorités landeronnaises attentives à cet oiseau rare qu'est le freux. «Il était arrivé dans le Seeland que, par ignorance, des freux soient chassés», remarque-t-il. Il est vrai que

pour le néophyte, la différence entre le freux et la vulgaire corneille ne saute pas immédiatement aux yeux... Noir c'est noir.

Le corbeau freux est signalé en Suisse dès le milieu du siècle. Plus récemment, dans les années septante, on a confirmé son implantation en nombre dans le Seeland. Il y a même une grande corbeautière en plein centre de Berne! «C'est une espèce en pleine expansion. Mais on ne sait pas exactement d'où elle est originaire», explique Blaise Mulhauser, qui est allé observer le volatile jusqu'en Pologne où il est présent en surabondance. La grande particularité de ce corvidé est sa structure sociale développée qui le distingue des autres espèces.

L'oiseau est omnivore. Pour cet opportuniste, tout ce qui rentre fait ventre. Graines, végétaux, «dès que les jeunes naissent, on remarque que le régime devient plus protéiné, comprend des vers, des insectes ou des petits animaux», relève l'ornithologue. Les volatiles n'hésitent guère à se déplacer pour trouver pitance à leur goût. Après avoir écumé la Vieille Thielle durant les premiers mois de l'année, ils volent ces jours jusqu'à Lignières pour se nourrir!

Cette nouvelle implantation de freux dans le canton est précieuse pour les ornithologues, notamment dans le cadre du projet d'Atlas des oiseaux nicheurs du canton, un document en préparation.

Patrick Di Lenardo



Le corbeau freux: une implantation précieuse pour les ornithologues. photo Di Lenardo

Saint-Imier Une initiative privée étoffe l'offre d'accueil d'enfants

Il est fort rare qu'une motion puisse être en partie satisfaite à l'instant où elle est déposée. Or, à Saint-Imier, l'ouverture du lieu d'accueil d'enfants La Coccinelle a pratiquement coïncidé avec une requête socialiste. Si le problème du manque de places destinées aux enfants dont les parents travaillent perdure, grâce à une initiative privée, soutenue par la commune, il est désormais moins aigu.

Il faut avoir le courage de se jeter à l'eau. Alette Gomez n'attendra pas d'avoir reçu la confirmation écrite des promesses d'aides obtenues pour concrétiser son rêve. Elle décide d'ouvrir le 3 mars dernier un centre d'accueil d'enfants. La Coccinelle sera son nom, parce qu'elle sait l'insecte unanimement aimé des enfants, ce qui doit également être le cas de l'endroit qu'elle leur destine.

Ce projet, cette mère de famille depuis vingt ans, et maman de jour depuis une dizaine d'années, l'a peaufiné jusque dans les moindres détails. Elle s'est vite rendu compte que sa réalisation correspondait à une nécessité.

Il y a longtemps qu'à Saint-Imier, la seule garderie officielle affiche complet (voir encadré). Depuis, le refrain d'un manque de structures d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent est régulièrement entonné. Même si elles sont de plus en plus nombreuses, les mamans de jour ne peuvent pas à elle seules combler cette lacune. Avec l'apport de La Coccinelle, le problème s'atténue à défaut d'être définitivement réglé.

Aide communale

Saisie de la motion socialiste déposée au Conseil général le 27 février, la commission des œuvres sociales donnait un préavis favorable à un soutien financier pour la

phase de démarrage de ce nouveau lieu d'accueil.

A fin mars, le Conseil municipal octroyait une aide unique destinée à couvrir les frais de loyer, de chauffage et d'électricité. La missive précisait toutefois que la garderie devrait, dans les meilleurs délais, s'autofinancer.

Comme à la maison

Même si elle sait que le chapitre financier sera capital pour l'avenir de La Coccinelle, Alette Gomez désire, pour l'instant, concentrer son énergie sur le bon fonctionnement d'un endroit, quotidiennement fréquenté par une dizaine de gosses au moins.

Avec son amie Jacqueline Kneubühler, elle aussi totalement impliquée dans l'aventure, elles se sont donné pour objectif d'arriver à créer dans cet appartement de la rue Agassiz, une atmosphère familiale afin que les enfants se sentent chez eux. Pas besoin d'y séjourner longtemps pour

s'apercevoir que ce pari-là est déjà tenu.

Organisation souple

Il faut dire que les mêmes ont tout pour y être bien. Vide dans un premier temps, l'endroit a vite été rempli grâce à la générosité de la population. Meubles, jouets, jeux, mais aussi chaises à bascule et baby relax ont été donnés. Il ne manque plus aujourd'hui pour que La Coccinelle soit dotée de tout l'équipement nécessaire qu'un lave-vaisselle et une poussette de jumeaux.

Ouvert en semaine de 7h à 17h, cet endroit met la souplesse de son organisation à la

disposition des parents. A leur convenance, ils peuvent choisir d'y placer leur progéniture toute la journée ou une demi-journée seulement, avec ou sans le repas de midi. Apprécié également, le service de halte garderie qui permet de confier aux bons soins d'Alette Gomez et de Jacqueline Kneubühler son enfant une heure ou deux seulement, en fonction de ses obligations.

Peloton uni

Ici, que l'enfant ait un an - dès août les bébés seront acceptés - ou qu'il découvre les joies de l'école obligatoire, une activité au moins saura ré-

pondre à son attente. Bricolages, jeux, peinture, chants et promenades sont autant de divertissements appréciés.

La télévision ne fonctionne que rarement. Une seule fois à ce jour, les enfants ont tenu à ce qu'elle soit enclenchée. C'est lorsqu'ils sont rentrés d'une promenade où ils avaient assisté à Saint-Imier au passage du Tour de Romandie et qu'ils tenaient à connaître le nom du vainqueur du jour.

Contrairement à cette course cycliste, dans le peloton de La Coccinelle personne ne songe à s'échapper.

Nicolas Chiesa

Complémentarité bienvenue

Longtemps, la crèche La Pelouse a eu le monopole de la garde d'enfants à Saint-Imier. C'était avant que des mères de famille ne prolongent leur rôle en devenant mamans de jour. Une constante relie les deux époques: une liste d'attente guette toujours les enfants désirant passer une partie de leur journée dans l'établisse-

ment au bénéfice d'un statut communal.

Depuis l'ouverture du lieu d'accueil La Coccinelle, il s'agit de continuer à se montrer patient, mais l'attente dure moins longtemps. Directrice de la crèche, Marie-Anne Schori s'en félicite. «Il nous est arrivé d'être confrontés à des situations insolubles où nous butions sur un

manque de place pour s'occuper d'un enfant qui aurait impérativement, vu l'emploi du temps de ses parents, dû nous être confié. Aujourd'hui, ce risque est atténué.

La preuve de la complémentarité de leurs offres respectives, les responsables de La Pelouse et de La Coccinelle l'administrent en ayant des contacts fréquents. NIC



A La Coccinelle, les gosses ne sont pas dépaysés, puisqu'ils y retrouvent une atmosphère familiale. photo Leuenberger

Contrainte sexuelle Le tribunal tord le cou à un certain machisme

Hier à Courtelary, le Tribunal pénal d'arrondissement a condamné à six mois d'emprisonnement, avec sursis, un homme d'une trentaine d'années qui avait tenté d'exercer une contrainte sexuelle sur la personne d'une jeune femme. Il la transportait dans sa voiture et la justice a saisi cette occasion de rappeler, avec véhémence, que la pratique de l'auto-stop ne doit pas être reprochée à une femme et qu'il est intolérable d'y voir la moindre provocation.

«Le tribunal ne saurait tolérer qu'on reproche à une jeune femme d'avoir pratiqué l'auto-stop. L'avocat de la défense ne l'a pas fait et nous nous en réjouissons, car il est plus que temps de tordre le cou à cette opinion encore sous-jacente dans la population et née d'un machisme patriarcal parfaite-

ment déplacé!» Me Jean-Mario Gfeller, président, traduisait la conviction du tribunal en la matière. En ajoutant que l'auto-stop est d'ailleurs très généralement le fruit de contraintes financières et, dans nos régions périphériques, de contraintes liées aux horaires des transports publics.

Un jour d'été, sur le coup de midi

C'est en juin de l'année dernière, un dimanche vers 12h30, que X. a pris en charge Z., une très jeune femme qui faisait de l'auto-stop en ville de Bienne, pour rejoindre ses parents dans le Vallon de Saint-Imier. X., marié et alors père depuis quelques semaines, domicilié dans la ville de l'avenir, revenait de la gare, où il n'avait pas trouvé les amis recherchés, avec l'intention de rallier un cercle delémontain où il savait pouvoir rejoindre des compatriotes.

Arrivé à la hauteur de Frinwillier, par deux fois, l'homme posait sa main sur le genou de Z., qui la lui enlevait prestement et en protestant clairement. A deux reprises également, X. demandait à la jeune femme d'avoir avec lui des rapports sexuels, propositions qu'elle rejetait avec beaucoup de véhémence.

Sur ces faits, les versions des deux parties concordaient parfaitement, en instruction comme hier, X. admettant même qu'il percevait alors clairement la peur de la jeune femme.

Panique

Quelques centaines de mètres plus loin, cependant, l'homme quittait la route principale, pour engager son véhicule sur la rampe d'accès à la cimenterie Vigier. Z. lui demandait immédiatement et par deux fois d'arrêter la voiture pour qu'elle puisse en

sortir, mais il n'obtempérait pas. Le véhicule roulant très lentement, la jeune femme a ouvert la portière et est sortie en marche, opération d'autant plus délicate qu'elle avait un bras plâtré. Et X. de reconnaître hier qu'il avait conscience de la panique ressentie par Z.

Mais sur les faits qui se sont déroulés entre-temps, les versions de la victime et de l'homme divergent. Z. affirme que X. a tenté de glisser sa main entre ses jambes, puis sous sa veste, sur sa poitrine, ce que X. nie.

Il reste que grâce à une présence d'esprit rare dans ce genre de circonstances - son avocate, Me Brigitte Kütly, soulignait d'ailleurs que les victimes de tels actes sont quasiment toujours tétanisées -, Z. a quitté le véhicule et rallié en courant la route principale, où elle a été prise en charge par un automobiliste. Ce der-

nier témoignait hier de l'état dans lequel il avait trouvé la jeune femme, profondément choquée et en larmes.

Me Willy Lanz, avocat du prévenu, souhaitait que l'on acquitte purement et simplement son client. Le tribunal ne l'a pas suivi, en estimant que la version des faits relatée par Z. est la plus plausible, étant entendu que X. avait de solides raisons pour nier ses gestes les plus graves. Des gestes à connotation sexuelle claire, selon la justice, confortée dans sa conviction par le fait que X. a demandé à Z. de faire l'amour avec lui.

DOM

Le Tribunal pénal siègeait dans la composition suivante: président, Me Jean-Mario Gfeller; juges laïcs, Elisabeth Vogt, Geneviève Marca, Gérard Crelier et Francis Widmer. Les initiales utilisées sont fictives.

Chômage Légère diminution en avril

Le mois dernier, une légère baisse du chômage a été constatée sur le territoire bernois. Le district de Moutier est le principal bénéficiaire de cet effet.

Fin avril, 23.160 chômeurs étaient dénombrés dans le canton de Berne, soit 477 de moins que le mois précédent. En tout 28.461 personnes étaient en quête d'emploi, soit 305 de moins qu'en mars. De manière générale, cette baisse a surtout profité aux hommes. Le nombre de chômeurs a diminué de 247 dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans. Cette décade concerne aussi bien les jeunes en fin d'apprentissage (-120 sans-emploi) que les étudiants (-22). Recul du chômage également dans la classe d'âge 25 à 49 ans où 234 personnes ont trouvé de l'emploi. Si le nombre de personnes sans travail depuis 6 mois au maximum a fortement reculé (-819 sans emploi), celui des chômeurs de longue durée a malheureusement continué d'augmenter (+91).

Le district de Moutier enregistre une baisse sensible de son taux de chômage qui est désormais de 6,5% alors qu'il était de 7,4% en mars. En Prévôté, 769 personnes sont à la recherche d'un emploi alors qu'elles étaient 867 il y a un mois. Dans le district de Courtelary, où le taux de chômage est stable à 5,4%, 608 chômeurs, soit six de moins qu'en mars, se livrent à des démarches similaires. Dans le district de La Neuveville, qui affiche un taux de chômage est de 4,7%, 131 personnes, soit quatre de plus, partagent cette infortune. Avec son taux de 8,3%, Bienne reste, et de loin, le district le plus touché par le chômage. /nic-oid

BRÈVES

Chasseral Sommet accessible par la route

Depuis quelques jours, le sommet de Chasseral est à nouveau accessible par la route. Il est utile de rappeler aux automobilistes imériens que sur présentation du permis de circulation du véhicule, ils obtiendront à l'administration communale une carte annuelle de libre passage établie par la police municipale. Sans ce document, ils devront s'acquitter du montant prélevé par le syndicat du chemin alpestre de Chasseral à chaque passage. /réd.

Saint-Imier Dans le bain dès samedi

Les portes de la piscine s'ouvriront samedi à 9 heures. Comme lors des années précédentes, il sera possible de se baigner de 9h à 19h jusqu'à fin mai. Durant les mois de juin, juillet et août, la piscine fermera à 20 heures, alors que l'horaire de fin de saison sera conforme à celui en vigueur depuis samedi. A signaler que suite, à une décision du Conseil général, les enfants de Saint-Imier, bénéficient de la gratuité des installations. /oid

Thoune Nouvelle usine d'incinération

En adoptant un nouveau plan de quartier cantonal, le Conseil exécutif a donné son feu vert à la construction d'une installation d'incinération des ordures ménagères à Thoune. Dans le même temps, le gouvernement a rejeté les oppositions formulées contre ce projet. La nouvelle usine permettra de satisfaire des besoins reconnus, son emplacement est le plus approprié dans la région et elle n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement. /oid

Dopage La lutte passe par la prévention scolaire

En signant la Convention du Conseil de l'Europe contre le dopage, la Suisse s'est engagée à devenir active, à côté du contrôle antidopage, dans le domaine de la prévention également. Une brochure et un éventail de fiches sont, par exemple, destinés aux athlètes. Pour leur part, les enseignants ont émis le vœu de disposer d'une documentation spécifique pour présenter le sujet dans les écoles, raison pour laquelle un dossier d'informations de base a

été constitué sous la forme d'un classeur. Il se réfère, dans sa conception au contenu d'une vidéo couronnée au Festival international du film sportif de Jaca en Espagne. Il contient aussi une série de transparents et fournit une multitude d'informations sur les dessous du dopage. Ce classeur est destiné aux enseignants d'élèves à partir de 14 ans. Il peut être acheté à la médiathèque de l'Ecole fédérale de sport de Macolin. /réd-spr

DIVERS

ing.dipl. FUST

Téléviseurs portables



SABA M 37 K 12 - Un prix FUST imbattable

- Ecran couleur 37 cm
- 60 programmes
- Enregistrements automatique des chaînes
- Fonction sleep

Modèle Pal/Secam
SABA M 37 K 17 F ~~229.-~~ **199.-**

DECouvrez LES PRIX FUST!

Autres modèles dans notre sortiment:

Saba M 37 K 13 F ~~349.-~~ **269.-**
• 37 cm/Télétexte

Thomson 36 MT 16 ~~399.-~~ **299.-**
• 37 cm/Télétexte/Pal-/Secam

Philips 14 PT 156 B ~~499.-~~ **399.-**
• 37 cm/Télétexte/Pal-/Secam

Sony KV-14 M 1 B ~~499.-~~ **399.-**
• 36 cm Trinitron/Pal-/Secam

• Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
• Les derniers modèles de toutes les marques renommées en stock
• Achat contre facture • En permanence, modèles d'occasion et d'exposition à prix avantageux • Réparation pour toutes les marques

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 032 926 12 22 (PC)
Porrentruy, à l'ex-Innovation 032 4668022 (PC)
Biemme, Hyper-Fust, rue de Sölleure 122 032 34416 02 (PC)
Biemme, chez ex-Jelmoli 032 3287060 (PC)
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 032 723 08 52 (PC)
Neuchâtel, chez Globus (Armouris) 032 7242674 (PC)

Nouveau: Marin, Fleur-de-Lys 26, Marin-Centre 032 756 92 42 (PC)
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide et remplacement d'appareils de toutes marques 0800 559111
Consultation et service de commandes téléphoniques 155 56 66
Hot-Line pour ordinateurs et fax (Fr. 2.13/minute) 157 50 30

HÔTEL RESTAURANT DES **THROIS THROIS**
CH-2400 Le Locle
Rue du Temple 29
Tél. 032/934 21 00
Fax 032/931 58 72

RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL
Nouvelle direction

CHAMBRES DÈS Fr. 80.-

TEEL Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Ce soir, 15 mai à 20 heures

AUJOURD'HUI EN CÔTE-D'IVOIRE
L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Avec Mademleine et Gilbert Gouentoueu, Ivoiriens, qui nous parleront de leur pays.

Organisation: Eglise évangélique libre de La Chaux-de-Fonds
Eglise évangélique libre du Locle

Cordiale invitation à tous!

OCCASIONS

Ford Fiesta 1.8 16V 1993, bleu pétrole Fr. 12 800.-
Ford Fiesta 1.3 Fashion 1995, bleu Fr. 12 800.-
Ford Sierra 2.0i Leader 4x4 1991, bordeaux Fr. 8 800.-
Fiat Uno 1.4i S 1993, verte, 5 p. Fr. 8 800.-
Citroën ZX 1.4i Aventure 1994, rouge, 5 p. Fr. 12 900.-
Ford Escort 1.8 GHIA 1994, blanche, 5 p. Fr. 15 500.-
Ford Sierra 2.0 CLX 1992, bordeaux, 5 p. Fr. 11 500.-
Mazda 323F 1.8 GLX 1995, verte Fr. 17 500.-
Lancia Delta HF Turbo 1992, bordeaux Fr. 9 800.-
Alfa 75 TS Super 1991, gris métal. Fr. 8 500.-
Ford Sierra Cosworth 1990, blanche Fr. 22 800.-
Lancia Y10 Junior 1994, violette Fr. 9 500.-
Ford Fiesta 1.4 GHIA 1996, bleu Fr. 16 900.-
Ford Scorpio 2.0i 16V Fr. 19 500.-
Luxury 1995, bleu métal. Fr. 15 500.-
Ford Escort RS 2000 1993, bleu métal. Fr. 17 800.-
Ford Mondeo 2.0i SI 1993, noir, kit, A.C. Fr. 8 800.-
Hyundai Lantra 1.6 GLS 1992, bleu Fr. 8 800.-

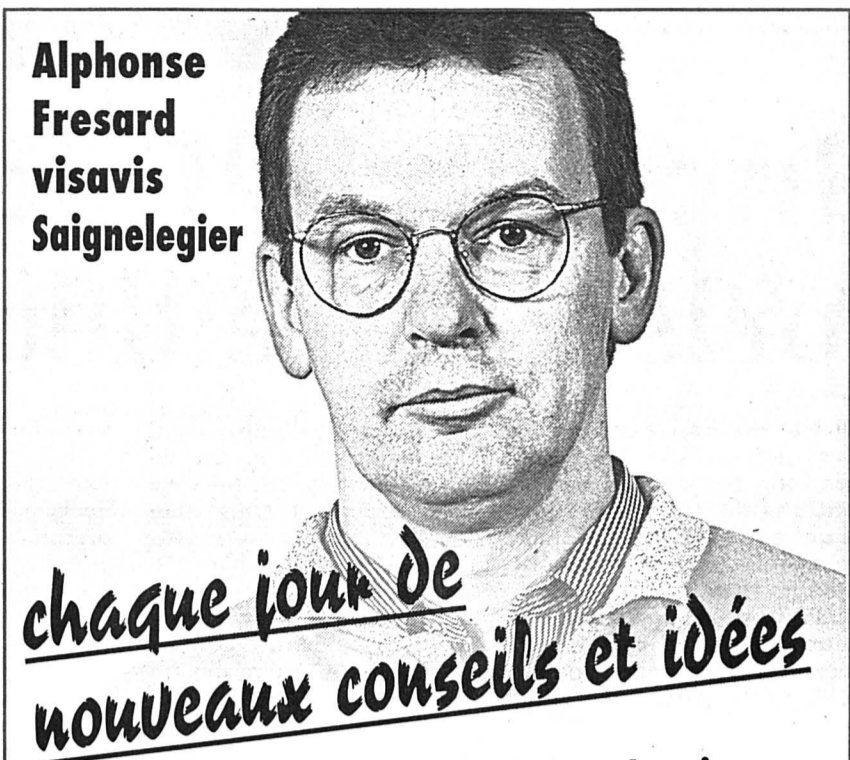
UTILITAIRES - 4x4 - STATION-WAGON

Ford Explorer 4.0 XL Club 1992, brun métal. Fr. 19 500.-
Peugeot 405 1.9 SRI X4 1991, gris foncé Fr. 10 500.-
Opel Astra 1.6 CD 1993, blanc Fr. 13 800.-
Ford Mondeo 2.0 GLX aut. 1995, aubergine, A.C. Fr. 21 900.-
Ford Sierra 2.0i CL 4x4 1991, rouge Fr. 12 500.-
Ford Escort 1.6 CLX 1995, bleu Fr. 17 900.-
Ford Explorer 4.0 1995, vert, toutes opti. Fr. 35 800.-

ÉCHANGE - REPRISE - CRÉDIT IMMÉDIAT

PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE, 032/926 73 44

Garage DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds 032/ 926 81 81
Le Locle 032/ 931 24 91
Neuchâtel 032/ 721 21 11



Alphonse Fresard visavis Saignelegier

chaque jour de nouveaux conseils et idées

et ensemble avec mes 1600 collègues de primo et visavis, je vous propose les actions suivantes:
valable dès le 14.5.97

Nestlé HIRZ LC 1-le séré unique en son genre

Léger, crémeux et savoureux renforce les défenses naturelles du corps

• Nature 1.20
• Vanille
• Mocca

125 g

toujours les dernières nouveautés!

frais et actuel

Poires Packhams de l'Afrique du Sud nouvelle récolte
kg **2.30**

Crème à fouetter UHT 2,5 dl **2.40**

Emmi Séré à la crème
• Vanille
• Nature 500 g **3.90**

Tavarotti Jambon modèle en tranches 100 g **2.45**

Carottes d'Italie nouvelle récolte kg **1.40**

Marques exclusives

Vin rouge d'Espagne **Rioja D.O. 1994 «Fuego Mayor»** 75 cl ~~7.90~~ **6.40**

Vin rosé d'Italie **Rosato della Toscana 1995 «Bella Nota»** 75 cl ~~7.75~~ **5.95**

Vin blanc vaudois **La Côte 1995 «Domaine des Monneyres»** 75 cl ~~7.95~~ **6.75**

Nescafé Red Cup Classic Sachets de recharge DUO 2x150 g **12.95**

• Cappuccino sans sucre 125 g **4.95**

Lindt Lait/noisettes 300 g **3.95**

Maggi Arôme liquide 200 ml **2.70**

Assugrin Poudre 90 g **4.40**

• liquide Bouteille 125 ml **4.50**

Evian 1,5 litre **-.95**

Heineken Bière Boîte 50 cl **1.40**

Comfort Silk Feeling Sachets de recharge 2x1 litre **9.30**

Dixan Blue Power Poudre Box 4 kg **9.95**

FINANCE

CREDIT SUISSE

CRÉDIT PRIVÉ

TAUX D'INTÉRÊT 10,5 % SEULEMENT

COMPAREZ SANS TARDER!

TÉLÉPHONE GRATUIT 24 HEURES SUR 24

0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 10,5%
Exemple de tarif: montant net CHF 5000.-
Frais totaux pour 12 mois = CHF 275.20

Appelez-nous ou envoyez le coupon au CREDIT SUISSE,
Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 032/720 98 95

Adresse Internet: <http://www.credit-suisse.ch>
E-mail: kiosk-priv-credit@ska.com

Crédit désiré CHF: _____
Mensualités env. CHF: _____

Nom: _____ Prénom: _____
Rue/N°: _____ NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____ Domicilié ici depuis: _____
Date de naissance: _____ Etat civil: _____
Nationalité: _____ Revenu net CHF: _____
Loyer CHF: _____ Date: _____
Signature: _____

J'autorise le CREDIT SUISSE à utiliser les données ci-dessus pour examiner la demande et à s'adresser à la ZEK. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00/371

IMMOBILIER

A vendre à Concise un magnifique appartement de **5 1/2 PIÈCES**

situation calme et ensoleillée, vue sur le lac et les Alpes, grande mezzanine, 2 salles d'eau, cheminée, grande terrasse.
Garage et place de parc.
Prix Fr. 460 000.-
Tout de suite ou à convenir.
Tél. 032/835 25 48

Quartier Bois du Petit-Château A vendre

Appartement

de 3 1/2 pièces, avec balcon et sortie directe sur terrasse-jardin.
Situation ensoleillée et tranquille.
Pour traiter: Fr. 65 000.-

Pierre Grandjean
Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

À LOUER Crêtets 10

Studio

A proximité centre ville
Loyer: Fr. 380.- + charges
Buanderie

Libre dès le 1.7.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGES SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

primo visavis

frais - actuel - près de chez vous

Industrie laitière La Miba

prise entre deux grandes vagues

Prise au cou l'an passé par le groupe Toni qui pensait fermer les installations de Bâle - vers lesquelles coule le lait jurassien - la Miba a vivement réagi. Hier à Oensingen, les 276 délégués présents ont pris note des résultats en demi-teinte négociés pour sauver le site de production rhénan. La libéralisation du prix du lait annonce une seconde tourmente...

En 1993, la fusion de quatre fédérations laitières (Berne, Bâle, Winthertour et Vaud-Fribourg, rejoint deux ans plus tard par Neuchâtel) donnait naissance au groupe Toni, un géant qui englobe 1300 producteurs de lait. La pression sur les prix des produits laitiers et une surcapacité entraînaient des mesures sévères au vu des pertes du groupe (78 millions l'an passé).

Vive réaction

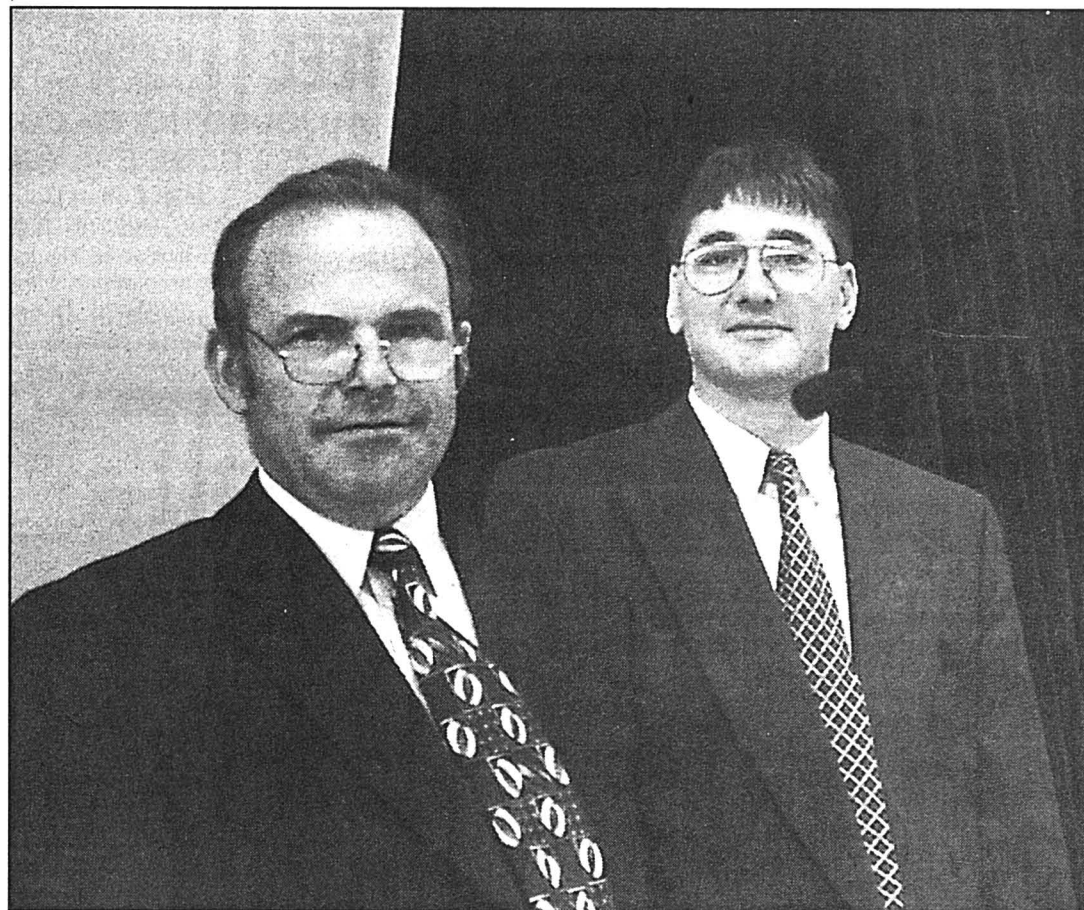
Toni prévoyait ainsi l'an passé de gommer le centre de production de la Miba à Bâle. La réaction a été très

vive et, lors d'une assemblée extraordinaire en novembre à Muttentz, les délégués donnaient trois mandats à leurs dirigeants. Hier à Oensingen, ces dirigeants ont fait état de leurs tractations avec la holding. Primo: maintien du centre de fabrication à Bâle. Au vu des importants investissements effectués dans la beurrerie bâloise (tout devait être transféré chez Cremo Fribourg) et en tenant compte des besoins des consommateurs en lait frais dans le Nord-Ouest de la Suisse, décision a été prise d'optimiser la fabrication du beurre et de laisser une partie du conditionnement du lait à Bâle. Une production minimale est donc maintenue à Bâle. On ne sait combien de postes de travail seront supprimés. Dans les deux ans, Toni (2400 employés) compte supprimer 250 postes. Il en a déjà gommé 300 en trois ans. Bref, la Miba limite les dégâts. Toni a par compte admis en second point que la participation de la Miba au groupe (quelque 80 millions) était

trop élevée. Un terrain situé à Bâle devrait être restitué. Par contre, la rétrocession de la gestion de la matière première, l'or blanc, n'est guère possible au terme d'un contrat qui court jusqu'en 2007...!

Prix du lait?

De son côté, Jacques Gygax a donné une information sur l'avenir du prix du lait. Il y a pression sur les prix (baisse de 10 centimes annoncée par Berne en 1998), la libéralisation des prix est à la porte et le secteur fromager sera housculé. Dans cette perspective, l'orateur rappelle que Toni assume jusqu'en 2007 la prise en charge totale du lait. Mais il n'assume plus un prix fixé. Le prix de base sera remplacé dès mai 1999 par un prix «cible» qui dépendra des protections à la frontière, du soutien au compte laitier et de la valeur ajoutée obtenue sur le marché. Ce prix cible sera déterminé d'année en année. Les laits spéciaux (bio, M-Sano, non-sensilage) continueront de bénéficier de primes spéciales.



Franz Fuchs, le président de la Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse et le Jurassien Jacques Gygax, membre de la direction. photo Gogniat

Fédération en chiffres

Fédération du Nord-Ouest de la Suisse née voici 91 ans, la Miba regroupe des producteurs de six cantons. Avec 1259 membres et 15.584 vaches, Soleure vient en tête. Le Jura suit immédiatement avec 949 membres et 15.249 vaches (de grands troupeaux). Suit Bâle-Campagne (1088 membres pour 11.942 vaches), Argovie (712 membres et 7554 vaches), Berne (262 membres pour 3493 vaches) et Bâle-Ville

avec 11 membres et 172 vaches. Depuis 1997, le nombre de fournisseurs de lait à diminué de 40% en Argovie, 36% à Soleure et Bâle-Ville, 34% à Bâle-Campagne, 30% à Berne tandis que le Jura résiste mieux avec une diminution de 29%. A l'inverse, la production durant la même période a fait un bond de 11% en moyenne. Elle est même de 26% pour le Jura.

La Miba a mis en valeur l'an passé 234.050 tonnes

de lait, chiffre stable depuis 1991. Les trois quart de cette masse sont livrés à Bâle. Il n'y a guère qu'un douzième qui est transformé en fromage et un autre douzième centrifugé sur place. Signons enfin que la Miba a une situation financière saine avec un bénéfice de 423.000 francs l'an passé (Toni s'occupe de la mise en valeur), des réserves de 21 millions et un capital propre de 35 millions.

MGO

Toni a engagé un ambitieux plan de restructuration et de conquête des marchés pour assurer la survie du groupe. A ce titre, il est prévu d'améliorer la collecte du lait pour

réduire les coûts de transport. «Une réorganisation des tournées de ramassage interviendra en juin 97» a précisé Jacques Gygax. Il y aura des changements d'ho-

raire... On le voit, les choses évoluent très vite au sein de ce groupe et la Miba tente de préserver l'essentiel.

Michel Gogniat

Miba redevient Miba

Au cours de son assemblée d'hier, les délégués de la Miba ont encore pris trois décisions. Au sein du comité de cette fédération, Bernard Beuchat d'Epauvillers, en poste depuis 1983, passe la main. C'est André Rebetz du Pré-Petijean qui lui suc-

cède. Une distinction comme sociétaire méritant a été décernée à Wilhelm Amstutz, secrétaire-caissier à la société de Fornet-Dessous. Révélateur enfin de l'esprit du temps, une modification de la raison sociale a été approuvée. Miba Bâle SA était

devenue début 1996 Toni Bâle SA. La fédération laitière a tenu à retrouver son ancien nom pour redevenir... «Miba, Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse» et retrouver ainsi un peu de son âme...

MGO

Procureur-Gouvernement Le conflit HC Montfaucon

se termine en eau de boudin Un nouvel entraîneur

Le conflit de compétences entre le procureur du Jura Arthur Hublard et le Gouvernement se termine en eau de boudin. Dans un arrêt, la Chambre d'accusation, saisie par l'exécutif, donne tort à ce dernier, tout en jugeant inadéquats les propos tenus par le procureur. Elle (regrette) que ce conflit se soit déroulé par la voie de la presse et ne peut que déplorer l'escalade verbale qui a suivi.

Suite aux incidents survenus lors d'une manifestation de paysans à Berne, le 23 octobre dernier, la police bernoise avait demandé à celle du Jura d'identifier des manifestants jurassiens sur des photographies. La police du Jura avait transmis cette demande au Gouvernement qui

avait refusé d'y répondre, la considérant comme une demande administrative. Le procureur bernois avait alors interpellé son collègue jurassien Arthur Hublard. Il avait répondu avoir «grosse honte» de la décision du Gouvernement. La réponse du procureur avait été publiée dans la presse, où il avait aussi publié une lettre ouverte, après que sa maison avait été barbouillée.

Le Gouvernement avait alors demandé l'avis de la Chambre d'accusation, celle-ci pouvant engager une procédure disciplinaire envers le procureur. Or, dans son arrêt rendu le 6 mai, la Chambre d'accusation estime que le procureur avait raison et que le Gouvernement avait tort de considérer la demande bernoise comme une affaire admi-

nistrative. En effet, une enquête étant ouverte à Berne, il s'agissait d'une affaire pénale. En vertu de l'accord intercantonal d'entraide judiciaire, le Jura devait répondre à la demande bernoise d'aide dans l'identification des manifestants.

Mais la Chambre d'accusation juge les propos du procureur Hublard «peu compatibles avec le devoir de réserve incombant aux magistrats au service de la justice envers ceux du pouvoir exécutif». Elle regrette aussi que cette brouille ait été étalée dans la presse. Elle renonce enfin à ouvrir une procédure disciplinaire contre le procureur.

Réaction du Gouvernement

On conçoit que le Gouvernement n'est pas satisfait de la décision de la Chambre d'accusa-

tion. L'exécutif maintient que la demande de la police bernoise était et reste une simple demande administrative. Surtout, les appréciations différentes faites par lui et par le procureur ne justifiaient pas les écarts de langage et l'absence de réserve du procureur. L'exécutif conteste d'ailleurs que le procureur avait la compétence d'intervenir dans cette affaire. La question de savoir qui dirige la police judiciaire reste ouverte.

Le Gouvernement évoque aussi la proportionnalité des mesures. S'il faut regretter les violences commises à Berne, l'intervention de la police a été disproportionnée. Procéder ensuite à la délation de paysans jurassiens ne faisait qu'envenimer les choses, conclut-il.

Victor Giordano

dra en tête de l'équipe. L'entraîneur Bernard Goudron, de Saignelégier cède son poste à Alain Jeanrichard, de Tramelan. La première équipe, coachée par Christian Vuillaume, sera quelque peu renforcée. Une seconde formation disputera des matchs amicaux et des tournois corporatifs. Le nouveau comité est composé comme suit: Peter Grifhorst (président), Georges Brahour (vice-président), Nicole Froidevaux (secrétaire), Didier Aubry (caissier), André Queloz, Sylvain Jeanbourquin et Alain Jeanrichard (membres).

AUY

Saignelégier Les pluies d'avril en chiffres

Durant le mois d'avril, Mario Jeanbourquin, préposé à la station pluviométrique de Saignelégier, a fait les observations suivantes: il y a eu 12 jours de précipitations pour un total de 99.9 mm. Pour les quatre mois de l'année, il est

ainsi tombé 323 mm de précipitations surtout sous forme de pluie contre 199 mm en 1996 et 783 mm en 1995. La température a varié entre moins 3 degrés (moins 3 en 96) et 13 degrés seulement (22 degrés en 96).

AUY

Saignelégier Cambriolage à la gare

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, le buffet de la Gare à Saignelégier a reçu la visite de voleurs. Ils ont forcé

l'automate à cigarettes pour emporter la caisse. Ils ont forcé aussi un tiroir.

MGO

BRÈVES

Les Breuleux Changement au tennis

Après huit ans de dévouement à la tête du Tennis club des Breuleux, Sonia Donzé a décidé de passer la main. Elle sera remplacée par Michel Haegeli. D'autres changements importants ont marqué l'assemblée générale de la société. Romain Bouille, trésorier depuis neuf ans, cède son poste à Michaël Joly. Enfin, Elisabeth Baume a quitté le comité. Elle sera remplacée par Romain Gigandet qui devient vice-président. Les sortants ont été remerciés et félicités

AUY

Judo à Saignelégier Des soucis

Une dizaine de membres ont participé à l'assemblée générale du Judo club des Franches-Montagnes. Président, Martial Cléménçon s'est inquiété de la légère diminution des effectifs. Le club compte 70 membres: 29 pratiquent le judo, 27 le karaté et 13 le jujitsu. Un groupe de compétition sera constitué et entraîné par Sylvain Müller.

Le président a retracé la vie de la société et a félicité les membres qui se sont distingués en compétition. L'entraî-

neur René Masson a regretté le manque d'assiduité aux entraînements, notamment de la part des judokas qui ne sont plus que deux à s'entraîner régulièrement. Malgré l'importante dépense consentie pour le remplacement du tatami, la situation financière est saine. Un tournoi juniors le 28 juin, un stage karaté du 2 au 6 juillet et le championnat jurassien par équipes judo junior le 28 septembre sont prévus.

AUY

Bilatérales Le Conseil fédéral veut conclure avant la pause estivale



Jakob Kellenberger, coordinateur des négociations suisses à Bruxelles. photo Keystone-0

Le Conseil fédéral a réaffirmé hier sa volonté d'achever les négociations avec l'Union européenne (UE) avant la pause estivale. Dans les jours à venir, il mènera d'intenses consultations avec les commissions de politique extérieure des Chambres, les cantons et les partis gouvernementaux.

Les négociations bilatérales sont ainsi au menu des entretiens entre Conseil fédéral et partis gouvernementaux à la maison de Watteville demain. Les milieux concernés, notamment des secteurs des transports et de l'environnement, seront également consultés, a indiqué hier le vice-chancelier Achille Casanova. Le Conseil fédéral définira ensuite la marche à suivre. Il entend consolider sa position en vue des prochaines réunions du Conseil de l'UE afin que les négocia-

tions puissent aboutir immédiatement. En discutant de l'état d'avancement des négociations bilatérales, le Conseil fédéral a en particulier étudié en détail les dossiers de la libre circulation des personnes, du trafic terrestre et du trafic aérien. Dans ces domaines, les positions de la Suisse et de l'UE divergent encore, a rappelé le vice-chancelier.

«Les points qui posent encore quelques problèmes» sont les 5e et 7e libertés dans le domaine du trafic aérien. Elles permettraient aux compagnies d'aviation helvétiques de charger des passagers lors des escales dans l'UE (Genève-Paris-Madrid) et d'effectuer des vols internes à l'UE (Paris-Madrid). S'agissant du trafic terrestre, il faut résoudre la question de l'ampleur des mesures fiscales à mettre en œuvre afin d'assurer un transfert effectif des camions de la route au rail.

En matière de trafic routier, des divergences subsistent en ce qui concerne les mécanismes de protection éventuels (clause de sauvegarde) et les contingents. Certains détails relatifs à la lex Friedrich et aux dispositions touchant les frontaliers restent enfin à régler dans le dossier de la libre circulation des personnes.

Bruxelles attend

Les Quinze avaient annoncé mardi qu'ils espéraient obtenir de nouvelles précisions de la part du Conseil fédéral en ce qui concerne les transports terrestres. Les spécialistes des transports des Etats membres de l'UE doivent se réunir ce soir pour débattre de la position suisse. Les Quinze devraient décider mardi - après le week-end de Pentecôte - si le dossier est assez mûr pour justifier la tenue d'un conseil extraordinaire des ministres des transports le 29 mai./ats

Colloque: maigre bilan de nos relations économiques avec l'Europe centrale et de l'Est

La coopération économique et l'aide financière de la Suisse aux pays de l'ex-bloc communiste, à qui de nombreux experts reprochent son manque de visions et de stratégie (notre édition du 14 décembre 1996) ont fait l'objet d'un colloque de deux jours à Berne, placé sous le patronage du Département des Affaires étrangères. A cette réunion organisée par le Forum Est-Ouest participaient notamment M. von Reding, sous-directeur de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures, nouveau responsable pour ce secteur, ainsi que de nombreux experts et quelques représentants de l'industrie et du commerce.

Claude Haenggli

Ce qu'on appelle communément «Europe de l'Est» est en réalité une mosaïque d'Etats fort divers, qu'on peut répartir en trois groupes principaux: les pays de l'ancienne Au-

triche-Hongrie, ainsi que la Pologne, les pays dit balkaniques et ceux de l'ancienne Union soviétique. Si les pays du premier groupe, avec en tête la République tchèque, la Pologne et la Hongrie, ont fait ces derniers temps des progrès économiques remarquables (l'augmentation de leur produit national brut est nettement supérieure à celle que connaît la Suisse), ceux des deux autres groupes ont une économie bien malade et sont régulièrement secoués par des conflits locaux (ex-Yougoslavie, Caucase) ou de graves troubles politiques et économiques (Albanie, Bulgarie).

Nouvelles frontières

Même si les frontières de ces Etats ne sont plus aussi infranchissables que du temps du communisme, elles n'en restent pas moins bien réelles en raison du nationalisme souvent exacerbé et des différences de développement qui sont particulièrement frappantes comme par exemple entre la Pologne et ses voisins

de l'est (Lituanie, Biélorussie, Ukraine). Par ailleurs, la tendance de l'Union européenne à se replier sur elle-même pour résoudre les problèmes économiques et financiers résultant de la mise en place de l'euro, ainsi que les répercussions de l'accord de Schengen sur l'abolition des frontières internes ont favorisé l'édification d'une sorte de nouveau «rideau de fer» entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est.

Un autre phénomène frappe les observateurs: les Européens de l'Ouest semblent privilégier les actions spectaculaires, comme celle qui consiste à fournir des vivres à l'Albanie au lieu de désarmer les mafiosi qui empêchent la juste répartition des produits agricoles, dont ce pays ne manque aucunement.

Les priorités de la Suisse

On s'est beaucoup demandé pourquoi des pays comme le Kirghistan occupent une telle place dans le programme de coopération économique suisse avec les pays de l'Est.

De même, il n'est pas évident que l'Europe des Balkans doive recevoir une aide plus grande que celle du centre, plus proche de nous et de notre mentalité.

Ce choix est bien sûr en partie politique. Par exemple, la Suisse fait partie du même groupe que les pays de l'Asie centrale dans les institutions internationales d'aide financière et désire en conserver la présidence. Etant donné cependant la modestie des moyens (la somme annuelle à disposition représente moins d'argent que trois nouveaux kilomètres d'autoroute), des pays traditionnellement proches de nous comme la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Slovénie font les frais de cet engagement dans des régions plus lointaines.

Beaucoup de participants ont évoqué nos liens étroits avec l'Europe du centre, entre autres l'apport qu'ont été pour notre économie les réfugiés polonais (au cours de la Seconde Guerre mondiale), puis hon-

grois et tchécoslovaques, ainsi que les profits presque immédiats que pourraient retirer nos entreprises d'une coopération plus étroite, si elles n'étaient pas en ce moment d'une frilosité extrême en ce qui concerne de nouveaux engagements.

La tendance est donc à critiquer, souvent non sans raison, ce qui a été fait jusqu'à présent et à discuter de ce que l'on pourrait faire mieux. Mais les réalisations concrètes font encore défaut, même si l'Office fédéral des relations économiques extérieures donne l'impression d'avoir fait une analyse maintenant beaucoup plus réaliste de la situation et multiplie les initiatives pour intéresser des investisseurs potentiels. En attendant, des pays solidement ancrés au centre de l'Europe, et dont la culture a joué un rôle si important au cours de notre histoire commune, continuent à être traités comme des nations du tiers monde, juste bonnes à faire de temps en temps l'objet d'actes de charité. **CLH**

Sécurité aux frontières: coopération accrue

La Suisse va négocier avec la France une collaboration plus étroite, et sur le terrain, en matière de sécurité aux frontières, a indiqué hier le Conseil fédéral. Parmi les domaines visés: la migration illégale et le crime organisé.

La coopération transfrontalière fonctionne déjà, souligne le Conseil fédéral. Mais il faut en consolider les bases. Par exemple: mise sur pied de centres communs de coopération à proximité de la frontière, collaboration directe entre unités opérationnelles de police et des douanes, assistance réciproque.

Une démarche analogue va s'engager avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Il s'agit de compenser le fait que l'Europe harmonise ses dispositions en matière de sécurité et peut ainsi abolir ses frontières intérieures (espace Schengen). Reléguée à l'extérieur, la Suisse veut éviter de devenir le refuge de la migration clandestine et du crime organisé. **FNU**



Cannes Haneke fait dans la spirale de la surenchère

Il y a deux Autrichiens qui comptent dans le cinéma: Arnold Schwarzenegger et Michael Haneke. Si le premier n'est pas à Cannes, le second y a présenté hier son film «Funny Games». L'électrochoc de la compétition a fait fuir des travées entières de spectateurs épouvantés.

De Cannes:
Christian Georges

Ça commence très soft. Anna, Georg et le petit Schorsch jouent aux devinettes musicales dans la Range Rover qui tracte le voilier des vacances. Les airs d'opéra défilent dans le lecteur CD. Quand la famille arrive au bord du lac, les voisins sont déjà arrivés. Il fait beau. On aère la maison, maman remplit le frigo.

Tandis que Georg et son fils mettent le bateau à l'eau, Anna s'affaire à la cuisine. Que faire de toute la viande? Un kilo et demi de bœuf! Il faudra penser à inviter Fred et sa femme, «si non il y aura des steaks pour toute la semaine». Voici l'ami des voisins, gros garçon courtois, sans doute étudiant, qui ré-

clame quelques œufs. Balourd maladroit: il les laisse tomber dans le vestibule, avant de faire chuter le téléphone portable d'Anna dans l'eau de vaisselle.

Raplique une autre connaissance des voisins, Paul. Bonnes manières et gants blancs (un eczéma sans doute). Alors, ces œufs? Georg vient au secours de sa femme, qui commence à être exaspérée par l'insistance des deux dadais. Mal lui en prend: Paul lui fracasse la jambe d'un coup de club de golf.

Les vacances paisibles basculent. Isolés du monde, à la merci de deux sadiques qui contrôlent tranquillement la situation, Georg, Anna et Schorsch n'auraient pas imaginé le pire de leurs cauchemars.

Douche glacée

Comme dans ses films précédents (dont «Benny's Video»), Michael Haneke questionne le rapport que le spectateur entretient avec la violence que nous consommons chaque jour. Dans la spirale de surenchère, son contenu a fini par perdre toute pertinence. Et dans le flot

des images animées, l'interchangeabilité des films et des actualités garantit au spectateur-zappeur le caractère fictif et ludique de ce qui est donné en spectacle. C'est ce consommateur passif et bercé par un doux sentiment de sécurité que «Funny Games» entend choquer.

«Je tente de trouver des moyens de montrer la violence telle qu'elle est: car elle n'est pas consommable», insiste Michael Haneke. «Je la renvoie à sa réalité, qui est la douleur, la blessure infligée à l'autre.»

Pas plein cadre

Sous sa caméra, l'agression physique n'est jamais montrée en plein cadre. Mais en focalisant son intérêt sur les victimes, dans un univers domestique décrit avec une précision documentaire, le cinéaste maintient de force son spectateur sous la douche glacée. Il accentue encore l'inconfort de celui-ci en permettant aux tortionnaires d'adresser des clins d'œil à la caméra. Ce faisant, il brise l'écran protecteur qui sépare généralement la salle de la réalité représentée.

Le coup de grâce? «J'ai voulu prévenir toute interprétation psychologique», dit l'Autrichien. Interrogés sur les raisons de leur acharnement sadique, les deux jeunes gens du film proposent des variantes convenues mais peu crédibles (enfance malheureuse, besoin d'argent...). S'il fallait donner un exemple de l'intensité du cinéma de Haneke, ce serait cette image: celle d'un homme et d'une femme prostrés, tétanisés de douleur dans leur salon, tandis que la télévision déroule le commentaire enthousiaste d'une course automobile.

La leçon de Milos Forman

Au moment où Haneke s'exprimait devant la presse, Milos Forman dispensait sa «leçon de cinéma»: le réalisateur d'«Amadeus» n'a préconisé qu'une seule recette pour réaliser un bon film: «Dites la vérité sans être ennuyeux. C'est tout. Mais ce n'est pas facile: la vérité est souvent ennuyeuse! Les gens préfèrent entendre les mensonges, qui sont plus intrigants et amusants.»

Pas besoin de conclure... **CHG**



Andie McDowell et Wim Wenders: une touche de classe à Cannes. photo Keystone

Recherche Charles Kleiber nouveau secrétaire d'Etat

Le choix a pris plus de temps que prévu initialement mais il est officiel depuis hier: le Jurassien (Vaudois d'adoption) Charles Kleiber qui succédera à Heinrich Ursprung à la tête du Groupement de la science et de la recherche, avec le titre de secrétaire d'Etat. «Un administrateur imaginaire et expérimenté, qui a l'oreille des scientifiques», a résumé Ruth Dreifuss.

De Berne:
François Nussbaum

Le choix n'a pas été facile. Non seulement des candidats de valeur figuraient parmi une centaine en lice, mais la procédure de nomination entraînait en collision avec la réorganisation des départements fédéraux. Il fallait, en priorité, s'assurer d'une collaboration efficace entre les Départements de l'intérieur et de l'économie publique.

Le Groupement de la science et de la recherche (GSR) est en effet à cheval sur les deux départements, dans la mesure où la politique de la science touche à l'éducation, à la recherche fondamentale et appliquée, aux universités, aux Ecoles polytechniques, à l'économie. Le poste ayant été clairement défini sur le plan administratif, la nomination a pu avoir lieu.

On sait que, parmi les noms de prétendants évoqués, figuraient la syndique de Lausanne Yvette Jaggi, les conseillers aux Etats Gian-Reto Plattner et Thomas On-

ken, le diplomate Tim Guldimann, l'économiste et député Peter Tschopp, le vice-président des Ecoles polytechniques fédérales Stephan Bieri.

Jean Guinand conseiller

Pour mieux diriger son choix, Ruth Dreifuss, chef du Département de l'intérieur, a fait appel aux conseils de cinq personnalités extérieures, dont le Prix Nobel Heinrich Ernst, les anciens recteurs Jean-Claude Favez (Genève) et Jean Guinand (NE). C'est finalement Charles Kleiber qui a été nommé, un homme hors des sérails qui auraient pu s'imposer, scientifique, fédéral ou politique.

Charles Kleiber, 55 ans, élevé à Moutier, architecte sorti de l'EPFL, a mené sa carrière dans le canton de Vaud. C'est lui qui a conçu et mis en œuvre la planification et le financement des établissements sanitaires. Chef du Service de la santé publique puis directeur des hospices cantonaux, il a lancé le projet de fusion des hôpitaux genevois et vaudois, ainsi que la collaboration des facultés de médecine des deux cantons.

Curiosité tous azimuts

Sa thèse de doctorat révèle sa double exigence sociale et économique: «Incitation économique à la performance dans les services de soins». Une thèse récompensée par le Prix Hauser de l'Université de Lausanne. Il est aujourd'hui chargé de cours à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP, Lau-



Pour la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, Charles Kleiber est «un administrateur imaginaire qui a l'oreille des scientifiques».

photo Keystone

sanne) et à l'Ecole nationale de santé publique de Paris.

Pour Ruth Dreifuss, le nouveau directeur du GSR réunit toutes les conditions pour remplir au mieux son mandat: son expérience de la collaboration intercantonale, son talent de manager public, sa curiosité «tous azimuts», scientifique et culturelle. A un scientifique dans l'administration, elle a préféré un administrateur ayant l'oreille des scientifiques.

Charles Kleiber le dit lui-même: «La créativité scientifique, sociale, économique et artistique vont ensemble, comme l'histoire le montre.» Il va donc se mettre au service

de la communauté scientifique: une «très lourde responsabilité pour les années capitales à venir». Ses priorités? D'abord écouter ses futurs interlocuteurs (universités, économie, cantons, jeunes chercheurs).

Parmi ses convictions: renforcer le lien essentiel qui unit le monde de la science et de l'éducation à la société qui fournit des ressources. D'une part, les gens doivent mieux comprendre les promesses, espoirs, doutes (parfois échecs) de la science en mouvement. D'autre part, les scientifiques doivent mieux répondre aux interrogations de la population, mieux lui parler. FNU

Protection Un plus pour les animaux

Dès le 1er juillet, les animaux seront mieux protégés en Suisse. Les veaux et les truies ne pourront plus être détenus à l'attache. Des surfaces minimales seront prévues dans les véhicules de transports. La nouvelle réglementation concerne aussi les animaux de compagnie et ceux destinés aux expérimentations.

Le Conseil fédéral a adopté hier une révision partielle de l'ordonnance sur la protection des animaux. Celle-ci permet d'adapter le droit suisse aux normes internationales et de compléter les dispositions sur la détention des animaux de rente et sur les transports d'animaux. Le projet initial avait suscité la controverse lors de la procédure de consultation en 1995.

Sorties régulières

L'ordonnance règle notamment l'hébergement, la livraison, l'étourdissement et la saignée des animaux d'abattage. Elle oblige les paysans à sortir régulièrement de l'étable, au moins 90 jours par an, le bétail bovin détenu à l'attache. L'influence favorable du mouvement sur la santé, la fertilité et les performances n'est durable que si les sorties sont régulières, relève l'ordonnance.

La nouvelle réglementation interdit en outre de détenir des veaux âgés de deux semaines à quatre mois dans des box individuels. Et les veaux et les truies ne pourront plus être détenus à l'attache. Les aires de repos des bovins et des porcs devront être recouvertes de lièze ou d'un matériau souple. Les sols durs entièrement perforés sont interdits dans les nouvelles constructions ou lors de transformations.

Les conditions de transports sont également fixées de manière plus stricte. Les animaux ne doivent ainsi pas attendre inutilement dans un véhicule avant ou après un déplacement. Ils doivent en outre «avoir suffisamment de place» et disposer d'une surface minimale, variable en fonction des espèces. L'ordonnance ne limite toutefois pas la durée et la distance des transports, une disposition demandée notamment par la gauche et les protecteurs des animaux en procédure de consultation.

Le transporteur sera responsable du logement et des soins aux animaux de la prise en charge jusqu'à la livraison. Les animaux ne seront transportés que si l'on peut penser qu'ils supporteront le déplacement sans dommage. Au besoin, ils seront emmenés dans des compartiments différents, où ils seront groupés par espèce, âge et sexe. Les récipients de transport seront construits de telle

façon que l'on puisse observer les animaux de l'extérieur.

De compagnie

Les détenteurs d'animaux de compagnie sont également visés par l'ordonnance. Ils ne pourront plus faire couper la queue de leur chien ou procéder à des opérations destinées à obtenir des oreilles tombantes, deux interventions essentiellement esthétiques. Il est en outre interdit d'utiliser des appareils de dressage et de défense électrisants ou émettant des signaux sonores. Les pensions et les refuges pour animaux devront être annoncés au canton.

L'ordonnance réglemente également la formation et le perfectionnement des responsables et des exécutants d'expériences sur animaux. Les spécialistes qui supervisent ces expériences devront suivre une formation particulière sur les animaux./ats

Mécontents

La nouvelle ordonnance suscite le mécontentement des défenseurs des animaux, qui la jugent insuffisante. L'Union suisse des paysans (USP), par contre, estime que certaines dispositions sont justifiées, mais que d'autres vont trop loin.

Pour la Protection suisse des animaux (PSA), le Conseil fédéral s'est «arrêté à mi-chemin». Les bovins pourront toujours rester attachés dans leur étable 275 jours par année. L'association fustige également les délais de transition qui atteignent dix ans dans certains cas, ainsi que le maintien de l'autorisation des sols perforés dans les constructions existantes.

L'USP estime pour sa part que l'interdiction des sols perforés dans les nouvelles constructions et en cas de rénovation se justifie, tout comme les adaptations aux normes européennes. En revanche, la nouvelle ordonnance va trop loin lorsqu'elle exige 90 jours de sortie par an pour les bovins attachés. Cette mesure implique que certaines exploitations situées dans des villages devraient renoncer à l'élevage bovin.

L'USP juge également problématique que la prochaine révision de l'ordonnance soit déjà annoncée, ce qui empêche les agriculteurs d'investir dans le long terme. Elle exige que les dispositions modifiées dans la révision actuelle ne soient plus touchées par la prochaine./ats

Incendie Trois morts à Lausanne

Trois personnes ont perdu la vie et deux autres ont été grièvement brûlées hier matin dans un incendie à Lausanne. Huit autres personnes ont été incommodées par la fumée. Les dégâts sont très importants. La cause du sinistre est inconnue.

Le feu s'est déclaré dans l'appartement d'un immeuble de trois étages à la rue Caroline. L'alarme a été donnée vers 4 h 45 par un habitant d'en face. Une épaisse fumée a rapidement envahi toute la maison et les habitants ont été évacués. Les pompiers ont maîtrisé le

sinistre en 45 minutes. Le feu ne s'est pas propagé à l'immeuble voisin.

Trois corps ont été retrouvés dans les décombres. Il s'agit de deux femmes de 38 et 84 ans et d'un homme de 44 ans. Deux autres locataires ont été conduits dans un état grave au CHUV, qui abrite l'un des deux centres suisses pour les grands brûlés.

Quant aux autres habitants, ils ont été intoxiqués par la fumée et ont reçu des soins ambulatoires. Ils ont pu quitter l'hôpital en fin de matinée et ont été pris en charge par la police qui s'est chargée de leur trouver un logement dans l'immédiat./ap

Canton de Zurich Ex-policier inculpé

Nouveau rebondissement dans l'affaire de la police cantonale zurichoise. L'ancien commandant Eugen Thomann a été inculpé pour entrave à l'action pénale et violation du secret de fonction. Une peine privative de liberté de plusieurs mois sera requise, a précisé hier le procureur de district Thomas Würigler.

En revanche, la procédure pénale ouverte contre son prédécesseur Claude Baumann, aujourd'hui à la retraite, a été suspendue. Une procédure pour entrave à l'action pénale a été ouverte contre l'ancien commandant en octobre 1995, dans le cadre de l'affaire qui secouait la police cantonale zurichoise depuis l'été. Il lui est reproché d'avoir fermé les yeux sur les agissements de

l'ancien chef du département technique de la police cantonale zurichoise, le capitaine Hansjörg Spring.

Matériel photographique détourné

Celui-ci est soupçonné d'avoir outrepassé ses compétences financières et suréquipé son service avec un avion radar et des appareils vidéo très sophistiqués. Il aurait également détourné du matériel photographique de la police. L'enquête contre Eugen Thomann a été élargie au printemps 1996, après qu'il eut remis un rapport confidentiel sur cette affaire à un journaliste. Suspendu de ses fonctions en août 1995, il a alors été licencié pour violation du devoir de fonction./ats

PUBLICITÉ

BRÈVES

Soins dentaires Tarif unitaire

Des tarifs unitaires pour les soins dentaires remboursés par l'assurance maladie obligatoire sont valables pour toute la Suisse, rétroactivement au 1er janvier 1996. Le Conseil fédéral a approuvé hier un arrangement en ce sens. La prise en charge des coûts de certains soins dentaires par l'assurance de base obligatoire a été introduite avec la nouvelle Loi sur l'assurance maladie.

Le remboursement intervient si les soins sont dus à certaines maladies graves et non évitables du système de mastication, à certaines maladies graves ou leurs séquelles ou s'ils sont nécessaires pour préparer le traitement de maladies graves./ats

Laser Souhait d'interdiction

Le recours aux armes à laser destinées à provoquer la cécité permanente doit être interdit. Les prescriptions concernant les mines antipersonnel seront en outre renforcées. Le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales de ratifier deux protocoles internationaux en ce sens. En matière de laser, un texte entièrement nouveau interdit le recours à ces armes lorsqu'elles sont spécifiquement conçues pour provoquer la cécité permanente. Mais l'usage des armes qui ne répondent pas à ce critère demeure en soi licite. Ainsi, la protection accordée aux combattants est appréciable mais pas complète, relève l'exécutif./ats

FMI La Suisse veut s'impliquer

La Suisse veut participer à l'augmentation des lignes de crédit du Fonds monétaire international (FMI) pour faire face aux crises monétaires exceptionnelles. Dans son message au Parlement, le Conseil fédéral a proposé hier une participation de quelque 2,8 milliards de francs. Les nouveaux accords d'emprunt devraient permettre de doubler les moyens actuellement disponibles. Le FMI disposerait ainsi d'environ 61 milliards de francs en cas de difficultés de balances des paiements susceptibles de mettre en péril le système monétaire international. La participation de la Suisse n'aura pas de répercussion sur la caisse fédérale./ats

Valais Motion balayée

Le Parlement valaisan a rejeté hier avec vigueur une motion visant à interdire les doubles traitements à l'Etat. Le motionnaire voulait que l'Etat renonce à engager deux époux. Il ne s'est trouvé que deux hommes pour appuyer une motion que les députés ont vertement combattu. Hans Hutter (PDC) a présenté sa motion comme une mesure de lutte contre le chômage. Selon lui, l'Etat doit renoncer à engager un époux si l'autre est déjà fonctionnaire ou enseignant. Par ailleurs, la motion demandait le licenciement immédiat d'un conjoint si les deux sont employés d'Etat, une mesure que le député voulait aussi appliquer aux concubins./ats



Des milliers d'emplois sont menacés !

François Habersaat
Fédération de l'industrie horlogère suisse

NON À L'INTERDICTION DES EXPORTATIONS

Non à l'initiative "pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre"

L'initiative ne s'en prend pas seulement au matériel de guerre.

Elle interdit aussi les exportations de produits à double usage civil ou militaire, soit des milliers de produits de haute technologie (machines, chimie, horlogerie).

Non le 8 juin - Comité genevois pour le maintien des emplois dans l'industrie.
Resp. A. Pasche, Boissonnas 9, 1227 Genève

Mobutu Demande de gel des avoirs déposée à Berne

Un procureur zaïrois a demandé aux autorités suisses de geler tous les avoirs du président Mobutu pouvant se trouver en Suisse. C'est ce qu'a annoncé hier le vice-chancelier de la Confédération, Achille Casanova, à l'issue de la séance du Conseil fédéral. La demande zaïroise d'entraide judiciaire est actuellement examinée par les autorités fédérales. Par ailleurs, la rencontre prévue hier entre Mobutu et Kabila a été annulée.

C'est le président de la Confédération Arnold Koller, par ailleurs ministre de la Justice, qui a informé ses collègues du gouvernement du dépôt de la demande d'entraide zaïroise.

La demande de gel de tous les avoirs de Mobutu en Suisse, selon une déclaration du porte-parole de l'Office fédéral de la police, Folco Galli, a été présentée par trois ressortissants zaïrois au procureur de la Confédération, Carla Del Ponte. Cette demande a été établie par le procureur de

Lubumbashi. Cette ville est située au sud du pays, à environ 2000 km au sud-est de Kinshasa. C'est la capitale de la province du Shaba (ex-Katanga), contrôlée par les troupes du chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila, depuis plusieurs semaines. La demande fait référence à une procédure pénale ouverte contre Mobutu pour vol, abus de confiance, détournement de biens publics, recel et corruption.

Selon le porte-parole de l'Office fédéral de la police, l'examen de la demande

porte notamment sur la question de savoir dans quelle mesure l'autorité signataire est légitimée à la présenter.

Selon des informations de l'organisation «Action place financière suisse - tiers monde», les trois ressortissants zaïrois qui ont transmis la demande aux autorités fédérales sont membres du mouvement d'opposition à Mobutu, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre.

A Kinshasa, hier, personne n'a confirmé l'envoi de la demande et un haut fonctionnaire du Ministère de la justice a affirmé qu'aucun document de cette sorte n'avait été établi.

Le chef des rebelles, Kabila, pour sa part avait déclaré au cours d'interviews, en février dernier déjà, que la Suisse devait geler les avoirs de Mobutu pouvant être découverts sur son territoire.

Comme il est d'usage en pareil cas, cette demande est examinée par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) et par le Département fédéral de justice et police (DFJP). Si elle est jugée recevable en vertu des dispositions de la loi sur l'entraide pénale internationale, il y sera donné suite.

Rencontre annulée

Le diplomate algérien Mohammed Shanoun, émissaire de l'Onu et de l'OUA au Zaïre, a annoncé hier soir que la rencontre prévue ce jour entre le président zaïrois Mobutu Sese Seko et le chef des rebelles Laurent-Désiré Kabila était annulée. Cette rencontre était vue comme la dernière chance d'une transition pacifique au Zaïre./ap

Sécurité Russie et Otan s'entendent



Primakov et Solana: une accolade qui en dit plus que de longs discours.

photo Keystone-AP

La Russie et l'Otan se sont entendues hier pour définir leurs relations futures. Le document doit apporter à la Russie des contreparties à l'élargissement de l'Otan en Europe de l'Est. Il doit encore être approuvé par les dirigeants des seize membres de l'Alliance et par le président russe Boris Eltsine.

«C'est une grande victoire pour la raison, pour la communauté mondiale, pour la Russie et pour tous les pays intéressés à la paix», a déclaré à la presse, rayonnant, le ministre russe des Affaires étrangères Evgueni Primakov. M. Primakov et Javier Solana, le secrétaire général de l'Otan, négociaient depuis mardi soir à Moscou pour lever les derniers différends sur le contenu de cet accord.

«Nouvelle ère»

«Il ne fait aucun doute que nous allons entrer dans une nouvelle ère des relations entre la Russie et l'Otan», a renchéri M. Solana. «Nous avons réussi ensemble. J'espère que le document sera approuvé pour être signé le 27 mai à Paris», comme

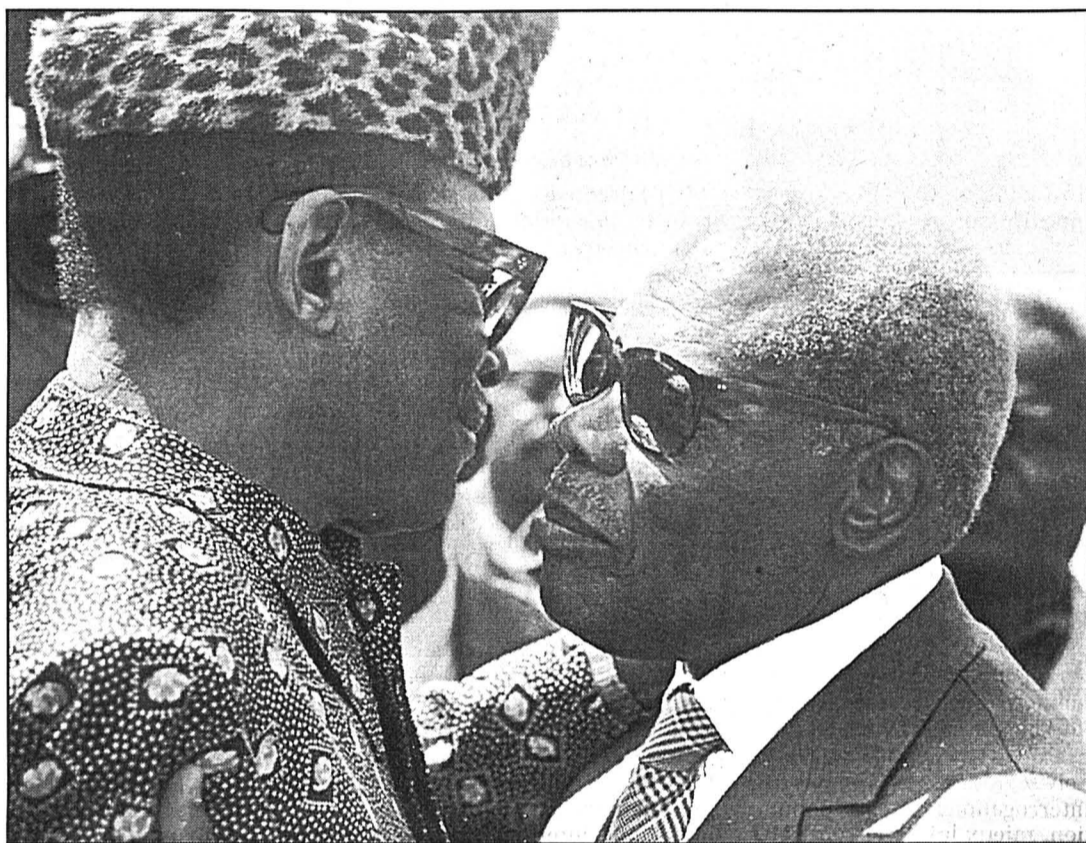
Boris Eltsine en a déjà exprimé le souhait, a-t-il ajouté.

Washington s'est déclaré «très encouragé» par cette annonce. L'accord conclu à Moscou «renforce» la vision du président américain Bill Clinton d'une Europe «unie, démocratique et en paix», a affirmé la Maison-Blanche.

Conclure avant juillet

L'objectif est de conclure l'accord avant le sommet de l'Otan, prévu les 8 et 9 juillet à Madrid, au cours duquel l'Alliance doit annoncer à quels pays elle propose l'adhésion. La Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont donnés favoris parmi les douze Etats candidats d'Europe de l'Est. Aboutissement de six rencontres et de plusieurs mois de tractations ardues entre les deux parties, cet accord rassure Moscou en lui fournissant des garanties sur sa sécurité.

Les détails n'ont pas été publiés mais l'Otan a parlé, dans un communiqué publié à Bruxelles, de «progrès décisifs» sur les «questions principales des rapports entre la Russie et l'Otan, y compris les aspects militaires»./ats-afp



Le président congolais, Pascal Lissouba, a accueilli hier matin à Pointe-Noire son homologue zaïrois, venu en prévision d'une rencontre, finalement annulée, avec le rebelle Laurent-Désiré Kabila.

photo Keystone-EPA

Chine Chirac en visite

«Un déplacement dont l'enjeu est essentiellement politique». C'est en ces termes que l'Élysée présente la visite d'Etat qu'effectuera à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche Jacques Chirac en République populaire de Chine, la première d'un président français depuis 14 ans.

Fait exceptionnel pour une visite de ce genre, le chef de l'Etat s'entretiendra à deux reprises avec son homologue chinois, Jiang Zemin, au cours de ce séjour. Chirac rencontrera également le premier ministre Li Peng et le président de l'Assemblée nationale populaire Qiao Shi. Après avoir tracé les contours de la «nouvelle politique asiatique de la France», Jacques Chirac inscrit ce déplacement en Chine «dans le cadre de la construction d'un monde multipolaire et harmonieux que nous appelons de nos vœux»./ap

Grande-Bretagne Un programme dense

Le premier ministre britannique Tony Blair a lancé hier un programme législatif particulièrement dense.

Le programme a été dévoilé dans le discours du trône lu par la reine Elisabeth II devant les deux chambres réunies. Les 22 projets de lois et quatre livres blancs des travaillistes traduisent les engagements du New Labour.

Avec une majorité de 180 sièges aux Communes, Tony Blair bénéficie d'une totale liberté qui tranche avec la paralysie parlementaire des conservateurs sortants. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement entend réduire la taille des classes primaires et améliorer le niveau d'enseignement de la maternelle à l'université. Les projets en

matière sociale, à commencer par la refonte du système national de santé (NHS), sont présentés comme les plus ambitieux depuis un demi-siècle.

Ces deux volets seront partiellement financés par les immenses bénéfices dégagés par la Loterie nationale. Les réformes constitutionnelles prévoient l'organisation de trois référendums. Les deux premiers, dès cet automne, visent à créer un Parlement en Ecosse et une assemblée au Pays-de-Galles. Le troisième, probablement en mai 1998, entend instaurer l'élection d'un maire à Londres. Seule grande promesse électorale exclue de cette session de 17 mois: la suppression des pairs héréditaires à la Chambre des Lords./afp-reuter

Gdansk Du bateau à la disco

Il y a 17 ans, les chantiers navals de Gdansk avaient été le berceau du syndicat Solidarité. Aujourd'hui, après la faillite, ils accueillent désormais une discothèque.

Une société privée a en effet loué l'un des entrepôts pour le transformer en boîte de nuit et les travaux ont déjà commencé, a annoncé hier Bogdan Oleszek, gestionnaire des chantiers navals. Selon lui, cet entrepôt était désaffecté depuis des années.

3000 emplois supprimés

Les chantiers navals de Gdansk, où le mouvement Solidarité fut lancé en 1980 par Lech Walesa, a été mis en faillite en août dernier. Le gouvernement avait annoncé le 6 mars sa fermeture et le licenciement de quelque 3000 personnes./ap

Le secrétaire général de l'Otan aura dû lâcher du lest pour obtenir l'adhésion des dirigeants russes au projet de charte commune. C'est Boris Eltsine, contacté téléphoniquement par Javier Solana, qui a fait pencher la balance. Mais c'est grâce à l'opiniâtreté d'Evgueni Primakov que la Russie a enlevé in extremis des concessions auxquelles répugnaient notamment les Etats-Unis.

Commentaire

Dégel

Cet accord devant encore être soumis aux gouvernements des pays membres de l'Otan, les détails n'en ont pas été divulgués. Mais il est probable que la charte prévoira un organe consultatif

Otan-Russie, afin d'offrir un cadre formel aux concertations entre les deux parties. Etant entendu que l'Alliance atlantique demeurera libre de ses choix. Reste par conséquent à savoir si les garanties militaires offertes à la Russie s'inscrivent dans une perspective de franche collaboration, et si l'optimisme affiché par Boris Eltsine et Evgueni Primakov est pleinement justifié.

Car, même accompagné de contreparties, l'élargissement de l'Otan à l'Europe centrale est toujours perçu par l'opinion russe comme une décision hostile ou du moins inamicale. Une opinion qui, selon un sondage, regrette aux deux tiers la désintégration de l'URSS. Or la sécurité européenne dépend aussi de la stabilité intérieure de la Russie.

Guy C. Menusier

BRÈVES

France Trafic ferroviaire perturbé

Le trafic ferroviaire est fortement perturbé en France depuis hier en raison d'une grève des contrôleurs. Ce mouvement devrait se prolonger jusqu'à demain à 8 h. Les liaisons entre la Suisse et la France sont affectées particulièrement au départ de Genève, ont indiqué les CFF. Hier, un TGV et de nombreux autres trains ont été supprimés au départ de la Cité de Calvin, a précisé Jean-Louis Scherz, porte-parole des CFF./ats

Canada Malaise électoral

Le second et dernier débat télévisé des élections générales canadiennes entre les dirigeants des principaux partis a été écourté mardi soir. La journaliste qui animait la soirée s'est en effet évanouie en direct. Les organisateurs du débat et les responsables des cinq partis en présence ont décidé d'abréger l'émission, réalisée depuis Ottawa, la capitale fédérale. Ce débat en français devait durer deux heures et demie et portait sur la question très sensible du séparatisme québécois./ap

Région de Lyon Reportage risqué

Une équipe de la Télévision suisse romande, qui effectuait un reportage à Vaulx-en-Velin, dans le cadre des élections législatives françaises, s'est fait dérober tout son matériel de tournage, dans sa voiture, mardi en fin d'après-midi. Un regain de tension a par ailleurs été noté par la police dans les banlieues est de Lyon puisqu'une dizaine de voitures ont été brûlées sur les territoires des communes de Vaulx-en-Velin et Vénissieux, dans la nuit de mardi à hier./ap

Arles Jeanne Calment bientôt sous tutelle

La doyenne de l'humanité, la Française Jeanne Calment a été entendue lundi par le Tribunal d'instance d'Arles (Bouches-du-Rhône) dans le cadre d'une demande de placement sous tutelle. Agée de 122 ans, Jeanne Calment avait déjà été placée en février dernier sous curatelle aggravée. Mais ce système ne semble plus suffisant, car «la doyenne du monde n'est plus apte à assumer les actes élémentaires de la vie civile»./ap

OMS Clonage humain exclu

Lors de leur 50e session annuelle, les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), réunis à Genève, ont pour la première fois adopté une résolution sur le clonage humain. Elle affirme que l'utilisation du clonage pour reproduire des êtres humains n'est pas acceptable sur le plan éthique et contraire à l'intégrité de la personne humaine et à la morale. Pour la première fois également, une résolution a été adoptée sur la vente de produits médicaux par Internet./ats

Irak Incursion turque antikurde

Des soldats turcs, appuyés par des chars et de l'artillerie lourde, ont franchi hier matin la frontière irakienne. Ils mènent une opération contre des rebelles kurdes, ont déclaré des témoins. L'assaut a commencé à trois heures du matin avec plusieurs milliers d'hommes, a-t-on ajouté de même source. Les troupes turques franchissent souvent la frontière irakienne pour de brèves opérations de harcèlement contre les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)./ats-reuter-afp

Horlogerie Trois mois pour comprendre la montre

A la Convention patronale de l'industrie horlogère (CP), les formations se suivent sans se ressembler. Hier, au cours d'une brève cérémonie, une dizaine de chômeurs recevaient à La Chaux-de-Fonds le petit livre vert de l'horlogerie, carnet réunissant six modules de formation différents. Dans ce livret figurait une première inscription, celle du module de base de trois mois. L'accomplissement des six modules permet à son propriétaire d'échanger son carnet contre un CFC d'horloger praticien, diplôme à nouveau reconnu par l'Ofiamt depuis l'an passé. Plus de 200 personnes ont, à ce jour, accompli l'un ou plusieurs modules et la CP attend pour bientôt le premier «échange» du carnet. A noter que deux participants ont déjà trouvé un emploi et que plusieurs autres suivront le prochain module, baptisé «achevage-réglage». Un lauréat va par ailleurs commencer un apprentissage accéléré (en trois ans) d'horloger rhabilleur.

FRK



Les lauréats entourés des responsables de la formation. photo Leuenberger

Les certifiés: Christiane Borgeat; Luciano Dan Sorin; Yevanus Kartun; Jacqueline Monier; Tristan Opliger; Joëlle Schaffter; Cindy Seco; Raphaël Theurillat; Monique von Allmen. Attestation de participation à Rachel Garcia.

Mesure de l'inflation De nouvelles «ménagères» rempliront leur panier

Le panier des ménages suisses, qui mesure l'inflation, va être révisé pour l'an 2000. Dans ce but, 150 ménages de Suisse romande testeront en juin les questionnaires qui détermineront son futur contenu. Le nouvel indice des prix, harmonisé aux normes européennes, pourrait être étendu aux assurances privées et aux services financiers.

En juin, 150 ménages romands choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique noteront scrupuleusement leurs revenus et dépenses mensuelles de consommation. Cette opération doit permettre de tester les questionnaires qui serviront de base à la composition du «panier de la ménagère» suisse à partir de l'an 2000, a indiqué hier à l'ATS Ernst Matti, adjoint scientifique de l'Office fédéral de la statistique (OFS), confirmant une information de la «Radio suisse romande».

«Il s'agit de tester la compréhension des nouveaux questionnaires qui seront utilisés pour le sondage national». Ce dernier sera réalisé en 1998, sur l'ensemble de l'année, précise Ernst Matti. Un premier test a été conduit l'automne dernier en Suisse allemande. Les 150 ménages romands sélectionnés pour juin répondront à un questionnaire adapté en fonction des observations faites en Suisse allemande.

Les ménages romands qui conduiront le test de juin ont déjà été sélectionnés et informés par lettre. Les instituts de sondage Link et Demoscope, mandatés par l'OFS pour conduire les sondages sur le terrain, les contacteront par téléphone pour les renseigner plus à fond. Toutefois, seuls les résultats du sondage national de 1998 seront pris en compte pour établir le panier de consommation du ménage suisse de l'an 2000. /ats

Le groupe Vaudoise Assurances va se retirer du marché espagnol. La décision d'abandonner la société Amaya entraîne une perte de 8,8 millions de francs dans les comptes consolidés. L'assureur n'a pas encore arrêté les modalités de son retrait, décidé en accord avec son partenaire La Bernoise.

Le dernier assureur romand indépendant a connu un exercice 1996 «particulier et exceptionnel», a indiqué le président du conseil d'administration François Carrard, hier lors de la conférence annuelle à Lausanne. Les résultats en Suisse sont qualifiés d'«excellents», avec un bénéfice en hausse de 11% pour la Vaudoise Vie et de 11,8% pour la Vaudoise Générale.

Aucun repreneur trouvé

Le paradoxe réside dans le résultat négatif du groupe, dû à la prise en compte du retrait d'Espagne, a expliqué François Carrard. Cette décision, déjà évoquée à la dernière assemblée générale, a été prise en raison de l'absence de perspectives claires de renta-

Vaudoise Adieu l'Espagne!

La capacité bénéficiaire du groupe. Les modalités du retrait d'Amaya n'ont pas encore été arrêtées. Aucun repreneur n'a été trouvé à ce jour, a indiqué Rolf Mehr, président de la direction générale. Plusieurs options demeurent ouvertes, allant jusqu'à la liquidation de l'assureur espagnol.

Le groupe a décidé d'amortir sur l'exercice 1996 l'essentiel des conséquences de ce retrait. Au total, les amortissements et correctifs résultant de l'évolution des participations au sein d'Amaya et de Bernese représentent 79 millions de francs pour la Vaudoise Assurances Holding et 10 millions pour la Vaudoise Générale.

Perte de 8,8 millions

La perte de l'exercice pour la Vaudoise Assurances Holding atteint de fait 68.1 millions de francs, alors qu'elle avait réalisé un bénéfice de 8.4 millions en 1995. L'effet est moins sensible au niveau du groupe, puisque la perte est de 8.8 millions, contre un résultat positif de 15.4 millions. /ats

Winterthur a vu son bénéfice consolidé bondir de 21% à 507 millions de francs, au cours de l'exercice 1996. De même, le volume des primes s'est fortement accru. La bonne santé des marchés financiers a permis au groupe d'améliorer ses résultats. La direction proposera le versement d'un dividende de 21 francs, en hausse de 2 francs. Les primes brutes se sont élevées à 26 milliards de francs, soit une augmentation de 16% en francs suisses et de 7% en monnaies locales, indique la Winterthur hier dans un communiqué. Le bénéfice de l'assureur évolue positivement depuis 1992, précise le communiqué.

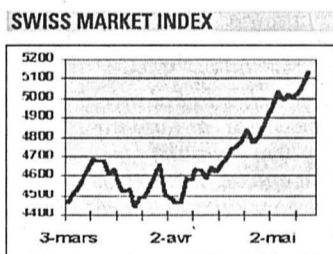
Dans les affaires non-vie, les primes brutes ont progressé de 18%, franchissant pour la première fois la barre des 15 milliards de francs. Exprimée en monnaies locales, la croissance atteint 5,9%. Le résultat du portefeuille non-vie a progressé de 7% à 618 millions de francs. /ats

Winterthur Bond de 21% du bénéfice en 96

Les ménages romands qui conduiront le test de juin ont déjà été sélectionnés et informés par lettre. Les instituts de sondage Link et Demoscope, mandatés par l'OFS pour conduire les sondages sur le terrain, les contacteront par téléphone pour les renseigner plus à fond. Toutefois, seuls les résultats du sondage national de 1998 seront pris en compte pour établir le panier de consommation du ménage suisse de l'an 2000. /ats

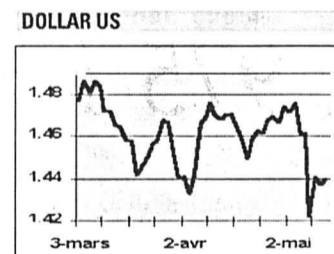
Dans les affaires non-vie, les primes brutes ont progressé de 18%, franchissant pour la première fois la barre des 15 milliards de francs. Exprimée en monnaies locales, la croissance atteint 5,9%. Le résultat du portefeuille non-vie a progressé de 7% à 618 millions de francs. /ats

BOURSE



Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET: www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)



Taux de référence

Emprunt Confédération 3.34

Bourse Suisse (BES)

précédent	14/05
Aare-Tessin n.	875. 850.
ABB n.	375.5 383.
ABB p.	1943. 1985.
Adecco	476. 488.
Agie-Charmilles Holding n	144. 147.25
Alusuisse Holding n.	1315. 1302.
Alusuisse Holding p.	1295. 1285.
Arbonia-Foster Holding p.	740. 760.
Ares-Serono B p	2049. 2030.
Ascom Holding p.	1576. 1600.
Askia Holding n.	1680. 1685.
Atisholz Holding n.	577. 584.
Bälso Holding n.	3250. 3300.
BCVD	361.5 363.
BB Biotech	1805. 1800.
BB Industrie Holding	3125. 3130.
BB Medtech	1470. 1490.
BK Vision	990. 1010.
Bobst p.	2370. 2355.
Ciba Spéc. Chimiques n.	132.25 134.75
Ciment Portland p	8200. 8000.
Clariant n.	833. 834.
Crédit Suisse Group n.	172. 172.25
Crossair p.	870. 875.
Danzas Holding n.	1435. 1455.
Disetronic Holding p.	3145. 3150.
Distefora Holding p.	16.5 17.
Elektrowatt p.	527. 526.
Ems-Chemie Holding p.	6110. 6125.
ESEC Holding p.	4600. 4580.
Feldschlössen-Hürlim p.	296. 295.
Fischer (Georg) p.	1940. 1980.
Forbo n.	595. 598.
Galenica Holding n.	620. 620.
Gas Vision p.	690. 685.
Generali Holding n.	263. 263.5
Globus n.	760. 780.
Hero p.	755. 740.
Hilti p.	970. 970.
Holderbank p.	1222. 1200.
Intershop Holding p.	804. 808.
Jelmoli Holding p.	854. 864.
Julius Baer Holding p.	2040. 2072.
Kaba Holding B n.	522. 523.
Keramik Holding p.	780. 784.
Lindt & Sprüngli p.	27100. 27200.
Logitech International n.	247. 256.
Michelin (Cie financière) p	700. 700.

précédent	14/05
Micronas Semi. Holding p	1280. 1285.
Mikron Holding n.	235. 235.
Mövenpick Holding p.	455. 446.
Motor-Colombus p.	2310. 2310.
National Assurances n.	2915. 2925.
Nestlé n.	1843. 1866.
Novartis n.	2009. 2039.
Novartis p.	2010. 2042.
Oerlikon-Buehrle Hold. n.	152.5 154.
OZ Holding	700. 704.
Pargesa Holding p.	1785. 1780.
Pharma Vision 2000 p.	803. 811.
Phonak Holding n.	1160. 1160.
Pirelli (Sté international) p	230. 235.
Pirelli (Sté international) b	225. 235.
Porst Holding p.	197. 193.
Publicitas Holding n.	275. 275.5
Reassurance n.	1793. 1806.
Retenanstalt p.	497. 505.
Riechmont (Cie fin.)	2090. 2085.
Rieter Holding n.	490. 491.
Roche Holding bj.	12950. 12980.
Roche Holding p.	18990. 19100.
Saurer n.	841. 838.
SBS n.	344.5 344.5
Schindler Holding n.	1850. 1899.
SGS Holding p.	3200. 3290.
Sika Finanz p.	397. 395.
SMH p.	851. 863.
SMH n.	200. 205.
Stillhalter Vision p.	715. 714.
Stratec Holding n.	2355. 2310.
Südelektro Holding	1260. 1317.
Sulzer n.	1062. 1082.
Swissair n.	1364. 1368.
Swisslog Holding n.	550. 542.
UBS p.	1439. 1466.
UBS n.	289. 294.
Usegio Hofer Curti n.	145. 145.
Valora Holding n.	319.5 325.
Vaudoise Assurance p.	3050. 2950.
Von Moos Holding n.	14.8 14.8
Von Roll Holding p.	26.45 26.7
Vontobel Holding p.	950. 961.
Winterthur n.	1131. 1128.
WMH p.	870. 886.
Zellweger-Luwa p.	1099. 1118.
Zürich n.	493.5 494.5

CERTIFICATS SUISSES

USA / CANADA

précédent	14/05
Alcan Aluminum Ltd	50.8
Aluminum Co of America	103.75
American Express Co	99.15 99.5
American Tel & Tel Co	47.45 47.5
Atlantic Richfield Co	212.5 209.
Barrick Gold Corp	36.5 35.5
Baxter International	69.85 71.
The Boeing Co	144. 145.
Canadian Pacific Ltd	38.2 38.1
Caterpillar Inc.	137.25 139.75
Chevron Corp	105.25
Chrysler Corp	45.1 45.9
Citicorp	170. 170.25
The Coca Cola Co	95. 97.3
Digital Equipment Corp	50. 50.
Dow Chemical Co	127.75 127.
E. I. Du Pont de Nemours	159. 158.25
Echo Bay Mines Ltd	8.88 8.77
Fluor Co	71.7 72.5
Ford Motor Co	53. 52.
General Electric Co	86.5 89.2
General Motors Corp	82. 82.25
The Gillette Co	128. 128.
Goodyear Co	77.6 78.9
Halliburton Co	111.25 109.75
Homestake Mining Co	20.6 20.65
Inco Ltd	48.35 48.95
Intel Corp	222.5 214.
Intel Corp	251.5 249.
Lilly (Eli) & Co	133.5 136.
Lotus Industries Inc	64.2 65.15
Mc Donald's Corp	75.95 76.35
MMM	132. 134.
Mobil Corp	192. 192.25
Occ. Petroleum Corp	33.05 33.2
PepsiCo Inc	53. 54.
Pfizer Inc	146.5 146.5
PG & E Corp	34. 33.75
Philip Morris Inc	60.95 62.
Phillips Petroleum Co	59.25 59.25
Schlumberger Ltd	170.5 170.
Sears, Roebuck & Co	70. 70.
Texas Instruments	130. 133.
Unisys Corp	8.8 8.87
Warner-Lambert Co	145. 147.
WMX Technologies Inc	44.5 46.1
Woolworth Corp	30.4 30.4
Xerox Corp	91.9 92.2
Zenith Electronics Corp	16.

AFRIQUE DU SUD

précédent	14/05
Anglo American Corp	90. 89.
Anglo American Gold	101.5 103.5
De Beers Centenary	51. 51.
Drifontein Cons Ltd	13.2 13.2
Kloof Gold Mining Co	10.6 10.75

LONDRES

précédent	14/05
B.A.T. Industries PLC	12.5 13.
The British Petroleum Co	17.6 17.7
Imperial Chemical Ind	18.75 18.75
RTZ Corp	23.65 24.

FRANCFORT

précédent	14/05
Allianz Holding	297.5 304.5
BASF	57.3 57.05
Bayer	55.75 55.4
BMW	1236. 1243.
Commerzbank	40.5 40.6
Daimler-Benz	112.5 114.
Degussa	67. 66.
Deutsche Bank	81.25 82.65
Dresdner Bank	50.2 49.95
Hoescht	56. 56.05
Mannesmann	589. 607.
Schering	145. 150.
Siemens	84.6 84.9
VEBA	82. 84.9
VW	986. 986.

AMSTERDAM

précédent	14/05
ABN Amro NV Holding	103.75 105.75
Aegon NV	106.5 105.75
Ahold NV	110. 110.5
AKZO-Nobel NV	195. 198.
Elsevier NV	25. 25.45
Philips Electronics	59. 59.25
ING Groep NV	79.75 81.75
Royal Dutch Petrol	273. 276.
Unilever NV	290. 292.5

PARIS

précédent	14/05
Alcatel Alsthom	168.5 172.
Cie Fin. Paribas	98. 100.
Cie de Saint-Gobain	208. 214.25
Elf Aquitaine	147.75 151.5
Groupe Danone	224. 230.

TOKYO

précédent	14/05
Bank of Tokyo-Mitsubishi	25.5 25.65
Fujitsu Ltd	16.6 16.85
Honda Motor Co Ltd	46.6 46.4
NEC Corp	19.35 19.55
Sony Corp	117.5 120.
Toshiba Corp	8.87 8.73

FONDS DE PLACEMENT

OBLIGATAIRE

Swissca Bond SFR	99.25	13/05
Swissca Bond INTL	99.05	13/05
Swissca Bond Inv AUD	116.99	13/05
Swissca Bond Inv CAD	118.79	13/05
Swissca Bond Inv CHF	106.32	13/05
Swissca Bond Inv PTAS	117687.	13/05
Swissca Bond Inv DEM	1084.25	13/05
Swissca Bond Inv FRF	5593.56	13/05
Swissca Bond Inv GBP	1143.98	13/05
Swissca Bond Inv ITL	1105860.	13/05
Swissca Bond Inv NLG	1068.81	13/05
Swissca Bond Inv USD	991.22	13/05
Swissca Bond Inv XEU	1173.14	13/05
Swissca Bond Inv JPY	111274.	13/05

MARCHE MONETAIRE

Swissca MMFUND AUD	1169.49	13/05
Swissca MMFUND CAD	1272.57	13/05
Swissca MMFUND CHF	1288.	13/05
Swissca MMFUND CHF	1288.	13/05
Swissca MMFUND PTAS	153688.	13/05
Swissca MMFUND DEM	1405.58	13/05
Swissca MMFUND DEM	6625.82	13/05
Swissca MMFUND FRF	1496.89	13/05
Swissca MMFUND ITL	156020.	13/05
Swissca MMFUND NLG	1395.9	13/05
Swissca MMFUND USD	1293.55	13/05
Swissca MMFUND XEU	1492.61	13/05
Swissca MMFUND JPY	107168.	13/05

ACTIONS

Swissca Switzerland	192.4	13/05
Swissca Europe	146.25	13/05
Swissca Small Caps	167.5	13/05
Swissca America	159.5	13/05
Swissca Asia	118.25	13/05
Swissca France	143.6	13/05
Swissca Germany	194.5	13/05
Swissca Great-Britain	167.55	13/05

PORTFOLIO

VALCA	217.45	13/05
Swissca Portfolio Equity	1733.73	12/05
Swissca Portfolio Growth	1509.53	12/05
Swissca Portfolio Balanced	1400.81	12/05
Swissca Portfolio Yield	1310.28	12/05
Swissca Portfolio Income	1216.91	12/05

DIVERS

Swissca Gold	833.5	13/05
Swissca Emerging Market	126.82	09/05

FONDS IMMOBILIERS

IFCA	2550.	13/05
PIECES (Source Videotex)		
Achat Vente		
Vreneli CHF 10.-	85.	135.
Vreneli CHF 20.-	89.	99.
Napoléon FRF 20.-	89.	99.
Eagle 1 oz	513.	524.
Krugerand 1 oz	497.	509.
Maple Leaf 1 oz	513.	525.
Souverain new (CHF)	114.	124.
Souverain old (CHF)	115.	127.

BILLETS (Source: Videotex)

	Achat	Vente
Dollar américain USD	1.4	1.49
Mark allemand DEM	83.55	86.05
Franc français FRF	24.55	25.85
Lire italienne ITL	0.082	0.09
Escudo portugais PTE	0.8	0.9
Peseta espagnole ESP	0.96	1.06
Schilling autrichien ATS	11.74	12.34
Florin néerlandais NLG	73.75	77.35
Franc belge BEF	3.99	4.24
Livre sterling GBP	2.28	2.43
Couronne suédoise SEK	17.95	19.7
Dollar canadien CAD	1.	1.09
Yen japonais JPY	1.16	1.26

DEISES (Source: Videotex)

	Achat	Vente
Dollar américain USD	1.429	1.465
Mark allemand DEM	83.95	85.65
Franc français FRF	24.9	25.45
Lire italienne ITL	0.0849	0.0871
Escudo portugais PTE	0.831	0.8565
Peseta espagnole ESP	0.9895	1.0195
Schilling autrichien ATS	11.9	12.15
Florin néerlandais NLG	74.6	76.15
Franc belge BEF	4.067	4.1495
Livre sterling GBP	2.3365	2.3955
Couronne suédoise SEK	18.6	19.2
Dollar canadien CAD	1.0295	1.0555
Yen japonais JPY	1.204	1.234
Ecu européen XEU	1.6375	1.6705

OR-ARGENT

	Achat	Vente
Or USD/Oz	347.5	350.5
Or CHF/Kg	16050.	16300.
Argent USD/Oz	4.79	4.94
Argent CHF/Kg	217.	

Patrons Une alliance Bâle-Neuchâtel au sommet

Fritz Blaser, vice-président de la direction de Lonza à Bâle, succédera à Guido Richterich à la présidence de l'Union patronale. La vice-présidence a été attribuée au conseiller national neuchâtelois Claude Frey, a annoncé hier un communiqué de l'Union patronale suisse.

Fritz Blaser, 56 ans, a été désigné président à l'unanimité des voix du Comité de l'Union patronale. Comme il ne fait pas encore partie de ce comité, son entrée dans cette instance sera soumise au vote de l'assemblée des membres le 14 juin prochain. Le nouveau président entrera en fonction le 1er juillet prochain.

Le radical neuchâtelois Claude Frey, président de Chocosuisse, Union des fabricants suisses de chocolat, qui fait déjà partie du comité de l'Union patronale, succédera dès le 24 juin au vice-président actuel, Michel Maillefer.



Fritz Blaser devra obtenir l'aval de l'assemblée le 14 juin prochain. photo Keystone

Le nouveau président Fritz Blaser, domicilié à Reinach (BL), a fait ses études à la Haute-Ecole de Saint-Gall. Il a commencé sa carrière en 1967 à la Lonza à Viège. En 1975, il

a mis sur pied à Bâle un système moderne de gestion du personnel, en qualité de chef de l'administration. Dès 1980, en tant que directeur administratif, il est responsable entre

autres de la gestion du personnel du groupe Lonza pour le monde entier. En 1991, il est nommé responsable des ressources humaines et des services centraux.

Dès 1993, il assume la responsabilité des secteurs personnel, développement de l'organisation, droit, brevets et licences, communication, informatique et services centraux, en qualité de membre de la direction et vice-président de Lonza SA à Bâle.

Le nouveau président Fritz Blaser a été colonel EMG à l'armée. Il a présidé l'Ecole évangélique de Brigue et a occupé la fonction de vice-président de la paroisse évangélique réformée de Brigue. Il est membre des comités de l'Union économique bâloise, de l'Association des entreprises suisses en Allemagne et de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines/Société suisse des constructeurs de machines. /ap

Aviation Cinq compagnies unies

«Star Alliance» ouvre une nouvelle ère dans le transport aérien. Les cinq compagnies qui y sont associées forment la plus grosse entité mondiale de la branche. La lutte pour la conquête de parts de marché s'annonce encore plus impitoyable. Les clients devraient bénéficier de nouvelles baisses de tarifs. Swissair ne pourra pas y échapper.

La nouvelle alliance, dont la signature a eu lieu hier à Francfort, regroupe la Lufthansa, Scandinavian Airlines System (SAS), United Airlines, Air Canada et Thai Airways International. La compagnie brésilienne Varig s'y joindra en octobre. Les six compagnies ont déjà une collaboration informelle. En 1996, il en est résulté des recettes supplémentaires de plus de 200 millions de DM, assure le porte-parole de la Lufthansa, Monika Göbel.

6000 liaisons par jour

Le potentiel d'économies d'une telle alliance est énorme, indique Paola Orler, analyste financière spécialiste du transport aérien à la Banque Cantonale de Zurich (BCZ). Les compagnies alliées disposent en effet de synergies considérables dans l'aménagement des plans de vols, la vente et les services. Le réseau de «Star Alliance» offrira quotidiennement plus de 6000 liaisons dans le monde entier.

Les alliances permettent également d'améliorer substantiellement la puissance

d'achat. Cela permet aux compagnies de bénéficier de meilleures conditions auprès des fournisseurs d'appareils, constate Herbert Schmall, porte-parole de Swissair.

Commandes groupées

Ainsi, la compagnie suisse a groupé ses commandes de nouveaux Airbus 330, appelés à remplacer les A-310, avec son partenaire Austrian Airlines (AUA) et sa filiale Sabena. Des synergies existent aussi au niveau de l'exploitation aérienne. Les partenaires d'une alliance peuvent en effet utiliser de manière plus souple leurs équipages respectifs. La technique et la maintenance sont également concernées.

Quant aux passagers, ils devraient aussi ressentir les bienfaits de ces regroupements. Des baisses de tarifs sont annoncées. Selon des rumeurs, «Star Alliance» proposerait un billet à 400 DM sur l'Atlantique Nord. «Aujourd'hui, tout est possible», commente laconiquement Herbert Schmall.

Swissair à l'offensive

Swissair doit elle aussi tenir compte de la concurrence toujours plus vive. La compagnie helvétique a récemment annoncé un tarif de 860 francs entre la Suisse et plusieurs destinations américaines. Ces derniers temps, Swissair a adopté une attitude offensive plutôt que de s'aligner uniquement sur la concurrence, selon le porte-parole de Swissair. Sans compagnies alliées, cela n'aurait pas été possible, affirme-t-il. /ats

BRÈVES

Informatique Plainte de Digital contre Intel

Digital Equipment Corporation (DEC) a porté plainte aux États-Unis contre Intel pour violation de brevets de microprocesseur. Premier fabricant mondial de microprocesseurs, Intel «se défendra vigoureusement». Intel est accusé d'avoir

violé sciemment 10 brevets de DEC dans le cadre de la production, de l'utilisation et de la commercialisation de microprocesseurs. Cela concerne les familles de microprocesseurs Pentium, Pentium Pro et Pentium II. /afp

DSR 6,6 millions de repas servis

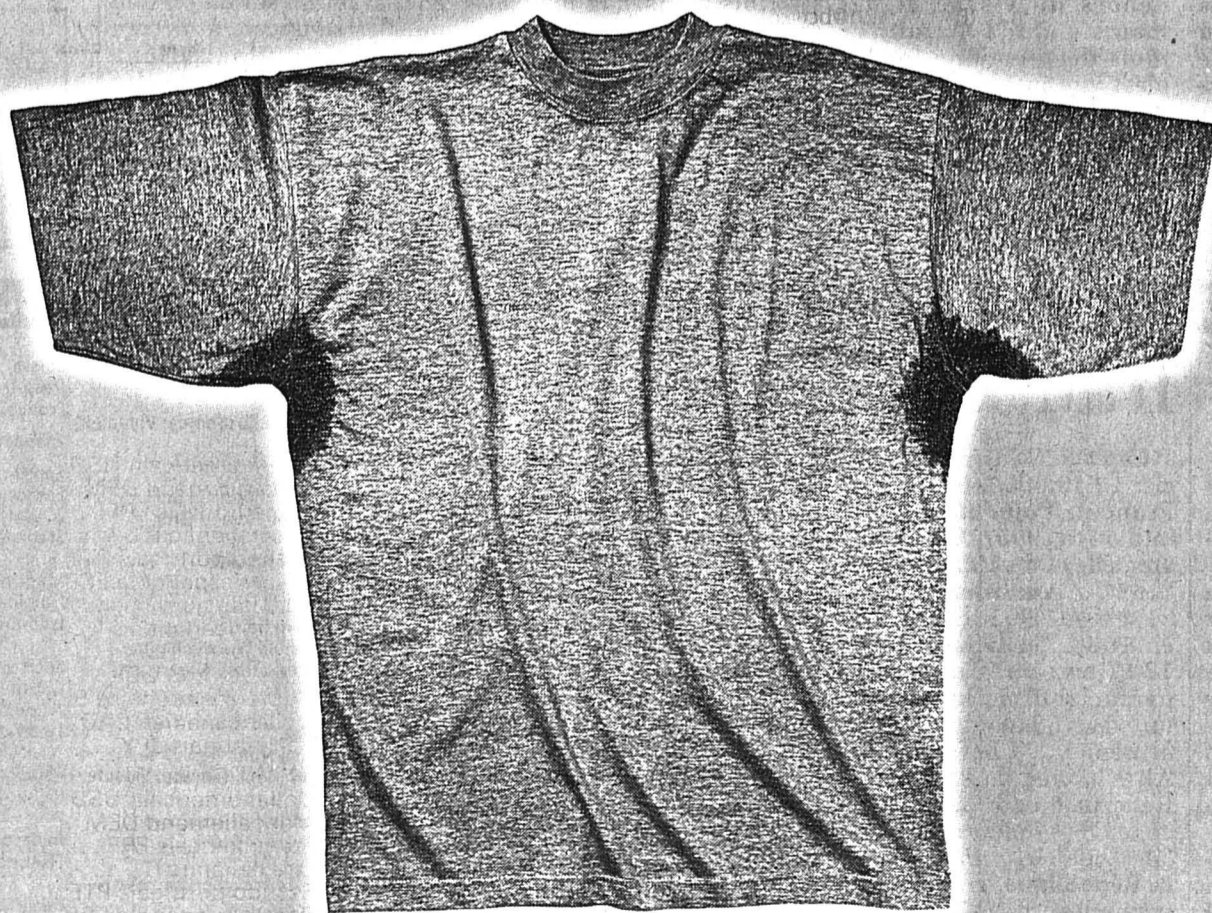
L'entreprise de restauration pour collectivité DSR à Morges (VD) a annoncé hier un chiffre d'affaires de 106 millions de francs en 1996, en hausse de 1,6%. 6,6 millions de repas ont été servis dans les 179 établissements gérés en Suisse romande (+3,1%). /ats

Bernoise Septante postes supprimés

Le groupe d'assurances Bernoise supprimera d'ici à fin 1998 quelque 70 emplois sur les 1900 qu'il compte en Suisse. La compagnie, dont le groupe allemand Allianz possède la majorité, aura en partie recours aux retraites anticipées. /ats

AUTOS - MOTOS - VELOS

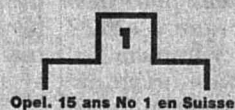
Opel ne vous lâche pas: climatisation pour 975 francs.



1. Fr. 975.-

2. Sans CFC

Cette offre sur la climatisation est valable à l'achat d'une Corsa, Tigra, Astra, Astra Cabrio, Vectra, Calibra, Omega ou Frontera neuve.



OPEL

Iran L'émancipation des femmes sur fond de voile et de révolution

Femmes en tchador et fanatiques dans les rues, le cliché sur l'Iran tient bon. Mais l'honnêteté exige de dépasser les apparences. Cet appel, les Iraniennes elles-mêmes pourraient le lancer à l'Occident. Difficile à admettre, mais la Révolution islamique de 1979 leur a permis de se dégarer du joug d'une tradition archaïque. Pas du jour au lendemain, bien sûr, mais à force d'une lutte incessante contre un gouvernement réfractaire à leur émancipation. Certes, tout n'est pas parfait, et de loin. Hélas, dans toute société, la libération de la femme a nécessité du temps. Et, en Iran, le chemin déjà parcouru mérite l'attention.

Isabelle Ducret*

Dans les rues de Téhéran, la moitié des femmes ne portent pas le tchador, cette fameuse pièce de tissu noir destinée à cacher les attributs féminins sensés troubler l'esprit masculin. Un «hijab» (foulard) posé sur la tête, parfois à la mode BB ou noué sous le menton, fait tout aussi bien l'affaire. Un ample pardessus, tombant au minimum jusqu'aux genoux, complète la tenue de rigueur.

Oui, ce vêtement est imposé. Et dès neuf ans. Il est totalement exclu qu'une femme se promène nu-tête et manches courtes en public, sous peine de subir une punition féroce et physique — une femme incorrectement vêtue selon la loi recevra des coups de bâton —. Très souvent véhiculée dans les médias occidentaux, l'image de la femme voilée contre son gré n'est pas erronée. Mais simpliste. D'abord, une bonne moitié de la gent féminine continuerait à se couvrir, par conviction musulmane, même si l'obligation disparaissait. Aucun sondage précis n'existe sur ce sujet, mais cette proportion revient souvent dans les discussions. «Si cela arrivait, on verrait encore beaucoup de tchadors... et beaucoup de minijupes en même temps», sourit une Iranienne.

Il serait injuste de réduire la condition des femmes en Iran à celle d'un être caché sous un morceau d'étoffe, subissant les affres d'une société masculine. Ce cliché ne reflète pas l'immense combat qu'elles

mènent depuis des années pour s'émanciper. Et elles reviennent de loin, les Iraniennes.

Libération imprévue

La Révolution islamique en Iran, en 1979, a eu au moins un mérite: permettre aux femmes de se libérer du joug de la tradition. Pour comprendre cette déconcertante affirmation, un retour sur le passé est nécessaire.

Avant 1979, le shah au pouvoir a imposé une occidentalisation forcée de la société iranienne. Un processus parfaitement artificiel et contraire à la tradition islamique alors profondément ancrée dans les mœurs populaires. Du coup, nombre de maris et de pères ont purement et simplement interdit à leurs femmes et filles de mettre un doigt de pied dehors, dans cette société reniant leurs valeurs religieuses. «Ma grand-mère est restée enfermée pendant vingt ans», confirme une jeune Téhéranienne.

En prenant le pouvoir, l'ayatollah Khomeiny n'avait certainement pas prévu l'avenir du «sexe faible» de cette façon. En islamisant l'ensemble du pays et toutes ses institutions, il n'a rien pu faire quand des femmes ont commencé à déborder du rôle qui leur était dévolu: gardiennes des enfants et des fourneaux. N'étaient-elles pas déjà sorties — inévitables — pour manifester dans les rues leur soutien à la révolution? Quel argument désormais invoquer pour les ramener à la maison? Surtout que la nation se targue d'être entièrement islamique, donc «sûre»...



En Iran, les femmes sont voilées, mais elles votent. Ici en 1992.

photo Keystone-a

Les Iraniennes n'ont pas laissé passer cette chance de se libérer de l'archaïque joug traditionnel. De fil en aiguille, aujourd'hui, elles envahissent les bancs de l'Université (plus de 50% en faculté de médecine, par exemple), occupent des postes à très hautes responsabilités dans le privé et à l'Etat, se lancent dans la politique...

Une femme, Azam Taleqani, a même présenté sa candidature à la présidence, ce qui a soulevé une large polémique. Mais pas sur la compétence de la personne. Davantage parce que cette question ne s'était jamais posée auparavant et qu'elle exige une nouvelle interprétation du Coran, la référence en matière de législation en Iran.

Un autre facteur a été déterminant dans la promotion sociale de la femme iranienne. Le même qu'en Europe d'ailleurs, lors de la première guerre mondiale. Le conflit contre l'Irak a enlevé des millions d'hommes du marché de l'emploi. Et la crise qui sévit actuellement n'a que conforté la présence de la gent féminine sur la place du travail. Pour

vivre, aujourd'hui, un père de famille cumule deux, voire trois boulots. Le salaire de l'épouse est désormais nécessaire, si parfois pas encore bienvenu. Ainsi, en plus de l'éducation, la femme a gagné une indépendance financière, psychologiquement essentielle dans son processus de libération.

La bataille des droits

Au fil des années, grâce à un niveau d'éducation de plus en plus élevé, les femmes ont commencé à connaître et à revendiquer leurs droits aussi sur un plan législatif. Là, le travail ne manque pas. Des Iraniennes ont sérieusement investi ce domaine, se spécialisant notamment en droit des femmes.

L'article 20 de la Constitution garantit l'égalité. Une bonne surprise immédiatement nuancée par le complément qui stipule «en conformité avec les critères islamiques». La porte ouverte aux interprétations capricieuses des mollahs.

Toutefois, les femmes ont su gagner des points sur ce terrain. Pour ne citer que quelques exemples, la polygamie réintroduite en 1979 a été fortement freinée peu d'années après sous leur pression. Aujourd'hui, la permission doit être stipulée clairement dans le contrat de mariage. Pour les questions de divorce, un récent changement est intervenu: désormais, ce qui appartient à la femme lui reste et le mari doit partager la moitié de ses biens.

Souvent invoqué en Europe, le cas de la valeur des femmes en justice reste formellement injuste. Il faut deux témoignages féminins pour contrer celui d'un seul homme. «Entre la théorie et la pratique, il y a des différences. Tout dépend du juge», nuance une Iranienne. Elle-même a vécu le cas d'une femme comparaisant dans un procès seule contre un homme. Le verdict a retenu la version féminine des faits.

IDU

* journaliste libre

Le prix à payer

La persévérance des Iraniennes a amélioré considérablement leur condition sociale. Mais le tableau ne doit pas être naïf. On ne se bat pas contre une tradition ancestrale, une famille omniprésente et un gouvernement réticent sans devoir faire des concessions. Et les Iraniennes payent sans compter dans le domaine du comportement en public. «Je suis prête à porter une casserole sur la tête si les autres problèmes sont résolus», plaisante à peine l'une d'elles.

Parmi les interdits sur la voie publique, une femme ne

peut pas serrer la main d'un homme qui n'est pas de sa parenté ou son mari. Ni d'ailleurs le fréquenter. Elle doit adopter une attitude réservée. Punis les fous rires, le chant, les vêtements trop colorés ou le moindre morceau de chair — en dehors du visage et des mains — qui apparaît. Le mois dernier, une femme s'est vue interdire l'entrée d'une banque parce que ses bas n'étaient pas assez foncés. Elle a dû acheter des chaussettes au magasin du coin.

Autant d'humiliations quotidiennes. Auxquelles elles résistent à leur façon, par une méthode efficace selon leur expérience. Chaque jour, elles tentent de mettre le «hijab» un peu moins serré, elles accentuent le maquillage — qui en vient parfois à friser le mauvais goût —, elles retroussent d'un tour les manches de leur manteau...

Leur soupape de décompression, c'est la maison. Dès le seuil d'une porte amicale franchi, les voiles tombent, les pardessus décou-

vrent des tenues pouvant aller jusqu'à la robe de soirée la plus chic et la plus sexy, les amis s'embrassent, les rires redonnent vie. Une dualité étonnante. Insupportable? Les Iraniennes vivent cette condition depuis des décennies. C'est dur. Mais elles avancent sur un chemin qu'elles se tracent à mesure de leur évolution. «Nous cherchons notre identité propre, entre l'occidentalisation et la tradition. A nous de nous découvrir une troisième voie d'émancipation».

IDU

EN MARGE

Jusqu'à l'absurde

Les femmes et les hommes, formellement, doivent être séparés, sauf s'ils sont mariés ou en lien de parenté. «Une question de culture», avance une Iranienne. «Oh non!», rétorque une autre, arguant que le mélange se fait tout naturellement lors de soirées privées. L'application de cette mesure prend des proportions étonnantes. Ainsi, au cinéma ou au théâtre, les rangées divisent les spectateurs par sexe. Strictement. L'entrée des grands magasins est également séparée, même si, à l'intérieur, les personnes déambulent librement entre les rangées de nourriture, de cosmétiques les plus chics et de jouets les plus chocs. Parfois, le pragmatisme prend le dessus. S'il est interdit de s'asseoir au côté d'un homme inconnu sur un banc

public, on risque de se retrouver quasiment, et très naturellement, sur les genoux d'un autre en prenant les taxis collectifs. Autre exemple, l'aéroport. Deux portes d'entrée distinctes pour se retrouver en mixité de l'autre côté. La très humiliante fouille des bagages se fait indifféremment par un trio de la sécurité féminin ou masculin. Sortir des slips ne semble pas gêner outre mesure les agentes. Contempler un soutien-gorge n'affole pas le policier. A l'école, la séparation des enfants intervient à sept ans. «Dans certains villages, ce n'est pas le cas pour des raisons de manque d'effectifs», souligne un Iranien. La mixité recommence à l'Université, lieu de mille et un flirts interdits.

IDU

Iran, carte de visite

Capitale: Téhéran. Superficie: 1.648.000 km² (3 fois la France). Population: 67,3 millions (1995). Croissance annuelle entre 1990 et 1995: 2,6%. Analphabétisme: 31,4% en 1995, contre 51% en 1980. Scolarisation des 12-17 ans: 59,8%. Langues: persan (officielle), kurde, turc, azéri, baloutche, arabe, arménien... Chef de l'Etat: Ali Khameneï, guide de la Révolution (depuis 1989, année de la mort de l'ayatollah Khomeiny). Président de la République, chef du gouvernement: Ali Akbar Hashemi Rafsandjani, depuis le 28 juillet 1989 (élection présidentielle le 23 mai prochain. Il ne peut pas se représenter). Nature de l'Etat: république islamique. Nature du régime: fondé sur les principes et l'éthique de

IDU

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA. Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod. Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat. La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni. Le Locle: Pierre-François Besson (resp.), Claire-Lise Droz (adj.). Val-de-Ruz: Philippe Chapard. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Boudry: Stéphane Devaux. Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo. Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). La Neuveville: Françoise Tschanz. Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt. Infographiste: Pascal Tissier. Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63. Le Locle, rue du Pont 8. Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

LE P'TIT TOUR

Le club des 200

Ils ont été 200 enfants exactement à participer au «Kids Tour», hier après-midi. Victoires pour Baptiste Donzé (Boudry), Christelle Huguenin (Les Bayards), Yaël Brunner (Les Verrières), Diana Calligaris (Cortailod), Raphaël Querry (Ballaigues), Fanya Matthey (Le Cerneux-Péquignot), Yann Jaquet (Ballaigues) et Stéphanie Matthey (Le Locle).

Fiche angine!

Le poissard du jour se nomme Luc Béguin. Celui qui occupait encore la sixième place du classement général avant cette cinquième étape a dû renoncer à prendre le départ hier soir, en raison d'une sérieuse angine. Le CO Chenau a mangé son pain noir à La Chaux-de-Fonds: septième du général féminin, Annick Juan, elle non plus, n'a pas pris le départ, histoire de s'économiser en vue des courses internationales que le cadre national junior de course d'orientation disputera ce week-end en Allemagne.

Avec Ben Salah

Un Mohamed chasse l'autre. Après Boudifa hier, c'est Ben Salah qui sera l'invité d'honneur du Tour du Canton, mercredi prochain à Neuchâtel, à l'occasion de la dernière étape. Un sacré client pour Aubry, si l'on sait que le Marocain du Stade Genève a remporté les 20 kilomètres de Lausanne, ceci après avoir terminé deuxième des championnats de Suisse de cross-country. Le Neuchâtelois Christophe Stauffer, vainqueur de deux étapes à son dernier, a, lui aussi, annoncé sa présence.

Pas de prébalisage

Attention, amis du Tour: la sixième et dernière étape ne sera pas prébalisée ce week-end! «Nous ne pouvons raisonnablement pas poser des panneaux en pleine ville de Neuchâtel quatre jours avant la course», explique Olivier von Gunten, chef technique du TdCN. Sachez tout de même que cette ultime manche sera quasiment plate, que son départ sera donné devant l'Eglise rouge et qu'elle empruntera les rives du lac, d'Auvergnier aux patinoires du Littoral, sur la seconde moitié de son tracé, long de 12,950 kilomètres.

ALA

Course à pied Un succès de prestige pour Aubry

C'est au sprint, à la sortie du dernier virage, que Jean-Michel Aubry a enlevé son cinquième succès d'affilée dans le Tour du canton de Neuchâtel 1997, hier soir à La Chaux-de-Fonds. Une victoire de prestige, puisqu'obtenue aux dépens de Mohamed Boudifa, médaillé de bronze des derniers championnats de Suisse de cross-country. Côté féminin, Nelly Glauser s'est facilement imposée, devant Marie-Luce Romanens et Fabiola Rueda-Opliger.

Alexandre Lachat

«Ça me tenait à cœur de battre Boudifa ce soir, vu qu'il avait été engagé pour me battre. J'ai senti qu'il était «limité» dans les montées. A notre arrivée sur le stade, j'ai gardé la corde. Je savais que je tenais le bon bout, car il n'est pas bon sprinter...»

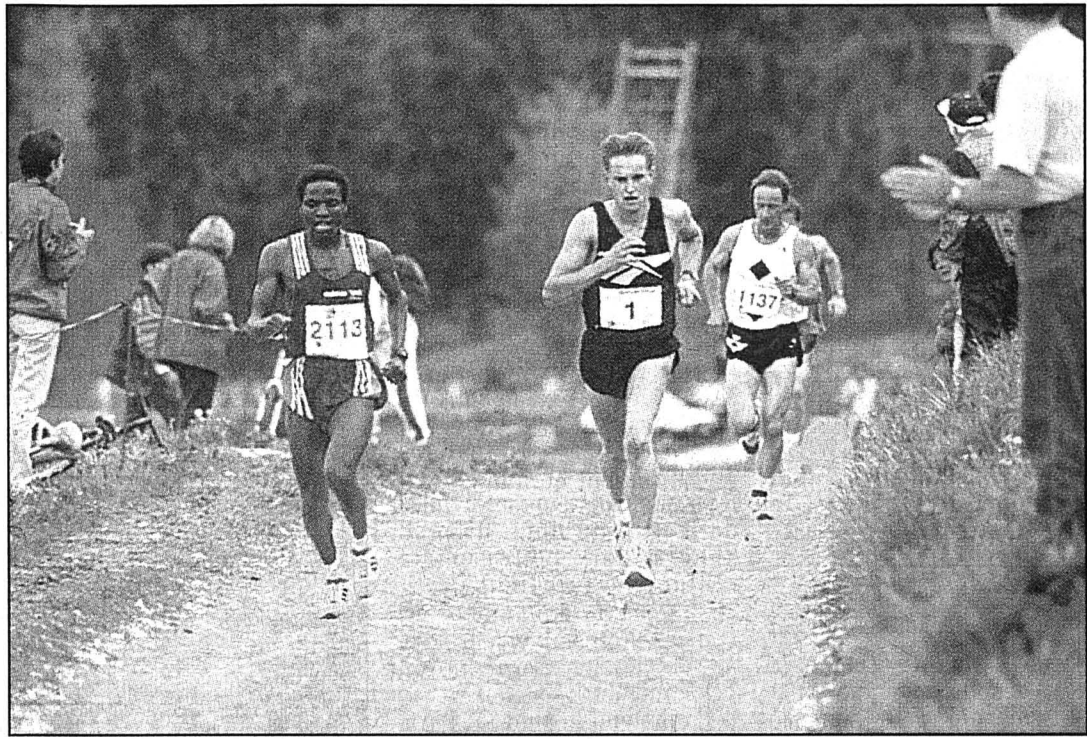


Et c'est ainsi que Jean-Michel Aubry a triomphé une nouvelle fois, sur une piste du Centre sportif de La Charrière envahie l'espace d'une soirée par les 1237 concurrents classés et une foule impressionnante de spectateurs.

Nelly se rassure

Oui, cette cinquième étape du TdCN, longue de 11,8 km entre La Charrière et le Valanvron, a été belle, très belle. Epargnée par l'orage qui menaçait, disputée sur un terrain sec mais tout de même souple et par une température très agréable, elle a réjoui autant ses acteurs que ses suiveurs.

«Cette ambiance, ce décor et tous ces gens, c'est vraiment fantastique!» s'est ainsi exclamée une Nelly Glauser dont la dernière apparition sur la route du Tour datait de 1995. A onze jours du marathon de Vienne, où elle abattra son seul et unique atout dans la perspective des Mondiaux d'Athènes, la Jurassienne s'est pleinement rassurée: «Je me suis «donnée», ce soir, poursuivait-elle. Et ma performance me donne confiance. Depuis ma vilaine grippe d'il y a un mois et demi, je sens que je suis complètement retapée. Cette course tombait bien: elle a constitué pour moi une séance de qualité, à onze jours du marathon de Vienne, où je devrai courir en moins



Jean-Michel Aubry (au centre) a battu Mohamed Boudifa (à gauche) au sprint.

photo Leuenberger

de 2 h 33'. Je m'en crois capable.»

Quelle ambiance!

La championne du monde de course d'orientation sur courte distance, la Fribourgeoise Marie-Luce Romanens, s'est accrochée aux basques de la Boncourtoise deux kilomètres durant avant de logiquement abdiquer. Le maillot

jaune féminin, Fabiola Rueda-Opliger, a dû cette fois se contenter - là aussi fort logiquement - de la troisième place, à 3'10" de Nelly Glauser.

Le grand battu de la soirée se nomme Marc-Henri Jaunin. En finissant dixième seulement de cette cinquième étape, l'athlète de Cortailod a perdu sa troisième place du classement général

masculin, au profit de Jean-Pierre Wahli.

Qu'importe: hier soir à La «Tchaux», sur la route du Tour, il y avait un monde fou, une ambiance du tonnerre et du soleil dans les cœurs. A témoin cette banderole aperçue du côté des Rochettes: «Vas-y, la Marie!»

Eh! oui!

ALA

Messieurs

Scratch. Etape: 1. Aubry 37'14". 2. Boudifa à 0'04". 3. Sterchi à 0'32". 4. Wahli à 2'01". 5. Gyger à 2'27". 6. Glauser à 2'50". 7. Cobos à 2'51". 8. Reber à 2'53". 9. Giorgianni à 3'00". 10. Jaunin à 3'03". 11. Bel à 3'11". 12. Schneider à 3'13". 13. Zaugg à 3'15". 14. Jeanneret à 3'17". 15. Attinger à 3'21".

Général: 1. Aubry 3 h 19'26". 2. Sterchi à 1'47". 3. Wahli à 10'06". 4. Jaunin à 10'29". 5. Glauser à 13'00". 6. Gyger à 13'15". 7. Cobos à 14'39". 8. Attinger à 16'47". 9. Jeanneret à 16'49". 10. Berger à 16'52". 11. Reber à 17'45". 12. Bel à 18'02". 13. Gaillard à 18'12". 14. Jabal à 18'21". 15. Rosat à 18'39".

Elites. Etape: 1. Jean-Michel Aubry (La Chaux-de-Fonds) 37'14". 2. Jean-Luc Gyger (Tavannes) 39'41". 3. François Glauser (Couvet) 40'05".

Général: 1. Aubry 3 h 19'26". 2. Marc-Henri Jaunin (Cortailod) 3 h 29'56". 3. Glauser 3 h 32'27".

Seniors I. Etape: 1. Mohamed Boudifa (Lausanne) 37'19". 2. Markus Sterchi (Jegenstorf) 37'46". 3. Pascal Cobos (Bevaix) 40'05".

Général: 1. Sterchi 3 h 21'14". 2. Cobos 3 h 34'05". 3. René Bel (Le Cerneux-Péquignot) 3 h 37'28".

Seniors II. Etape: 1. Jean-Pierre Wahli (Bévilard) 39'15". 2. Fausto Giorgianni (Marnand) 40'15". 3. Raymond Gaillard (Grandson) 41'01".

Général: 1. Wahli 3 h 29'33". 2. Gaillard 3 h 37'38". 3. Giorgianni 3 h 40'50".

Vétérans. Etape: 1. Claudy Rosat (La Brévine) 41'28". 2. Kuno Dürr (Münchenbuchsee) 44'52". 3. Pierre-André Froidevaux (Bienne) 45'36".

Général: 1. Rosat 3 h 38'06". 2. Dürr 4 h 00'30". 3. Froidevaux 4 h 01'31".

Juniors. Etape: 1. Daniel Haldimann (Saint-Blaise) 43'48". 2. Patrice Petermann (La Chaux-de-

Classements

Fonds) 44'02". 3. Yann Pellaton (La Brévine) 44'09".

Général: 1. Pellaton 3 h 52'26". 2. Gilles Aeschlimann (Le Prévoux) 3 h 54'31". 3. Haldimann 3 h 56'02".

Dames

Scratch. Etape: 1. Glauser 41'15". 2. Romanens à 1'22". 3. Rueda-Opliger à 3'10". 4. Ducommun-Isler à 4'19". 5. Jakob à 5'45". 6. Amstutz à 6'42". 7. Schmidt à 7'10". 8. Renaud à 7'44". 9. Kraehenbuehl à 8'12". 10. Neuenschwander à 8'25".

Général: 1. Rueda-Opliger 3 h 54'59". 2. Ducommun-Isler à 6'07". 3. Jakob à 12'44". 4. Amstutz à 22'50". 5. Kraehenbuehl à 24'56". 6. Cuenot à 33'29". 7. Neuenschwander à 36'16". 8. Gauthier à 37'53". 9. Thuler à 38'38". 10. Boccard à 39'50".

Dames I. Etape: 1. Nelly Glauser (Boncourt) 41'15". 2. Marie-Luce Romanens (Villars-sur-Glâne) 42'38". 3. Fabiola Rueda-Opliger (Corsier) 44'26".

Général: 1. Rueda-Opliger 3 h 54'59". 2. Corinne Ducommun-Isler (La Cibourg) 4 h 01'07". 3. Isaline Kraehenbuehl (Colombier) 4 h 19'55".

Dames II. Etape: 1. Dora Jakob (Cernier) 47'01". 2. Fabienne Gauthier (Le Locle) 51'36". 3. Liliane Morgan (Les Geneveys-sur-Coffrane) 52'05".

Général: 1. Jakob 4 h 07'43". 2. Gauthier 4 h 32'52". 3. Anouck Challandes (La Chaux-du-Milieu) 4 h 42'56".

Dames III. Etape: 1. Josiane Amstutz (Courtelary) 47'58". 2. Monique Boccard (Cernier) 51'01". 3. Françoise Thuler (Cornaux) 51'20".

Général: 1. Amstutz 4 h 17'50". 2. Thuler 4 h 33'38". 3. Boccard 4 h 34'49".

Juniors. Etape: 1. Marion Mordasini (Couvet) 53'07". 2. Tanja Trüssel (Chambrelieu) 58'34". 3. Vanina Di Paola (Saint-Blaise) 59'05".

Général: 1. Mordasini 5 h 01'33". 2. Audrey Vuille (Le Locle) 5 h 08'05". 3. Trüssel 5 h 15'26".

Equipes. Etape: 1. Les Mille bornes 2 h 01'41". 2. Police cantonale 2 h 01'49". 3. GS Malleray-Bévilard 2 h 01'51".

Général: 1. Police cantonale 10 h 46'40". 2. CO Chenau 10 h 47'23". 3. Les Mille bornes 10 h 50'25".

Les résultats complets paraîtront dans notre prochaine édition. Ceux-ci sont également disponibles sur Internet, à l'adresse <http://www.lexpress.ch>, avec la collaboration de Vector Communication à Neuchâtel. / réd.

MAGAZINE

Onde verte
Le Jura peint
au Musée paysan

p 25

Un petit crochet par la maison au toit de bardeaux, à La Chaux-de-Fonds, vous emmènera dans le Jura des peintres. Tonifiant! photo S. Graf

Expositions Le pouvoir de
l'illustration, selon John Howe

John Howe, le Canadien de Neuchâtel amoureux du Moyen Age européen, est un magicien. Illustrateur de livres pour enfants et grands enfants depuis vingt ans, mondialement connu pour avoir dessiné et peint l'univers de Tolkien ou celui des preux chevaliers, il a été invité à accrocher ses planches originales au Musée des beaux-arts du Locle. Un plongeon dans le fantastique, la poésie, mais aussi dans un savoir-faire époustouflant. A Neuchâtel, François Ditesheim présente les réalisations récentes de la Vénitienne Ida Barbarigo, une artiste que la galerie suit fort justement depuis des années. Enfin, les galeries de l'Orangerie et Coï accueillent trois femmes artistes, créatrices en deux et trois dimensions.



John Howe, pour entrer en poésie.

photo sp

Russie On
découvre les
Espagnols

Le Musée Pouchkine de Moscou vient d'inaugurer une exposition consacrée aux peintres espagnols Picasso, Dali, Miro et Gonzales. Cette manifestation constitue pratiquement une première en Russie, selon la directrice du musée. Un total de 61 oeuvres, issues pour la plupart du musée Reina Sofia de Madrid, y sont présentées jusqu'au 20 juin. Le public peut y découvrir notamment deux tableaux de Picasso, intitulés «Le peintre et son modèle», plusieurs esquisses au crayon de Guernica, ainsi que sept peintures de Dali dont plusieurs datant des années 1920. On peut aussi y admirer 19 oeuvres de Miro dont la peinture «Le personnage-oiseau» et plusieurs petites sculptures en bronze. / ats-afp

Santé
Fécondation
in vitro soumise
au diagnostic?

p 29

Pratique
sociale
Accident grave:
qui paie?

p 29

Mots
pour maux
Le couple,
entre liberté
et dépendance

p 29

A good move.

- Oxygen AT JR
64 x 19 mm/85 A/ABEC 1
size: 17½ - 22½ 99.-
- Rollerblade Horizon LX
72 mm/82 A/ABEC 3
size: 23½ - 30½ 189.-
- K2 Softshoe Extreme Z
72 mm/82 A/ABEC 1
size: 6 - 12 249.-



189.-

249.-

99.-

Für Sie
Pour vous
Per voi

Dans la limite des stocks disponibles.

Peu importe que vous désiriez faire de simples randonnées, goûter à l'ivresse de la vitesse, pratiquer la rampe acrobatique, exécuter des figures libres ou jouer au hockey, nous avons tout ce qu'il vous faut, du casque aux vêtements les plus tendance en passant par les différents palets et les diverses protections. Bien entendu, le tout à des prix très intéressants.

PLACETTE

IMMOBILIER

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds
3 appartements de 1 pièce
avec cuisine, bains-WC, libres tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Charles-Naine 28

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-7333

À LOUER 132-5667
Prairie 40

Magnifique duplex de 6½ pièces

Dans quartier résidentiel
Cuisine agencée
2 salles de bains/WC séparés
Grand living avec cheminée de salon
Place de parc à Fr. 100.-/mois
Libre dès le 1.7.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

CEB Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

À LOUER
tout de suite ou à convenir

SAINT-IMIER
Duplex, grande terrasse, jacuzzi, cheminée, grande cuisine, Fr. 1250.-

TRAMELAN
Appartement de 4 pièces, Fr. 950.-
Appartement de 3½ pièces, Fr. 890.-
Appartement de 4 pièces, Fr. 1060.-

LA FERRIÈRE
Superbe appartement de 3½ pièces dans immeuble résidentiel, Fr. 1100.-

Les loyers indiqués s'entendent charges comprises

Tél. 032/489 11 33
Fax 032/489 26 66

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurler
Tél. 032/861 25 56 Fax 032/861 12 75

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

- **3½ pièces**
Grande cuisine agencée habitable, hall avec armoires, 3 chambres, salle de bains/baignoire, balcon, cave.
Loyer: Fr. 1000.- charges comprises.
Libre: tout de suite.
- **3 pièces**
Cuisine agencée avec lave-vaisselle, hall, 3 chambres, salle de bains, balcon, cave.
Loyer: Fr. 910.- charges comprises.
Libre: tout de suite.
- **3 pièces**
Cuisine non-agencée, 3 chambres, salle de bains, hall, balcon, cave.
Loyer: Fr. 600.- charges comprises.
Libre: 1er juillet 1997.
- **2½ pièces**
Cuisine agencée, hall, salle de bains/baignoire, 2 chambres, balcon, cave, galetas.
Loyer: Fr. 725.- charges comprises.
Libre: 1er juillet 1997.
- **2 pièces**
Cuisine agencée, salle de bains/douche, 2 chambres, mezzanine, cave.
Loyer: Fr. 900.- charges comprises.
Libre: 1er juillet 1997.

A vendre à La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 103-105, dans immeuble en PPE, rénové en 1989

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES
ATELIER DE 115 M²
BUREAUX DE 104 M²

Prix de vente: 10-1770
Fr. 290 000.- pour les trois unités

HERZOG & CIE SERVICES
Tél. 032/724 77 40 - Fax 032/724 77 04

en collaboration avec Göhner Merkur SA

IMMOTEL 157 0 300
600 autres offres de logements et de locaux professionnels à acheter ou à louer

IMMOBILIER

À VENDRE

Nouvelle construction
Résidence «ALTAIR»
Quartier des Foulets

NOTRE DERNIER APPARTEMENT RÉSIDENTIEL DE 6 PIÈCES

- Petit immeuble de 6 appartements
- Ascenseur
- Garages individuels
- Grande terrasse
- 2 salles d'eau
- Cuisine aménagée et finitions au choix de l'acquéreur
- Salon - salle à manger avec baie vitrée
- 4 chambres à coucher.

Notice à disposition
Visite sur rendez-vous

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76 132-7125

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Quartier tranquille et ensoleillé

IMMEUBLE
Rue du Doubs.

Comprenant: 5 appartements de 3 et 4 pièces, atelier actuellement disponible, chambres indépendantes, garages et jardin.

Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

Feu: 118

A rénover à LA NEUVEVILLE petit immeuble locatif
(4 appartements).
A vendre au plus offrant.
Tél. 032 753 39 08.

CEB Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

À VENDRE TAVANNES
Bâtiment industriel, avec grand dépôt de 770 m², bureaux, locaux d'entrepôt, places de parc, ligne de chemin de fer reliant la gare au dépôt, accès aisé depuis la route principale.

SAINT-IMIER
Locaux commerciaux, situation idéale proche du centre ville, avec dépôt, ascenseur, grande vitrine.

Tél. 032/489 11 33
Fax 032/489 26 66

À VENDRE 132-4536
Rue du Parc La Chaux-de-Fonds

2 appartements en PPE de 3½ et 4½ pièces (duplex) dans immeuble rénové

Surfaces habitables: 125 et 171 m²

- hall d'entrée avec vestiaire
- grand séjour avec cheminée
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC

à proximité des transports publics, magasins, écoles et centre ville

Fonds propres minimum Fr. 26 000.-, charges financières Fr. 758.- p/mois, grâce au système de l'aide fédérale.

Notice à disposition et visite sur rendez-vous

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

BRÈVES

**Cyclisme
Escartin
vainqueur**

L'Espagnol Fernando Escartin a remporté la deuxième étape du Tour des Asturies disputée sur 164 kilomètres entre Pravia et le col de Naranco. Escartin s'est imposé au terme de l'ascension du col de Naranco devant ses compatriotes Abraham Olano et Jose Maria Jimenez. Terminant au 12e rang, Tony Rominger a concédé 22 secondes. Olano reste premier au classement général. /si

Moos au Giro

Le Valaisan Alexandre Moos prendra part au Giro, qui débute samedi à Venise. Grâce à son excellent Tour de Romandie qu'il a bouclé au 28e rang à 8'11" du vainqueur Pavel Tonkov, Moos a su convaincre les dirigeants d'être incorporé parmi les dix coureurs de l'équipe Saeco, qui vont se lancer à l'assaut d'un Tour d'Italie très montagneux. Un autre Romand sera au départ à Venise: il s'agit du Genevois Bruno Boscardin retenu dans l'équipe Festina en compagnie du Balois Fabian Jeker. /si

**Tennis
Trois mois
de suspension**

Le Suédois Mats Wilander et le Tchèque Karel Novacek, contrôlés positifs aux Internationaux de France à Roland-Garros en 1995 (!), ont été suspendus pour trois mois par la Fédération internationale de tennis (ITF). L'ITF a aussi ordonné à Wilander, ancien numéro un mondial, et Novacek de rendre tout l'argent gagné depuis en tournois: plus de 180.000 livres pour le Suédois et environ 116.000 livres pour le Tchèque. Les deux joueurs doivent aussi être privés de tous les points ATP Tour gagnés depuis cette date. /si

**Athlétisme
Record suisse**

La Zurichoise Petra Hinderling a réalisé 3,40 mètres lors du meeting d'Olten, ce qui constitue le premier record de Suisse de saut à la perche en plein air. Mi-février, elle avait réussi le record de Suisse en salle avec 3,30 m. /si

**Hippisme
Mändli
sans cheval**

«City Banking», le cheval de Beat Mändli, membre de l'équipe de saut, est mort d'une colique. Le décès du hongre belge de dix ans est une grande perte, non seulement pour Beat Mändli, mais aussi pour l'équipe nationale. Beat Mändli et «City Banking» avaient remporté le Grand Prix de Maastricht en 1995, terminés onzièmes des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, s'étaient imposés au German Classic, au Grand Prix de Paris, au Grand Prix Coupe du monde de Dortmund et avaient terminé au quatrième rang de la finale de la Coupe du monde à Göteborg, en 1996. /si

JEUX

Loterie à numéros
5 - 19 - 24 - 26 - 31 - 41
Numéro complémentaire: 35
Joker: 995 018

GAINS

Loterie à numéros
1 x 6 Fr. 2.163.581,20
114 x 5 Fr. 7.930,20
5347 x 4 Fr. 50.99.308 x 3 Fr. 60.000.000
Somme approximative du 1er rang au prochain concours: Fr. 1.000.000.-

Joker
2 x 5 Fr. 10.000.-
45 x 4 Fr. 1000.-
362 x 3 Fr. 100.-
3750 x 2 Fr. 10.-
Somme approximative du 1er rang au prochain concours: Fr. 600.000.

BANCO JASS

♥ 6, 7, 8, V, A ♦ R
♣ 9, V, D ♠ 10, D, R

Football L'inévitable Ronaldo barre la route du PSG

BARCELONE - PARIS SAINT-GERMAIN 1-0 (1-0)

L'inévitable Ronaldo a fait la décision à Rotterdam en finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. Auteur de l'unique but de la partie (38e), le Brésilien a permis à Barcelone de prendre le meilleur par la marge la plus étroite, 1-0 (mi-temps 1-0) sur le Paris Saint-Germain, détenteur du trophée.

La rencontre a tenu ses promesses, surtout en seconde mi-temps lorsque les deux équipes firent preuve d'un bel allant offensif. Le résultat est logique. La formation catalane eut un but annulé (Couto à la 26e) pour une raison bien mystérieuse. Mais les Parisiens ont brillamment relevé le défi lancé par Ronaldo et ses partenaires. Le tournant du match se situa à la 58e minute lorsque Loko catapulta sur la base du montant un ballon qui avait le poids d'un but.

Tous les acteurs de cette rencontre, qui se déroula dans des conditions idéales, firent preuve d'une réjouissante correction. Ronaldo ne se mit que rarement en évidence mais à la 38e minute, il provoqua le penalty qu'il transforma. A ses côtés, Figo se révéla plus actif, plus incisif aussi, tout comme l'autre ailier Luis Enrique. Un second Portugais, le stoppeur Fernando Couto, joua un rôle important chez les vainqueurs.

Au Paris Saint-Germain, le

duo brésilien Rai-Leonardo fit l'essentiel du jeu, mais sa maîtrise technique ne suffit pas face aux fortes individualités catalanes. Bien qu'il ait provoqué le penalty, Ngotty fut sans reproche en défense. Il fut bien épaulé par Le Guen. L'an dernier contre Rapid Vienne, le PSG s'était imposé sur ce même résultat de 1-0 mais l'adversaire n'était pas du même calibre que Barcelone ! Le coach Ricardo a peut-être trop attendu avant de jouer franchement la carte de l'offensive.

La faute de Ngotty

Les Parisiens étaient les premiers en action, sous l'impulsion de Leonardo, très vif au pressing. Mais les Barcelonais laissaient entrevoir leur force de pénétration à la 10e minute déjà: après un relais avec Ronaldo, Figo alertait Lama d'un tir toutefois trop croisé. A la 26e minute, le portier français était battu sur une déviation de la tête de Fernando Couto, à la suite d'un corner, mais l'arbitre annulait ce but pour une raison qui échappait au plus grand nombre.

Quatre minutes plus tard, sur un débordement de Couet à gauche, Vitor Baia sauvait en catastrophe. A la 37e minute, un ballon perdu par Fournier permettait aux Catalans de lancer un mouvement de rupture meurtrier. Décalé par Popescu, Ronaldo était déséquilibré par la tacle de Ngotty. L'arbitre indiquait le point de penalty et le Brésilien se faisait justice lui-même.

Les Français tentaient de reve-



Une image qui résume cette finale: Ronaldo précède Rai et Leroy.

photo Keystone

nir au score en début de seconde mi-temps. Un tir de Couet (50e) dans un angle fermé était repoussé en corner par le portier adverse. A la 58e minute, Loko croyait bien tenir l'égalisation lorsqu'à l'angle des «seize mètres», il décochait un tir qui frappait la base du poteau opposé. Sur sa reprise, Leonardo faisait preuve d'une impression-

coupable. Le spectacle était plus attrayant qu'en première période. En prenant plus de risques, les Parisiens offraient des espaces aux véloces attaquants adverses. Ricardo introduisait le Panaméen Dely Valdes pour insuffler plus de poids à son attaque, Leonardo se fixant alors à l'aile gauche. Puis Pouget relayait Loko (78e). Stoitchkov

apparaissait dans les rangs catalans au cours des dernières minutes. A la 86e, le Bulgare, servi par Ronaldo, mettait Figo sur orbite, mais Lama était sauvé par la latte et le poteau sur la reprise toute en finesse du Portugais. Jusqu'au bout, les Parisiens contestaient le succès des Catalans mais en vain. /si

Athlétisme Sieglinde Cadusch boit trop de café

La nouvelle a été révélée hier seulement, à l'occasion de la conférence de presse printanière de la Fédération suisse d'athlétisme (FSA): le 1er février dernier, lors d'un contrôle antidopage effectué au terme du meeting en salle d'Arnstadt, en Allemagne, la Grisonne Sieglinde Cadusch (29 ans) a présenté un taux de caféine supérieur à la norme admise. Il n'est toutefois pas certain que la détentrice du record de Suisse du saut en hauteur (1,95 m en 1995) soit suspendue.

Berne
Alexandre Lachat

En matière de caféine, la limite supérieure actuellement tolérée par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) est de 12 UGM. Or, le 1er février dernier, à Arnstadt, les valeurs mesurées chez Sieglinde Cadusch étaient de 14,4 UGM pour l'échantillon A et de 14,2 UGM pour

l'échantillon B. Coupable, la Suisseuse? Pas sûr, pas sûr du tout!

«Sieglinde a bu six tasses de café plus un demi-litre de Coca entre 9 h 30 et 12 h 30, a expliqué, hier à Berne, Stéphane Gmünder, le président de la FSA. Nous avons l'intime conviction, au sein du comité de la FSA, que c'est cette consommation abusive qui est à l'origine du contrôle positif, effectué à 14 h 30. Du reste, six jours plus tard, Sieglinde a subi un nouveau contrôle: son taux était redescendu à 8,9 UGM.»

La FSA a alors proposé à l'IAAF de ne prononcer aucune suspension dans l'immédiat et d'effectuer des tests spécifiques chez l'athlète de la TV Unterstrass Zurich. Après une valse-hésitation, l'IAAF a donné son accord à ce mode de faire et la décision ne sera prise que le mois prochain, au terme de nouveaux contrôles.

«Du reste, nous ressentons très bien que c'est là un problème qui préoccupe beau-

coup l'IAAF en ce moment, car la norme de 12 UGM qu'elle a décrétée est sujette à de nombreuses discussions, conclut Stéphane Gmünder. Nous savons par exemple que des tests sont effectués ces jours-ci dans le laboratoire du Dr Rivier, à Lausanne, pour savoir s'il ne conviendrait pas de revoir la valeur limite en matière de caféine. Car il semble que les organismes de certains individus exigent beaucoup plus de temps que d'autres pour éliminer les traces de la caféine absorbée. Par conséquent, la FSA est 100% avec Sieglinde Cadusch dans toute cette histoire. Et nous espérons bien que nous n'aurons aucune sanction à prononcer contre elle.»

Pour la petite histoire, on signalera encore que le Kenyan Daniel Komen, recordman du monde du 3000 m, souffre du même problème et qu'il participe activement aux recherches actuellement menées à Lausanne.

ALA

Optimisme Lausanne y croit

Les championnats d'Europe d'athlétisme 2002 auront-ils lieu à Lausanne? Même si la décision ne sera prise que le 11 octobre prochain à Budapest par le congrès de l'Association européenne d'athlétisme (AEA), l'optimisme est déjà grand du côté de La Pontaise.

«Nous déposerons notre dossier le 21 juin à Munich, où siègera le conseil de l'AEA, a annoncé hier Jacky Frieden, membre d'un comité de candidature dont la secrétaire se nomme Anita Protti. Nous sommes très confiants, car nous sommes persuadés d'avoir tous les atouts de notre

côté.» Avec deux meetings - très cotés - du Grand Prix (Lausanne et Zurich), la Suisse présente en effet une flatteuse image de marque. La candidature lausannoise bénéficie en outre du soutien actif et officiel des autorités politiques, clubs d'athlétisme et hôteliers de la ville, ainsi que de l'appui - officiel celui-là mais bien réel - du président du CIO, Juan Antonio Samaranch. Elément non négligeable non plus: outre Stéphane Gmünder, le dynamique président de la FSA, le comité de candidature est coprésidé par Jacky Delapierre, le grand patron d'Athletissima, qui a ses antennes un peu par-

ALA

Tennis Un match capital pour Rosset

Ce jeudi sur le Central de Foro Italico de Rome, Marc Rosset (ATP 20) livrera l'un des matches les plus importants de sa saison face à Jim Courier (ATP 24) pour le compte des huitièmes de finale des Internationaux d'Italie. Le Genevois n'aura pas le droit à l'erreur face à l'Américain s'il entend être classé tête de série dans quinze jours à Roland-Garros.

Marc Rosset a arraché sa qualification en luttant plus de deux heures face à l'Espagnol Emilio Alvarez (ATP 85). Victorieux 7-5 6-7 (3-7) 6-3 d'une rencontre très éprouvante, il n'abordera peut-être pas ce huitième de finale à armes égales. Au lendemain de sa superbe victoire sur le numéro 1 mondial Pete Sampras, Jim Courier n'a pas dû, comme Rosset, aller à la limite des trois sets. Le cogneur de «Dade City» s'est imposé 7-6 6-2 devant un autre joueur espagnol, Albert Portas (ATP 67).

Thomas Muster ne relèvera, quant à lui, aucun défi en cette fin de semaine. L'Autrichien, qui détenait le titre à Rome depuis 1995, fut la grande victime de ces seizièmes de finale. Il a été battu 7-6 5-7 7-5 par l'Australien Scott Draper (ATP 75) après 2 h. 56' de match.

Le talent de son adversaire et la chaleur - 33 degrés - ont sapé sa résistance. Cette défaite constitue la quatrième contre-performance de rang du joueur autrichien sur terre battue, battu par Cédric Pioline à Barcelone, Fabrice Santoro à Monte-Carlo et Hicham Arazi à Hambourg.

Rome. Tournoi ATP (2,3 millions de dollars). Premier tour simple messieurs: Haas (All) bat Gustafsson (Su) 3-6 6-4 7-5. Ivanisevic (Cro/6) bat Woodforde (Aus) 6-2 6-7 (8-10) 6-4. **Deuxième tour:** Brugnera (Esp) bat Gummy (Arg) 6-1 6-4. Larsson (Su) bat Johansson (Su) 7-6 (7/4) 6-3. Courier (EU) bat Portas (Esp) 7-6 (7-5) 6-2. Corretja (Esp) bat Boetsch (Fr) 6-2 6-3. Draper (Aus) bat Muster (Aut/3) 7-6 (7-4) 5-7 7-5. Ivanisevic (Cro/6) bat Ruud (Nor) 6-2 6-2. Costa (Esp/11) bat Siemerink (HoB) 6-4 6-2. Goellner (All) bat Krajicek (Ho/5) 7-6 (8-6) 7-6 (7-1). Berasategui (Esp) bat Rafter (Aus) 3-6 6-4 7-5. Alami (Mar) bat Woodruff (EU) 6-0 6-4. Rios (Chi/7) bat Santoro (Fr) 6-2 6-2. Kafelnikov (Rus/4) bat Haarhuis (Ho) 7-6 (7-5) 3-6 6-3. Becker (All/12) bat Pioline (Fr) 6-4 7-5. Moya (Esp/8) bat Haas (All) 6-4 6-2. Rosset (S/15) bat Alvarez (Esp) 7-6 6-7 (3-7) 6-3. /si

Football Neuchâtel Xamax: le titre passe par Bâle

Cinq jours après un sommet pétri de suspense dans une Maladière garnie comme il y a dix ans, Neuchâtel Xamax s'en va guerroyer ce soir sur les rives de la Birse. A Saint-Jacques, la guette un FC Bâle qui n'attend que le moment d'épingler un «grand» à son tableau de chasse. Là où Grasshopper a dû lâcher deux points, l'équipe de Gilbert Gress réussira-t-elle mieux que la zurichoise? C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

C'est le propre du championnat que d'offrir, d'une semaine à l'autre, des rendez-vous aux caractéristiques très différentes. Mais, si la rencontre de ce soir ne «présente» pas aussi bien que le derby de samedi dernier, cela ne signifie nullement que les «rouge et noir» vont au-devant d'une partie de plaisir - sauf, bien sûr, si elle aboutit à une victoire de leur part, laquelle sera l'objectif de Lesniak et ses copains.

Impatience bâloise

Battu à Saint-Gall une semaine après avoir fait trembler le champion à Saint-Jacques en montrant un regain de forme, Bâle trépigne d'impatience à l'idée qu'il pourrait tenir un rôle important, voire décisif, dans la bataille que d'autres que lui se livrent pour le titre. Il a, ce soir, une excel-



Marek Lesniak: généralement, les Xamasiens sont à l'aise sur la pelouse de Saint-Jacques.

photo Lafargue

lente occasion de jouer au trouble-fête. Cette perspective provoque son orgueil. Aux côtés d'un Yakin qui a tout intérêt à ce que Grasshopper (son futur club) conserve son titre, les Nyarko, Zuffi (il vient de renouveler son contrat pour une saison supplémentaire), Ceccaroni et autres Knuip ne se priveront pas de prouver qu'ils valent mieux que le septième rang. Bonne nouvelle pourtant pour les Xamasiens: suspendu, Giallanza suivra la ren-

contre des tribunes. C'est à des Rhénans ambitieux et désireux d'effacer au moins en partie un tour final jusqu'ici décevant que les Neuchâtelois auront affaire. Sur le chemin d'un titre qu'ils sont encore pleinement en droit de viser, les Xamasiens ne commettront pas l'erreur de sous-estimer leurs adversaires. A chaque occasion, ces dernières saisons, les Bâlois ont donné du fil à retordre à Wittl et ses coéquipiers. Et s'ils ont

fini par s'incliner, il n'est noté nulle part qu'il en ira de même aujourd'hui. L'histoire est à réécrire chaque jour, en l'occurrence avec de la sueur pour encre.

Sans Bonalair

Gilbert Gress doit composer son équipe sans Bonalair, suspendu pour trois avertissements. Il n'est pas impossible, dès lors, que Sandjak fasse sa rentrée au centre de l'attaque. Wittl se retrouverait au milieu

du terrain et Jeanneret prendrait le poste de stoppeur, Rothern Bühler glissant alors sur la gauche, à la place de Bonalair où ses dispositions offensives pourraient mieux s'exprimer. D'autres possibilités s'offrent à l'entraîneur xamasiens mais c'est «top secret». On verra bien. Ce qui compte, c'est que chacun donne le meilleur de soi car il semble bien que le titre passe par une victoire à Bâle.

FPA

«Moins de 18 ans» La Suisse qualifiée

SUISSE - CROATIE 0-0

Victorieuse à l'aller il y a deux semaines (1-0) à Zadar, la sélection suisse «moins de 18 ans» a arraché sa qualification pour le tour final en Islande, en juillet prochain, en obtenant le match nul 0-0 à Gland, au terme d'un match de moyenne qualité. Sur un terrain lourd, la Suisse a livré une rencontre qui ne restera pas dans les annales.

Pour décrocher la première participation suisse à une phase finale de cette catégorie depuis 1981, la phalange de Köbi Kuhn a été également assistée par un brin de chance. L'arbitre roumain a en effet annulé un but qu'il a estimé consécutif à un hors-jeu de Smoje, sur un coup franc de Deranja, à la 5e minute.

Poteau!

Face à des Croates volontaires et prompts au contact, la Suisse a fait valoir les mêmes arguments. Le spectacle en pâtit. Les deux formations articulées en 4-4-2 se neutralisèrent systématiquement. Forcée de marquer pour refaire le but d'écart concédé à l'aller, la Croatie prit le match en main. La première alerte sérieuse, à mettre au crédit des Helvètes, tombait à la 26e minute, avec une tête de Greco sur le gardien Pletikosa.

La partie s'anima un peu en seconde période. La Suisse put se faire menaçante par l'entremise de Bieli (50e) et Greco (52e). Elle ne fut toutefois pas à l'abri d'un contre croate. A la 58e minute, Balaban avait la balle du but au bout du soulier mais son envoi était détourné de justesse par Bally. A la 64e le portier serbais intervenait judicieusement devant Deranja.

L'entrée de Deniz Mendi donna un peu de poids à l'attaque suisse dans le dernier quart d'heure. Fraîchement naturalisé, l'attaquant d'origine turque de Klus-Balsthal appuya de son poids sur la défense. Son travail ne porta cependant pas les fruits escomptés. A la 67e minute, au terme d'un solo, Mendi voyait son tir détourné en coup de coin. Il se ménageait encore une excellente opportunité en fin de match mais sur son ouverture, la reprise du Lucernois Seoane heurtait le poteau.

Gland: 1780 spectateurs.
Arbitre: M. Zotta (Rou).
Suisse: Bally; Rezzinico (84e Gallo), Vanetta; Page, Grichting; Eugster (86e Friedli), Seoane, Konde, Villot; Greco (62e Mendi), Bieli.
Croatie: Pletikosa; Matic, Smoje, Kristic, Vukovic (60e Tokic); Ratkovic, Drnasin, Miladin, Olic (29e Banovic); Deranja (75e Bosnjak), Balaban.

Notes: le sélectionneur de l'équipe suisse Rolf Fringer présent dans les tribunes, ainsi que tous ses collaborateurs du service technique, Me Marcel Mathier, président de l'ASF, et plusieurs entraîneurs de club de LN. Avertissements à Villot (25e), Miladin (35e) et Matic (52e). /si

SPORT-TOTO

Concours No 20

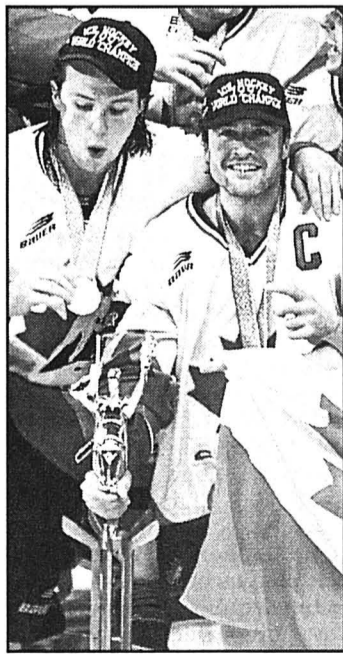
1. Lucerne - Schaffhouse	1
2. Sion - Fribourg	1
3. Baden - Wil	1
4. Delémont - Locarno	1, X
5. Winterthur - Meyrin	1
6. Yverdon - Gossau	1
7. M'gladbach - Bochum	1, X
8. B. Dortmund - W. Brème	1
9. Munich 1860 - Schalke 04	1
10. Juventus - Parma	1, X
11. Milan - Lazio	1, X, 2
12. AS Roma - Inter	1, X, 2
13. Sampdoria - Udinese	1, X

Hockey sur glace Le Canada vainqueur «à la suédoise»

CANADA - SUÈDE 2-1 (1-0 1-0 0-1)

Le Canada a remporté le titre de champion du monde de hockey en gagnant 2-1 (1-0 1-0 0-1) face à la Suède la troisième manche de la série finale du Mondial A, à Helsinki. Le Canada, dont le titre mondial était l'objectif avoué, a remporté la série deux victoires à une. Dimanche, il avait perdu (2-3) la première manche, mais il avait gagné (3-1) la deuxième partie mardi. Il s'agit du 21e titre mondial pour le Canada depuis la création des championnats du monde en 1920. Les Nord-Américains avaient été couronnés pour la dernière fois en 1994.

A l'entame de la première période, les deux équipes semblaient avoir troqué leurs styles de jeu. Les Canadiens,



Champions! photo key

ordinairement très physiques, multipliaient les mouvements sur les ailes tandis que les Suédois, d'habitude adeptes d'un jeu plus technique, «balaçaient» dans la zone canadienne, comme s'ils évoluaient en NHL.

Crispées par l'enjeu, les deux équipes s'observaient. Gênés par le pressing des Canadiens, les Scandinaves semblaient incapables de s'organiser tandis que leurs adversaires ne parvenaient pas à faire sauter le verrou suédois, cadenassé par Tommy Salo, le meilleur gardien du tournoi. Sur une contre-attaque, Nolan décochait un «slap» terrible de la ligne bleue que Salo laissait échapper devant Evason qui ne boudait pas sa chance et ouvrait la marque (19e).

La revanche de Lillehammer

C'est le même Nolan qui allait aggraver le score en profitant d'un mauvais placement de la défense suédoise en début de deuxième période. A deux contre trois, il glissait à Green sur la gauche qui lui remisait pour le but (22e). Contraints à courir après la marque, les Suédois se ruaient alors sur le but canadien. Nylander et Hoeglund échouaient d'un rien sur Burke tandis qu'en face, Salo

maintenait les siens dans la partie avec un arrêt miraculeux face à Recchi venu seul à sa rencontre.

En troisième période, la «furia» suédoise permettait aux Scandinaves de revenir à un but d'écart grâce à Nylander qui trompait Burke d'un tir décoché de la pointe (59e). Mais les Canadiens tenaient leur victoire et leur capitaine Evason pouvait brandir, devant le public finlandais médusé, un trophée fièrement gagné, première étape d'une reconquête annoncée de la suprématie mondiale.

Avec ce résultat, le Canada, battu en finale par la République tchèque en 1996 à Vienne, enregistre sa cinquième victoire dans les 17 matches directs où il a été opposé aux Scandinaves en championnat du monde depuis 1986, contre 10 victoires pour la Suède, deux rencontres s'étant soldées par un nul.

Les Canadiens tiennent désormais leur revanche des Jeux de Lillehammer, en 1994, où les Suédois avaient gagné l'or olympique aux tirs au but, les deux équipes n'ayant pu se départager (2-2) dans le temps réglementaire. La Suède (six titres) se classe pour la 16e fois à la deuxième place d'un tournoi mondial. /si

Hartwall-Arena, Helsinki: 13.181 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Adam (EU), Rautavuori et Bruun (Fin/Fin).

Buts: 19e Evason (Nolan) 1-0, 22e Nolan (Green, Recchi) 2-0, 59e Nylander (Svensson, Hoeglund, à 4 contre 3, la Suède sans gardien) 2-1.

Pénalités: 7 x 2' contre le Canada, 6 x 2' contre la Suède.

Canada: Burke; Pronger, Sweeney; Cross, Chiasson; Blake, McCabe; Bouchard; Iginla, Primeau, Zamuner; Nolan, Evason, Errey; Recchi, Sanderson, Green; Carter, Friesen, Gratton; Donovan.

Suède: Salo; Albelin, Johansson; Svensson, Ragnarsson; Hoeglund, Norström; Sundin; Falk, Nylander, Hoeglund; Andersson, Carlsson, Lindbom; Jönsson, Thuresson, Sundblad; Arvedson, Nilsson, Eklund; Svartvadet.

Notes: 55e tir sur le poteau de Blake.

A l'affiche

LNA, tour final

Ce soir

20.00 Bâle - Neuchâtel Xamax
Grasshopper - Zurich
Lausanne - Aarau
Saint-Gall - Sion

Classement

1. NE Xamax	10	4	5	1	14-9	39	(22)
2. Grasshopper	10	5	3	2	31-13	38	(20)
3. Sion	10	5	3	2	13-9	37	(19)
4. Lausanne	10	6	1	3	15-13	36	(17)
5. Aarau	10	3	4	3	14-14	31	(18)
6. Saint-Gall	10	2	4	4	10-20	25	(15)
7. Bâle	10	2	1	7	11-21	20	(13)
8. Zurich	10	0	5	5	4-13	19	(14)

Entre parenthèses, points de la qualification

Promotion-relégation

LNA/LNB

Ce soir

20.00 Etoile Carouge - Schaffhouse
Kriens - Soleure
Young Boys - Lucerne

Classement

1. Servette	10	5	3	2	14-7	18
2. Kriens	10	5	3	2	19-12	18
3. Etoile Carouge	10	4	3	3	12-12	15
4. Lucerne	10	3	4	3	9-11	13
5. Young Boys	10	3	3	4	12-15	12
6. Soleure	10	2	5	3	7-10	11
7. Lugano	10	2	4	4	8-9	10
8. Schaffhouse	10	2	3	5	11-16	9

Première ligue, groupe 2

Ce soir

20.00 Wangen - Münsingen

Classement

1. Thoune	24	16	4	4	44-22	52
2. Scerrières	24	15	5	4	46-17	50
3. Bienne	24	13	8	3	45-24	47
4. Naters	24	13	7	4	53-25	46
5. Münsingen	24	12	5	7	38-23	41
6. Granges	24	10	7	7	38-28	37
7. Wangen	24	8	9	7	39-32	33
8. Chx-de-Fds	24	7	8	9	35-49	29
9. Colombier	24	7	7	10	38-38	28
10. Lyss	24	6	8	10	35-39	26
11. Köniz	24	3	11	10	26-48	20
12. Bümpliz	24	3	7	14	23-44	16
13. Noiraigue	24	3	7	14	22-54	16
14. Klus-Balsthal	24	3	5	16	21-60	14

Deuxième ligue

Ce soir

20.00 Deportivo - Marin
Saint-Blaise - Boudry

BRÈVES

Football Changements

Le responsable du calendrier de la Ligue nationale, Erich Renggli, communique plusieurs changements pour les dernières journées de championnat. Ainsi, dans le tour final de LNA, tous les matches des deux dernières journées, le samedi 31 mai et le mercredi 4 juin, sont fixés à 20 h. Dans le tour de promotion-relégation LNA-LNB, la dernière journée est avancée du mercredi 4 juin au mardi 3 juin. En outre, les trois dernières journées verront les matches se dérouler à la même heure: samedi 24 mai à 20 h, le samedi 31 mai à 17 h 30 et mardi 3 juin à 20 h. Dans le tour de relégation de LNB, les matches des deux dernières journées auront lieu en même temps, le samedi 31 mai à 17 h 30 et le mardi 3 juin, puisque la journée a été avancée de 24 heures, à 20 h. /si

La Suisse perd cinq rangs

L'équipe de Suisse a rétrogradé du 51e au 56e rang du classement mondial de la FIFA, malgré sa victoire 1-0 contre la Hongrie en match éliminatoire de la Coupe du monde. Le Brésil, champion du monde en titre, est toujours en tête, suivi de l'Allemagne, championne d'Europe en titre, et du Danemark, qui progresse de deux rangs et se trouve ainsi troisième. Dans les dix meilleures nations, neuf sont européennes. /si

Hockey sur glace Kucera à Kloten

Kloten a engagé pour une saison l'avant-centre tchèque Jiri Kucera (31 ans). Il a participé à sept championnats du monde et portait la saison dernière les couleurs du HC Pilsen en République tchèque. Il n'a pas pris part aux mondiaux en Finlande cette année. /si

Billard Florian titré

Organisées pour la deuxième année consécutive par le CAB (à la demande des participants très satisfaits des conditions de jeu offertes à La Chaux-de-Fonds en 1996), les finales des championnats suisses individuels ont connu un franc succès.

L'épreuve de biathlon (deux des jeux de billard les plus spectaculaires, le 3 bandes et le billard à 5 quilles, une partie de chaque spécialité dans un match) a constitué une revanche de l'année dernière qui avait vu Rocco l'emporter devant Weingart. Le Bâlois, en forme assez moyenne, doit une fière chandelle au Chaux-de-Fonnier Vo qui a battu Rocco aux 3 bandes après une fantastique partie.

Tout était possible avant le dernier match Rocco-Weingart. Le champion sortant devait gagner ses deux parties pour conserver son titre. Il remportait sa partie aux 5 quilles mais devait finalement s'incliner aux 3 bandes, de façon assez logique face au meilleur joueur suisse de cette discipline.

Classement: 1. Robert Weingart, Bâle. 2. Franco Rocco, Locarno. 3. Alfred Zehr, Neuchâtel. 4. Vittorio Branca, Bâle. 5. Vo Van Liem, La Chaux-de-Fonds. 6. Joaquim Tavares, Neuchâtel.

Médailles chaux-de-fonnières

Armando Florian a de son côté fêté un nouveau titre national en s'imposant dans l'épreuve au cadre 42/2 première ligue. Il a largement dominé cette finale, battant ses cinq adversaires, ce qui lui permet d'accéder à la LNB.

Alors qu'il ne pratique le billard que depuis une année, et pour sa première compétition officielle, notre talentueux junior Umberto Visconti a décroché une superbe deuxième place derrière le chevronné lucernois Beer. A relever les bons résultats de deux autres représentants du CAB, inexpérimentés et joueurs de fraîche date eux aussi: Gova Roux (5e) et Floriane Junod, seule jeune fille (11e). /réd

Pétanque Vive les dames!

Les terrains du Verger à Thielle ont connu passablement d'animation. Après avoir mis sur pied son traditionnel concours, le club du Verger a organisé le championnat cantonal des triplètes, ouvert pour la première fois aux dames. Quarante-deux équipes et dix dames s'étaient inscrites pour briguer le titre de champion cantonal. Sur d'excellents terrains, les parties se sont déroulées dans un bel esprit sportif.

Championnat cantonal. Dames: 1. H. Evard, C. Besnard, M. Melano (La Bricole). 2. L. Valsetti, P. Hofstetler, M. Fontana (Le Verger). 3. O. Von Dinklage, M. Graber, C. Dubois (Les Mesqueux) et N. Chapatte, M. Calame, C. Richard (Col-des-Roches).

Messieurs: 1. J. Bugado, L. Salui, M. Courvoisier (Col-des-Roches). 2. J. Pralong, R. Pahud, F. Nicolet (Les Mesqueux). 3. F. Vona, J.-L. Vona, A. Jaccard (3 Couleurs) et N. Glassey, G. Simon, O. Wingeier (La Sportive).

Complémentaire: 1. R. Terpend, A. Lamarre, M. Silveno (La Bricole). 2. M. Von Dinklage, A. Graber, J. Eœur (Les Mesqueux).

Tournoi du Verger: 1. M. Pantoni, T. Matthey, B. Vaucher (Le Verger). 2. A. Devaud, R. Constantin, J. Jeanneret (Le Verger).

Complémentaire: 1. M. Bertin, L. Méroz, B. Vuillamoz (Maïche). 2. G. Coumat, D. Relange, L. Besnier (Col-des-Roches). /réd

Automobilisme Patthey réalise son meilleur résultat

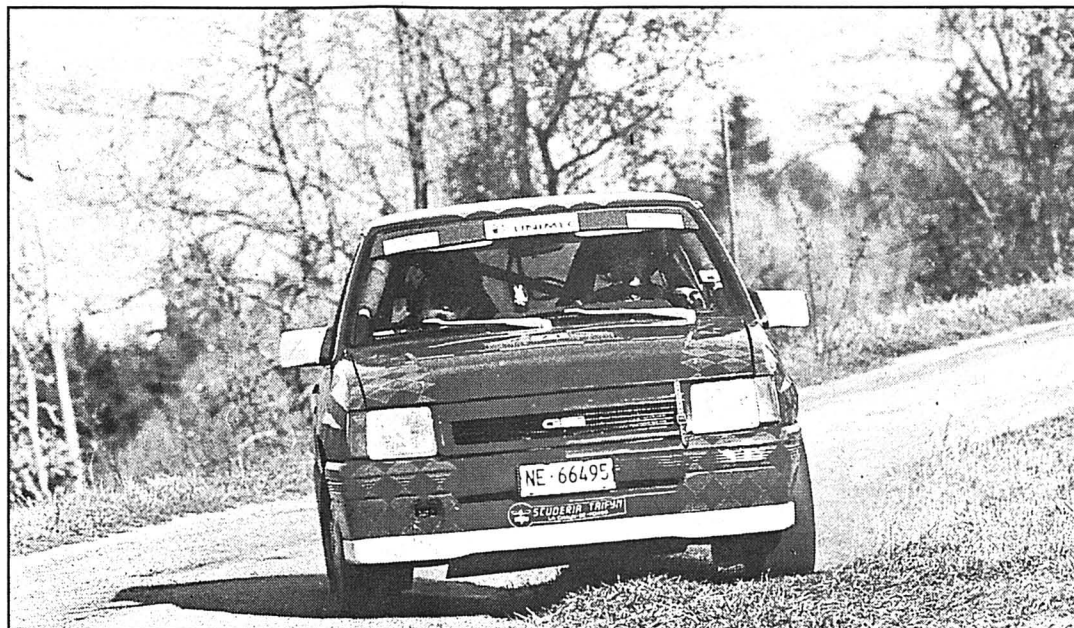
Sur les routes du Critérium jurassien, quatrième étape du championnat suisse des rallies, Patthey a volé la vedette à Hotz pour quelques minutes. Le temps de faire la différence entre une bête de course, la Lancia Integrale, et une voiture de série, la Renault Clio. Le temps aussi de se rappeler que le premier roulait hors championnat, le second avec la pression d'une place enviable à défendre.

Jean-Philippe Patthey (La Brévine) roule pour son plaisir, le critère ne l'a pas empêché de jouer les premiers rôles. Troisième, puis quatrième vendredi, il s'est maintenu juste à côté du podium au décompte final. Le sourire était de mise, qui déteignait sur Grégoire Hotz/Etienne Calame (Fleurier/Môtiers). Le visage rayonnant, le dernier nommé s'interrogeait: «Le meilleur temps dans quinze spéciales sur seize, c'est pas mal, non?» Mieux, c'est une superbe performance synonyme de victoire en groupe N du championnat.



CHAMPIONNAT
NEUCHÂTELOIS 1997

Derrière ces deux chefs de file, la délégation régionale a connu déboires et satisfactions. A ce dernier chapitre figurent deux premiers rangs de classes. Ceux de Stéphane Schoeni/Sylvie Zwahlen (La Sagne) sur Opel Corsa, imités par Patrick Spart (La Chaux-de-Fonds) en groupe IS avec un bolide de marque identique, pré-nommé Kadett. Podium en-



Stéphane Schoeni et Sylvie Zwahlen: joli retour après une année sabbatique. photo Golay

core, mais troisième marche pour Eric Girardin/Luc Bigler (La Chaux-de-Fonds/Cernier) sur Peugeot 106. Avec une monture de même modèle, Michel Monnier/Nathalie Maeder (Neuchâtel) et Willy Santshi/Fabienne Wicht (Le Locle/La Chaux-de-Fonds) se sont octroyé la cinquième place de leurs divisions respectives. Un rang également accroché par Jean-Claude Ravier/Philippe Jacot (Bôle) et leur VW Scirocco. Quant au Landeronnais Eric Joner (Renault Clio) il s'est contenté d'un septième temps. Les navigateurs isolés - leurs pilotes ne sont pas qualifiés pour le championnat neuchâtelois - ont fait moisson mitigée. Géraldine Pouchon (St-Cergue) a pointé au rang deux, Stéphane Waelti (La Chaux-de-Fonds) au neuf. Pour les Faron, Bastaroli, Geiser, Kilchenmann, Esposito et leurs copilotés, casses mécaniques et

sorties de route ont été cause d'abandons.

Le week-end précédent, les pilotes du championnat de vitesse étaient à Varano (I). Martial Ritz (Pesceux) a terminé au deuxième rang de chacune des deux manches de la coupe Renault Mégane. Jean-Luc Ferrante (Marin) a porté sa VW Scirocco en tête de sa classe du groupe IS. Quant à Pierre Hirsch (Cernier) il a débuté comme l'an dernier avec un abandon. Chez les non-licen-

ciés, Daniel Visinand (La Chaux-de-Fonds) participait à une étape de la coupe Nissan Micra. Il a fait le plein de points en décrochant la victoire.

En cette fin de semaine, championnat de vitesse et coupe des slaloms déclinent leur troisième invitation. Les amateurs de petits tours se rendent sur le circuit de Lédénon (F), les slalomeurs ont rendez-vous à Chamblon, au nord d'Yverdon.

FRL

Classements

Licenciés: 1. Hotz, (Fleurier), 144 points/8 résultats. 2. Ritz, (Pesceux), 48/3. 3. Patthey, (La Brévine), 48/4. 4. E. Girardin, (La Chaux-de-Fonds), 40/4. 5. Spart, (La Chaux-de-Fonds), 30/2.

Non-licenciés: 1. Visinand, (La Chaux-de-Fonds), 60/3. 2. Vuilleumier, (Cernier), 36/2. 3.

J.-M. Affolter, (Saignelégier), 33/3. 4. Dubois, (Montfalcon), 28/3. 5. Freudiger, (Reconvilier), 26/2.

Navigateurs: 1. Calame, (Môtiers), 144/8. 2. Bigler, (Cernier), 40/4. 3. Maeder, (Neuchâtel), 28/6. 4. Beuchat, (Moutier) et Zwahlen, (La Sagne), 24/2.

Course d'orientation Réussite sur toute la ligne

En marge du championnat cantonal de dimanche dernier, le CO Calirou organisait samedi la 24e course d'orientation du Jura neuchâtelois dans le cadre du 10e week-end du Jura. Cette épreuve avait pour décor la forêt de Pouillerel sur les hauts de La Chaux-de-Fonds, avec le centre de course au Crêt-du-Loche, et servait de répétition générale pour le championnat cantonal du dimanche.

En effet, le terrain de course était très similaire, car très rapide dans les pâturages boisés et technique dans certaines zones, notamment celles où les trous étaient légion. De nombreux coureurs venus de la Suisse entière se sont déplacés pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Chez les dames élites, la victoire est revenue à la junior Simone Luder (OLV Hindelbank) qui a écrasé ses adversaires, elle qui a terminé avec une avance de près de neuf minutes sur ses poursuivantes. Annick Juan (CO Chenau) a terminé au 4e rang, démontrant ainsi ses ambitions pour le lendemain où elle a acquis le titre de championne cantonale. Chez les hommes élites, Luc Béguin (CO Chenau) a pris le meilleur sur Robert Feldmann (OLG Murten) de quelque 38 secondes, en ayant effectué une course régulière. Les autres Neuchâtelois se sont classés respectivement 4e pour

Jérôme Attinger, 10e pour Jean-Luc Cuche, 15e pour Jan Béguin et 18e pour Henri Cuche (tous du CO Chenau).

Dans les autres catégories, de nombreux Neuchâtelois se sont mis en évidence en terminant à la première place, notamment Alexandra Khlebnikov (CO Chenau) chez les écolières 2, Véronique Juan (CO Chenau) en dames 40 ans, Roger Zimmermann (CO Chenau) en HA court et Alain Juan (CO Chenau) en hommes 40 ans. De plus, Marc Lauenstein (CO Chenau) a terminé second en hommes 18 ans et Emilie Bähler (CO Calirou) sixième en dames 16 ans, tous les deux dans des catégories relevées puisque comptant comme sélection chez les jeunes de leur âge.

A l'occasion de cette compétition, les organisateurs ont à nouveau eu de bons contacts avec les paysans concernant les zones interdites aux coureurs. Malheureusement, comme toujours, il y avait l'exception à la règle et l'un d'entre eux n'a rien voulu savoir pour des raisons obscures. Dommage pour ce sport qui utilise la nature comme terrain de course!

SBL

Classements des Neuchâtelois

Championnat neuchâtelois. Hommes A: 3. Stéphane Blaser (CO Calirou). 6. Pascal Junod (CO Chenau). 27. François Schurch (CO Calirou). 30. Régis Degen (CO Calirou).

Hommes B: 2. Pascal Cuenin (CO Chenau). 7. Grégoire Perret (CO Chenau).

Seniors 1: 10. Alain Junod (CO Chenau). 12. Anton Khlebnikov (CO Chenau). 15. Guy Biasse (CO Chenau).

Seniors 2: 1. Alain Juan (CO Chenau). 8. Roland Mercier (CO Calirou).

Seniors 3: 3. Jean-Luc Cuche (CO Chenau).

Seniors 4: 12. Bernard Monnier (CO Calirou). 13. Jean-Bernard Aellen (CO Calirou). 21. Michel Simon-Vermot (CO Calirou).

Seniors 6: 1. Willy Steiner (CO Calirou). 4. Jean Schenk (CO Calirou). 8. Jean-Claude Gainnet (CO Calirou).

OK: 1. Anne-Brigitte Junod (CO Chenau). 5. Coraline Pauchard (CO Chenau). 7. Nicole Froidevaux (CO Calirou). 8. Quentin Pauchard (CO Chenau). 9. Bernard Matthey (CO Calirou). 14. Pierre-André Henclioz (CO Calirou). 15. Jonas Cuche (CO Chenau). 19. Famille Wilhem (CO Chenau).

Juniors 2: 8. Marc Lauenstein (CO Chenau).

Juniors 3: 11. Julien Guyot (CO Caballeros). 29. Benjamin Guyot (CO Caballeros).

Ecoliers 1: 6. Alain Truessel (CO Chenau). 17. Grégoire Perret (CO Calirou).

Ecoliers 2: 2. Dimitri Khlebnikov (CO Chenau). 4. Martin Wilhem (CO Chenau). 5. David Pauchard (CO Chenau).

Dames A: 4. Stéphanie Schurch (CO Calirou). 11. Noémie Perret (CO Chenau).

Dames B: 2. Isabelle Monnier (CO Calirou). 9. Laurence Donzé (CO Chenau).

Dames juniors 2: 9. Tanja Truessel (CO Chenau).

Dames juniors 3: 14. Emilie Bähler (CO Calirou). 22. Joëlle Chautems (CO Chenau).

Dames seniors 4: 3. Anne-Marie Monnier (CO Calirou).

Ecolières 1: 9. Fanya Matthey (CO Calirou).

Ecolières 2: 1. Alex. Khlebnikov (CO Chenau). 8. Pauline Matthey (CO Calirou).

CO du Jura neuchâtelois. Hommes A court: 1. Roger Zimmermann (CO Chenau). 10. Grégoire Perret (CO Chenau). 14. Fabien Juan (CO Chenau).

Hommes A long: 1. Luc Béguin (CO Chenau). 4. Jérôme Attinger (CO Chenau). 18. Henri Cuche (CO Chenau).

Seniors 1: 12. Anton Khlebnikov (CO Chenau).

Seniors 2: 1. Alain Juan (CO Chenau).

Seniors 4: 13. Marcel Cuenin (CO Chenau).

Seniors 5: 10. Claude Mermod (CO Chenau).

Seniors 6: 3. Jean-François Mathez (CO Chenau).

Juniors 2: 2. Marc Lauenstein (CO Chenau).

Juniors 3: 23. Julien Goyot (CO Caballeros).

Ecoliers 1: 7. Pavel Khlebnikov (CO Chenau). 8. Alain Truessel (CO Chenau).

OK: 6. Anne-Brigitte Junod (CO Chenau). 8. Renaud Guinand (CO Chenau).

Dames A long: 4. Annick Juan (CO Chenau).

Dames A court: 7. Petra Kessler (CO Chenau).

Dames B: 7. Kathy Lauenstein (CO Chenau). 8. Michelle Robert (CO Chenau).

Dames seniors 2: 1. Véronique Juan (CO Chenau).

Dames juniors 2: 12. Tanja Truessel (CO Chenau).

Dames juniors 3: 22. Joëlle Chautems (CO Chenau).

Ecolières 2: 1. Alexandra Khlebnikov (CO Chenau). 5. Pauline Matthey (CO Calirou).

SOUS LE CASQUE

Après quelques expériences en monoplace et en diletante, Jean-Philippe Patthey a



changé d'option. Un pari entre copains l'a fait entrer dans le monde des rallies. Sa troisième saison débute avec un dénominateur commun identique aux précédentes: le plaisir. Accessoirement, samedi dernier, le Brévinier a réalisé le meilleur résultat de sa courte carrière.

Jean-Philippe Patthey et...

... la victoire de Pavel Tonkov au Tour de Romandie: «Le vélo est ma deuxième passion, je pédale volontiers. Cela me permet de réaliser ce que représente un tour pour les coureurs, je suis en admiration devant leurs performances. Le cyclisme est différent de certains sports pourris par l'argent et Tonkov est l'un des grands du peloton.»

... le quatrième rang de Patthey au Critérium jurassien: «Cette place ne correspond certainement pas à ma valeur réelle, j'ai bénéficié de quelques abandons. Cela ne m'empêche pas d'être très fier de mon résultat, même si pour moi le plaisir de piloter passe avant le classement.»

... la terre qui tremble en Iran: «Ce genre de drame a toujours existé et existera toujours. J'ai l'impression qu'avec la médiatisation de tels événements, le public banalise, c'est terrible. Nous n'avons plus conscience des horreurs finalement proches de nous.»

... Isabelle Adjani: «Elle est très jolie, a beaucoup de charme parce qu'elle est restée simple. C'est bien qu'elle assume une charge en vue au Festival de Cannes. Cela dit, je ne suis pas connaisseur en matière de cinéma, j'y vais quelquefois pour me détendre.»

... la Suisse et sa situation en marge de l'Europe: «Nous avons loupé le virage, ce qui nous oblige à perdre du temps en négociations. Notre économie dépend de l'Europe, nous devons nous adapter. Domage d'être à côté.»

... les médias: «Comme toute entreprise ils doivent rentabiliser. Certains laissent trop apparaître cet aspect financier dans leur travail et vont jusqu'à la désinformation pour vendre, c'est regrettable. Je suis contre les médias trop opportunistes et qui ne respectent rien.»

... le dossier des fonds juifs: «Nous n'avons pas le droit de juger nos ancêtres, car nous avons eu la chance de ne pas être à leur place. Je trouve gênant de remuer les drames de l'Histoire pour une question d'argent.»

... Kasparov, champion du monde d'échecs, battu par un ordinateur: «Ça fait souci! Je pense à quelques films de science fiction qui deviendraient réalité. Où va-t-on?»

... La Brévine, Sibérie helvétique: «Je suis fier d'y habiter. Le climat est un élément du caractère bien trempé des gens de la région. Et puis attention, à La Brévine il fait souvent froid, mais toujours beau.»

... le chiffre 13 absent en course automobile: «Prendre part à une course avec le numéro 13 ne me dérangerait pas, je ne suis pas superstitieux. Cela ne m'empêche pas de respecter la tradition et les copains qui pensent que 13 porte malheur.»

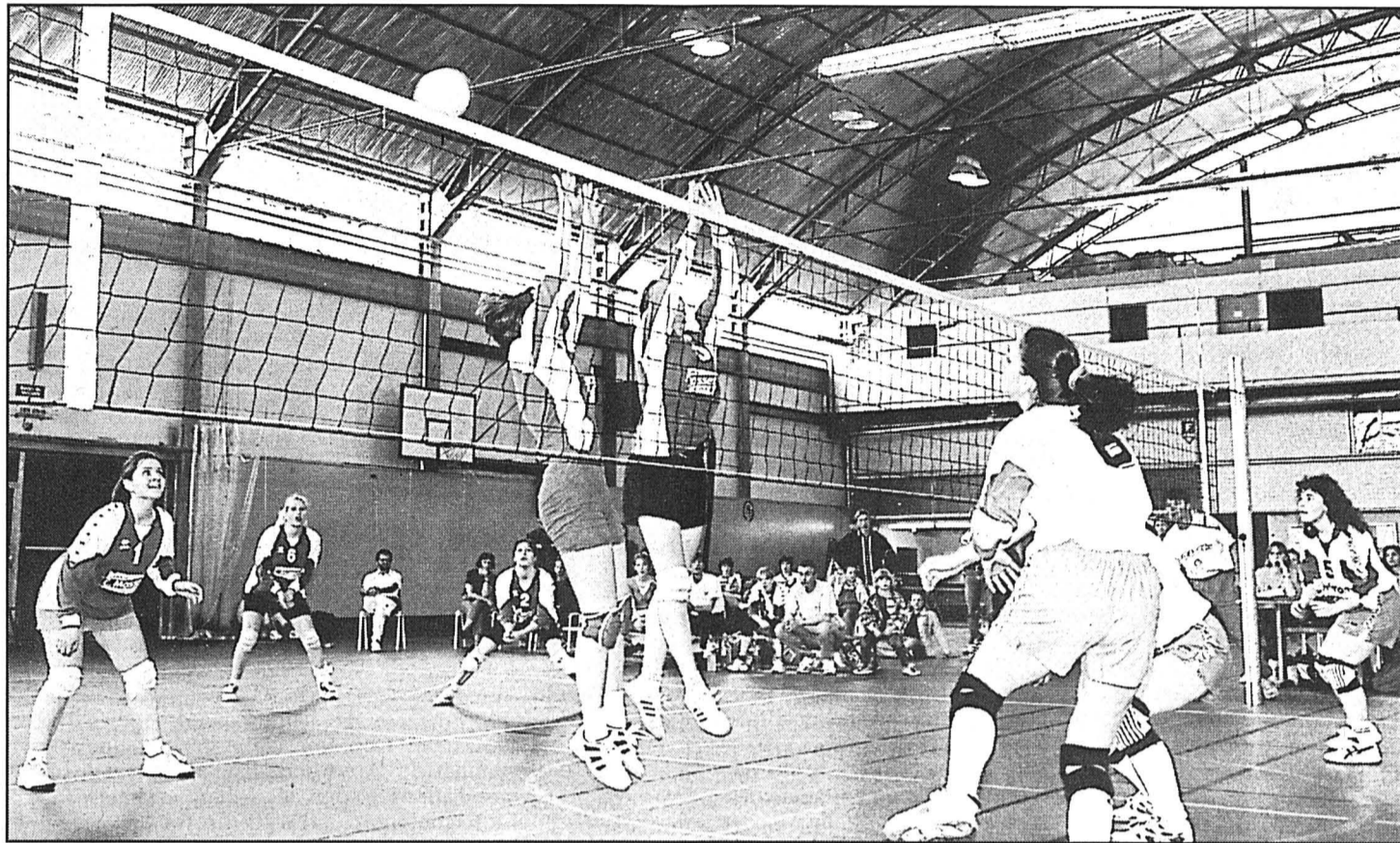
FRL

Volleyball Pas de miracle pour le NUC et Fontaines

Les Vaudoises de Cheseaux ont remporté ce week-end à Neuchâtel le titre de championnes suisses juniors A. Et de belle manière. Côté neuchâtelois, pas de miracle! Le NUC, club organisateur, a terminé à la neuvième place et les filles de Fontaines au dernier rang. Mais peu importe, l'essentiel était de participer...

Organisation parfaite pour ce tournoi qui réunissait les meilleures formations féminines de juniors A. Le titre est revenu à la jeune équipe de Cheseaux (moyenne d'âge 17 ans). Cohésion, technique souvent irréprochable, gabarits intéressants, les Vaudoises ont gravi ensemble tous les échelons du volleyball et font, pour la plupart d'entre elles, un double championnat (juniors et première ligue). Et sur le terrain, ça se voit. Elles comblent bien des entraîneurs et même les dirigeants du NUC qui peinent en ce moment à trouver un contingent solide pour leur équipe de LNB.

En finale, elles se sont défaits au tie-break des filles de Kanti Baden. Mais c'est surtout, en demi-finale, face à une superbe équipe de Bienne, que les Vaudoises ont réussi le plus difficile: elles ont sauvé sept balles de match et empoché la seconde manche, alors qu'elles étaient menées un set à rien. Les deux formations se sont battues sur chaque ballon. Il aura fallu huit rotations avant de marquer le 15e point, et encore dix rotations pour le sui-



Pour les filles de Fontaines (à gauche), comme celles du NUC d'ailleurs, l'essentiel était de participer. photo Leuenberger

vant. Intensité, combativité, adresse, volonté, et même quelques larmes: tout, mais vraiment tout, était réuni pour cette superbe rencontre qui aurait pu être une fantastique finale. Mais le tirage au sort en a décidé autrement. Dommage pour Bienne, qui, après cette défaite, a encore loupé la médaille de bronze.

Côté neuchâtelois, les filles de Fontaines n'ont empoché

qu'un seul set et celles du NUC ont raté d'un rien leur objectif. Que leur manquait-il? Ancienne capitaine de l'équipe de Hongrie et qui a participé trois fois aux Jeux olympiques, Lucia Banhegyi, actuellement entraîneur au NUC, n'est pas tendre: «Le niveau du championnat de notre canton est trop faible, nos joueuses n'ont pas assez d'expérience de jeu à un niveau supérieur. On peine

à trouver de grandes filles qui ont envie de jouer et de s'engager. Et au filet, les centimètres comptent.» Même son de cloche pour Jean-François Jacottet, responsable des juniors du NUC: «Il faut rendre notre compétition cantonale plus intéressante, les clubs doivent faire un effort et proposer deux, voire trois entraîneurs à leurs joueuses. Ça se fait ailleurs, je ne comprends

pas pourquoi ça ne marcherait pas ici. J'ai réussi pendant un mois à réunir mes filles quatre ou cinq fois par semaine. Elles ont acquis stabilité et maturité. Nos trois victoires de dimanche sont réconfortantes.»

Alors, à défaut de solutions miracles, il reste le boulot. Et il y a beaucoup avant de pouvoir rivaliser avec les meilleures formations.

CPI

Résultats des Neuchâteloises: NUC - Wattwil 0-2 (7-15 7-15). NUC - Servette Star Onex 2-0 (15-0 15-9). NUC - Kanti Bülach 1-2 (15-10 11-15 12-15). Fontaines - Kanti Baden 0-2 (9-15 6-15). Fontaines - Bienne 0-2 (1-15 3-15). Fontaines - Granges 1-2 (15-13 2-15). NUC - Fontaines 2-0 (15-6

Le point
15-10). NUC - Bellinzona 2-1 (15-12 13-15 15-9). Fontaines - Morat 0-2 (13-15 0-15). Fontaines - Bramois 0-2 (11-15 6-15). NUC - Naefels 2-0 (15-10 15-12). **Finale pour le titre:** Cheseaux - Baden 2-1 (10-15 15-6 10-15). **Finale pour la 3e**

place: Bienne - Thoune 9-2 (8-15 12-15). **Classement final:** 1. Cheseaux. 2. Kanti Baden. 3. Thoune. 4. Bienne. 5. Wattwil. 6. Lucerne. 7. Uni Bâle. 8. Kanti Bülach. 9. NUC. 10. Naefels. 11. Bellinzona. 12. Servette Star Onex. 13. Morat. 14. Granges. 15. Bramois. 16. Fontaines.

VOILE

Il y a longtemps que les Laseristes n'avaient pas connu des conditions de vent et de température pareilles. Très irrégulières et très fortes dans le fond du lac devant Bienne, les sautes de vent n'ont pas rendu la tâche facile aux 52 Laser présents lors des championnats suisses.

Avec quatre victoires en six manches, Luzius Peter, champion en titre sur Laser standard, n'a pas laissé beaucoup de chances à ses concurrents. P. Fleishhacker et B. Heinz ont pourtant tout fait pour lui barrer la route du podium. J.-C. Vuithier du CV Neuchâtel n'a pas pu défendre ses chances en raison de son poids un peu faible dans ces conditions difficiles. Mais il a participé à la lutte autant qu'il a pu.

En Laser radial, Thierry Frank a gagné trois manches et laisse Numa Dolci à près de

dix points. La bonne surprise vient de Romain Walt (Neuchâtel) qui termine au troisième rang avec deux victoires. Succès très encourageant. On peut espérer encore mieux pour le championnat junior de cet automne à Morges.

YDS

Classement final

Série standard: 1. Luzius Peter, Bienne, 5,7 points. 2. Patrick Fleishhacker, Vevey, 22,4. 3. Beat Heinz, Uri, 22,7. **Puis:** 7. J.-C. Vuithier, Neuchâtel, 61,7. 13. Y.-D. Spichiger, Neuchâtel, 101. 21. Jacques Perret, Neuchâtel.

Série Radial: 1. Thierry Frank, Morges, 8,7 points. 2. Numa Dolci, Grandson, 17,3. Romain Walt, Neuchâtel, 29. **Puis:** 10. Laurent Walt, Neuchâtel, 76,1.

YDS

RUGBY

LA CHAUX-DE-FONDS - LUC 19-45 (0-26)

Dans un premier temps, les Chaux-de-Fonniers ont, comme à leur triste habitude, manqué l'entame de match et se sont retrouvés menés quatre essais à rien à la mi-temps, sans que le LUC n'ait été particulièrement gêné.

Mais le match bascula en deuxième mi-temps. Blessés dans leur amour-propre, les Chaux-de-Fonniers allaient faire le forcing devant, s'ingéniant à faire les bordures et à jouer dans le petit périmètre. Ils furent récompensés par les essais de Neuenschwander puis de Pingeon. Un premier contre du LUC faillit tuer la partie, mais L. Berthet sut remettre son équipe dans le bon sens en inscrivant le troisième essai du RCC. Las, les Montagnards s'offrirent une nouvelle

fois à un contre lausannois assasin qui allait couper net leur élan. Le LUC eut alors beau jeu de marquer encore par deux fois dans les derniers soubresauts de la partie et d'achever son adversaire agonisant.

La Chaux-de-Fonds: Neyroud, Aubert, Schallenberger, Egger, Rast, Pingeon, Neuenschwander, J. Berthet, L. Berthet, Marron, Chaignat, Pfister, Hunziker, Landwerlin.

PPF

Le point

LNB, groupe 1: Albaladejo - Fribourg 15-10. Bâle - Lucerne 46-5. La Chaux-de-Fonds - LUC 19-45.

Classement: 1. Fribourg 9-25. 2. Albaladejo 8-20. 3. Bâle 7-17. 4. LUC 8-16. 5. Lucerne 9-10. 6. La Chaux-de-Fonds 6-6.

BASKETBALL

L'ACNBA sera représentée lors du tournoi fédéral des sélections (TFS) des 31 mai et 1er juin 1997 à Brunnen (scolaires filles et garçons) et Genève (cadets et juniors masculins) par trois équipes.

Ces équipes regroupent les catégories cadets masculins, juniors masculins et juniors filles, soit des joueuses et joueurs ayant entre 15 et 19 ans et provenant des clubs de La Chaux-de-Fonds, Marin, Union Neuchâtel, Université NE, UCLA 96 et Val-de-Ruz.

Ces équipes sont encadrées par divers entraîneurs de la région, à savoir R. Imer au niveau des cadets masculins, L. Feuz et V. Fivaz en ce qui concerne les juniors filles et O. von Dach et Y. Gvozdenovic pour les juniors masculins. La volonté étant de

travailler sur les acquis, l'ACNBA a privilégié le maintien des entraîneurs en place durant la précédente édition du TFS. L'encadrement de qualité offert à ces trois équipes couplé à la volonté de travailler des sélectionnés et sélectionnées sont autant de sources de satisfaction à relever.

En prévision des échéances de Brunnen et Genève, un programme d'entraînement a été planifié sur dix séances, programme modelable à la volonté des entraîneurs qui bénéficient d'une grande liberté dans la fixation des dates de matches d'entraînement supplémentaires.

Toutefois, il est à regretter que le trophée neuchâtelois planifié pour les 18 et 19 avril 97 n'ait pas pu se dérouler

faute d'équipes, car ce tournoi en terre chaux-de-fonnière permettait une grande répétition générale avant l'échéance des 31 mai et 1er juin 97 afin de peaufiner les détails et également de connaître les autres équipes.

Néanmoins, le rythme des entraînements des sélections s'intensifiera afin que ces jeunes joueuses et joueurs puissent défendre dans les meilleures conditions possibles les excellents résultats obtenus en 1996 avec une quatrième place pour les juniors masculins ainsi qu'un très bon comportement des équipes cadettes féminines et cadets masculins, équipes qui se retrouvent cette année dans la catégorie supérieure.

GSC

Messieurs

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds II - UCLA 96 58-56. Université NE II - Union Neuchâtel III 77-95. Fleurier - Vald-de-Ruz 50-97.

Classement: 1. Val-de-Ruz 18-36. 2. Marin 17-28. 3. La Chaux-de-Fonds II 17-24. 4. Union Neuchâtel III 18-20. 5. Union Neuchâtel II 17-12. 6. UCLA 96 17-12. 7. Université NE II 18-12. 8. Corcelles 17-10. 9. Fleurier 17-10. 10. Université NE II 16-4.

Juniors

STB Berne - Soleure 69-66. La Chaux-de-Fonds - Rapid Bienne 74-55. Université NE - Union Neuchâtel 62-67.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 13-26. 2. Marin 13-22. 3.

BTV Berthoud 13-14. 4. Soleure 13-12. 5. STB Berne 13-12. 6. Union Neuchâtel 14-10. 7. Rapid Bienne 13-4. 8. Université NE 12-0.

Cadets

Rapid Bienne - UCLA 96 91-59. Val-de-Ruz - Rapid Bienne 24-118. Rapid Bienne - BTV Berthoud 86-44.

Classement: 1. STB Berne 16-30. 2. Rapid Bienne 16-28. 3. UCLA 96 16-22. 4. BTV Berthoud 15-18. 5. Marin 15-16. 6. La Chaux-de-Fonds 16-8. 7. Fleurier 16-8. 8. Val-de-Ruz 16-6. 9. Université NE 16-2.

Scolaires espoirs

UCLA 96 - Corcelles 86-37. **Classement:** 1. UCLA 96 2-4. 2. UCLA 96 II 2-2. 3. Corcelles 2-0.

Minis

Corcelles - UCLA 96 II 26-49. STB - RBB 57-3. Corcelles - RBB 76-15. RBB - UCLA 96 II 16-102. STB - Corcelles 46-25. Université NE - Fémina 46-21. La Chaux-de-Fonds - Union Neuchâtel 25-26. UCLA 96 - Fémina 36-18. UCLA 96 II - Université NE 47-36. Corcelles - Union Neuchâtel 23-48. Corcelles - Fémina 50-10. La Chaux-de-Fonds - Université NE 17-62. UCLA 96 - Union Neuchâtel 44-10. UCLA 96 II - La Chaux-de-Fonds 79-10. UCLA 96 - Corcelles 41-32.

Classement: 1. STB 19-37. 2. UCLA 96 12-23. 3. UCLA 96 II 13-23. 4. Université NE 19-20. 5. Union Neuchâtel 17-16. 6. Corcelles 17-14. 7. Fémina 18-11. 8. RBB 17-6. 9. La Chaux-de-Fonds 18-0. /réd.

GYMNASTIQUE

La gymnastique artistique féminine de Serrières a participé aux journées cantonales bernoises à Langenthal. Plus de 600 gymnastes ont présenté leurs gracieux programmes. Les filles de Serrières y ont remporté des places honorables avec notamment six distinctions. On notera également que la plupart d'entre elles ont gagné leur qualification pour disputer la demi-finale des championnats suisses qui aura lieu les 7 et 8 juin à Schwanden (Glaris).

Résultats

Niveau 1: 14e. Deborah Pais. 19e. Aurélie Franchini. 30e. Tamara Perdrisat.

Niveau 2: 69e. Laure Virgilio.

Niveau 3: 14e. Nastasia Baraldi. 49e. Sabrina Franchini.

Juniors: 9e. Marylaure Perrottet.

Seniors: 7e. Fabienne Planchelet. /réd.

SKATER HOCKEY

Le SHC La Neuveville a une nouvelle fois présenté un visage hybride ce week-end. Percutants face à La Baroche (victoire 13-8), les «bleus» ont sombré corps et âme face à l'excellente équipe de Givisiez Skater 95 (défaite 10-13).

Si toute l'équipe a livré une partie remarquable face à La Baroche, la rencontre de Coupe romande a aussi permis aux meilleurs juniors neuvevillois de s'illustrer. Gerber, Staehli et El-Labbane ont fait étalage d'un réel potentiel. Au vu de ce match, il semblait que le doute ne pouvait désormais plus subsister quant à la véritable valeur du SHCN: sa place est en LNA! Malheureusement, le match de Givisiez est venu ternir l'optimisme de mise. Visiblement épuisés de l'effort de la veille, mais faisant également preuve de suffisance, les Neuvevillois furent littéralement étouffés par des Fribourgeois survoltés.

Buts pour La Neuveville contre La Baroche: El-Labbane (4), Carlucci (3), Sieber (3), Evard, Stékoffler, Gerber.

Buts pour La Neuveville contre Givisiez: Sieber (3), Stékoffler (2), Carlucci (2), S. Kummer, Evard, J. Perrot. /réd.

BRÈVES

Volleyball Volley-Fix vainqueur

Au terme d'une passionnante finale boudryenne, Volley-Fix a remporté le tournoi organisé récemment par la section FSG Volley féminin Les Brenets.

Classement: 1. Volley-Fix. 2. boudry. 3. CH3 CH2 OH. 4. Mécadécoupe. 5. Actifs FSG Les Brenets. 6. Gym Hommes Le Locle. 7. Groupe du Lundi Les Brenets. 8. Villeret. 9. FSG Volley Les Brenets I. 10. FSG Volley Les Brenets II. /réd

Football Sous une belle Etoile

En battant Granges 2-1, l'équipe féminine d'Etoile a conquis la première place de son championnat de deuxième ligue. Désormais, les Stelliennes peuvent se concentrer sur le tour de promotion. /réd

Tir à l'arc Von Arx brillant

Edouard von Arx, bien qu'en petite condition physique, a pris une brillante deuxième place dans la catégorie compound vétérans du concours international qui s'est disputé en forêt de Küssaberg en Allemagne. /réd

Fléchettes Olé olé

Première ligue: Areuse - Gris Niu 3-3. Garnet - Nomades 4-2. Bull Dog - Olé 2-4. Rebell - Bevaix 6-0. Classement final: 1. Olé 14-24. 2. Rebell 14-18. 3. Garnet Jocker 14-18. 4. Nomades 14-17. 5. Areuse 14-12. 6. Bull Dog 14-11. 7. Gris Niu 14-8. 8. Bevaix 14-3.

Deuxième ligue: Blue White - Gainsbar 2-4. Béroche - Bull Dog II 3-3. Peseux - Areuse II 5-1. Classement: 1. Peseux 15-28. 2. Bull Dog II 15-20. 3. Béroche 15-18. 4. Gainsbar 15-15. 5. Areuse II 15-5. 6. Blue White 15-4. /réd.

Merveilleux A cheval sur deux mondes, John Howe cartonne au MBAL

Croisant texte et image, le livre illustré a fait la gloire des plus grands graveurs. Principalement voué à la défense de l'estampe originale, le Musée des beaux-arts du Locle (MBAL) a invité John Howe, Neuchâtelois d'adoption, à montrer une sélection de ses œuvres. Illustrateur ou peintre? Imagier ou artiste?

«Le peintre s'exprime, l'illustrateur communique, son image est destinée à accompagner un texte», déclare John Howe, que les jeunes lecteurs connaissent bien, sinon par son nom, du moins par ses dessins. «Le livre pour enfants? La frontière qui le sépare de celui des adultes n'existe que si on le veut bien, poursuit-il. D'ailleurs, je suis mauvais en dessous de 8-10 ans». Mais ensuite, dans quels espaces merveilleux emmène-t-il ses admirateurs!

Plus d'une centaine de travaux réalisés depuis la fin de ses études aux Arts décoratifs de Strasbourg, classe de Claude Lapointe, plongent le spectateur dans des images à forte puissance évocatrice et poétique, d'une parfaite justesse de ton, étayées par de longues recherches, tant en fouillant dans les bibliothèques que dans le mental. Dans «Vespucci», navigateur et découvreur mythique, la vieille Europe joue subtilement à cache-cache dans les nuages; «Cathédrale» montre, comme le ferait un compa-



«L'homme qui allumait les étoiles», C. Clément et J. Howe, Ed. Duculot. photo sp

gnon du devoir qui en connaît les moindres détails et y a laissé une part de son âme, l'éblouissement exercé sur l'homme par le navire pointant ses flèches vers le ciel et ses gargouilles grotesques et émouvantes vers les choses terrestres. «Le pêcheur et sa femme» grossit le flot indomptable qui déverse sa moisson argentée indispensable à la survie de l'homme, petit fétu de paille insignifiant face à l'océan. «La ville abandonnée» fait ressentir la permanence du lieu vis-à-vis de l'éphémère caractérisant ceux qui l'habitent. Dans «L'homme qui allumait les étoiles», conte à deux voix, texte et image embarquent pour le pays des merveilles.

La magie, chez Howe, qui peint ses dessins avec un soin jaloux (écoline additionnée de gouache, de pastel, d'aquarelle, d'aérographe, de crayon de couleur), c'est la marge qu'il laisse entre ce qui est dit et ce qui est suggéré à l'imaginaire. L'œil et le mental naviguent dans l'espace pictural. Acharné à restituer les moindres détails? «Ils sont là où va l'œil, je n'en mets pas partout».

A 40 ans, John Howe, né à Vancouver sur le Pacifique, a passé la moitié de sa vie à dessiner. Depuis longtemps apprécié par les éditeurs anglophones et francophones, on lui doit entre autres l'illustration, pour Harper Collins, de l'univers de J. R. R. Tolkien,

l'auteur du «Seigneur des anneaux», saga d'un monde imaginaire tenant de l'heroic fantasy qui a fait le tour de la planète, ou de «La guerre du feu» de Rosny Aîné pour Gallimard, épopée des âges farouches, remis au goût du jour grâce à un film signé J.-J. Annaud et de «The enchanted world», une encyclopédie de contes et légendes du monde aux éditions Time-Life.

Nourri d'une double culture, américaine et très visuelle d'une part, européenne et médiévale depuis son arrivée sur le Vieux-Continent où il a trouvé des racines insoupçonnées en parfaite résonance avec sa sensibilité d'autre part, cet amoureux éperdu du passé ne regrette pas pour autant de ne

pas être né au Moyen Age. «De toute façon, je suis trop myope...» S'il se déclare fort attiré par la science-fiction aussi, le Moyen Age lui apparaît comme la période artistique la plus homogène, synthétisant toutes les expressions dans un style reconnaissable, unitaire, original et communicatif. «On n'y trouve pas encore de néo-quelque chose. Néanmoins, nous vivons une époque formidable, tout est et rien n'est possible en absence de repères, cela me plaît. Ce que je regrette par contre, c'est le divorce entre le livre et l'illustration, principalement dans le monde francophone. Dans les librairies, le livre est montré sur les rayons de dos. En Angleterre, on fait voir sa couverture. De plus, à la fin du siècle dernier, les Américains illustraient toute leur littérature.»

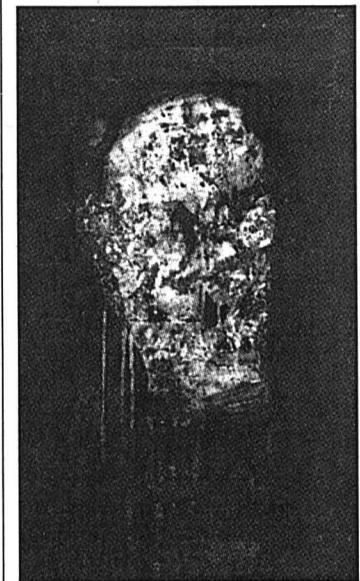
Aujourd'hui, ce professionnel courtois qui ne cède ni à la facilité ni aux contrats juteux peut se permettre de choisir ce qu'il fait, au feeling, même si un livre chez un petit éditeur ne lui est payé que le prix d'un dessin et demi chez un grand. Il rêve en particulier de se lancer dans un cycle arthurien et son admiration pour l'art celte, nordique, le décor végétal, la statuariaire africaine, l'architecture iranienne promettent de futures réalisations intéressantes, d'autant plus que le travail se fait en osmose avec l'auteur Claude Clément.

Sonia Graf

● Le Locle, Musée des beaux-arts, jusqu'au 22 juin.

Souvenir Plis d'ombre

Ensevelis dans les tons de bitume et de fumée, les visages évoqués par Ida Barbarigo viennent affleurer sur la toile comme des reflets de l'ombre, des souvenirs aux traits indistincts, mais chargés d'une ineffable présence. Placée devant son tableau, comme une magicienne devant sa boule de cristal, l'artiste se met à l'écoute de ses échos intérieurs pour laisser venir des images énigmatiques.



«Il volto», huile sur toile, 1995.

Le thème du sphinx s'est ainsi soudain imposé. Révélatrice de cette démarche, l'étrange technique picturale procède d'une recherche intuitive. La couche de surface et scarifiée par petites parcelles, ou griffée, pour dégager des fonds composés de multiples couleurs, possédant en somme tous les éléments nécessaires à la peinture, et prêts à révéler une forme à qui sait la dégager. Ce processus réussit à déterminer des espaces de lumière, sans toutefois donner une réelle consistance à ces figures proches de l'immatérialité des icônes, dont elles se différencient pourtant par leur aspect dramatique. L'artiste respecte cette indétermination du message, elle ne donne aucune interprétation. L'énigme est là tout entière et s'offre à la confrontation solitaire. Ces portraits enfouis, ces silhouettes confuses prennent parfois le ton des affections inaccessibles, celui de la compassion aussi, soulignée par les mains rassemblées autour d'une tête ploquée. La gravité du style de l'artiste ne concède pourtant rien à l'attendrissement.

Visions d'un enfer glacé, la série des «Persécuteurs» est plus intentionnelle. Comme les sphinx, ils possèdent un pouvoir, mais plus inquiétant encore. Car il n'est plus question du seul mystère existentiel. Ici, le thème désigne une victime. Plus fluides les «Volti» sont peints en tempera sur carton ou à l'huile dans une vitalité de touches, bienvenue. Ces visages lunaires flottant au-dessus des ondes de couleurs sont le signal d'antiques terreurs, d'antiques clameurs, encore perceptibles au fond des palais dévorés d'humidité. Il ne faut guère s'étonner qu'Ida Barbarigo travaille une partie de l'année dans son appartement de Venise. La mémoire du passé s'y impose d'elle-même. Elle y a passé une enfance entourée d'artistes, son père étant lui-même peintre et professeur à l'Académie des beaux-arts. Ida Barbarigo a également beaucoup travaillé la technique de l'eau-forte qui influence aussi quelque peu sa peinture.

Laurence Carducci

● Neuchâtel, galerie Ditesheim, jusqu'au 14 juin.

Montagnes Le Jura peint, un chant d'amour



Charles L'Eplattenier, huile sur bois, 1926.

photo S. Graf

Point de montagnes sublimes et angoissantes dans nos verts pâturages, mais une foule de peintres locaux qui ont tenu à interpréter leur région. Mise en scène de manière suggestive, une exposition au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds en fait l'éloge. Dans un décor rural soigné, les visiteurs de la vieille maison ont tout le loisir de prendre la mesure de l'amour voué par les artistes à leur coin de pays. Pays rude, pays inspirateur, dont on semble ne retenir qu'une vision bucolique et idéalisée. Sauf pour l'un des sujets traités par les peintres: le cyclone de 1926, qui s'est abattu sur les hauts de La Chaux-de-Fonds avec une violence incroyable, semant la désolation sur son passage. Illustration choc d'un événement insolite ici, une huile sur bois de Charles

L'Eplattenier en transmet la violence. Lourde d'une pâte généreuse, dans des tons contrastés, sa composition aux lignes verticales menaçantes des troncs d'arbres sectionnés au premier plan, hachant la ligne d'horizon des crêtes paisibles à l'arrière, retient le spectateur étonné d'un tel déchaînement des éléments. D'autant plus que la presque totalité des autres peintures mettent l'accent sur la joie de vivre sainement dans les tonifiantes pâtures à vaches. Le même sujet du cyclone a été transposé sur la toile par William Aubert, qui montre la solide ferme Jeanmaire privée de son toit. Nichées dans les sapins — des vrais —, où la faune de la forêt — empaillée — trouve son refuge naturel, d'autres œuvres ont la ferme traditionnelle, les troupeaux, la fenai-

son et autres occupations paysannes pour sujet. J.-D. Fankhauser aime les neiges et les possibilités de traiter le blanc qu'elles permettent. En 1913, le tout jeune Lucien Schwob qui, plus tard, se laissera inspirer en Espagne ou à Ostende, peint une ravissante fonte des neiges. Hermann Jeannet prend un sous-bois pour se jouer des violets et L'Eplattenier encore regarde vers le lac dans une harmonie de vert, turquoise et bleu sombre. Edouard Kaiser, lui, s'intéresse aux intérieurs des fermes, que Maurice Robert humanise dans une fraîche nature morte devant la fenêtre aux rideaux roses. Hymne au Jura, cette présentation thématique est complétée par les fermes miniatures de Charles Mattern.

Sonia Graf

● Pour se rendre au Musée paysan, à La Chaux-de-Fonds l'esprit et les mains libres, prendre le train CFF et le bus TC, arrêt Polyexpo.

A vous de jouer!

Cette semaine: 50 cartes journalières Onde Verte à gagner et votre participation automatique au tirage du prix surprise en décembre 1997.

Question: En quelle année un cyclone s'est-il abattu sur la région de La Chaux-de-Fonds?

Pour participer il suffit de téléphoner à notre ligne directe au 157 1240 sélection 7503 (86 centimes la minute) ou d'envoyer votre réponse sur carte postale à «Concours Onde Verte», L'Impartial-L'Express, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

ONDE VERTE

Vaud Regards vifs de deux femmes

Toutes deux membres de la «Société suisse des femmes artistes», section vaudoise, Marie-Louise von Arx et Denise Leresche méritent d'être plus largement connues. La première expose ses amusantes statuettes de femmes, amicalement croquées sur le vif des attitudes quotidiennes, bien loin des top models.

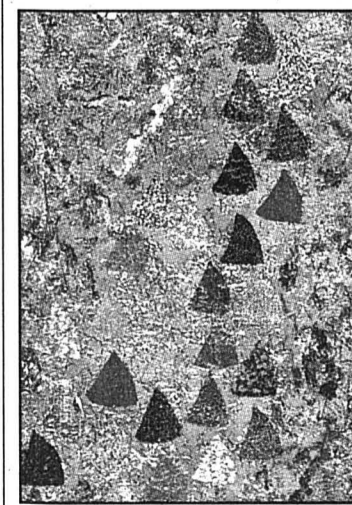
Les peintures de Denise Leresche embrassent des paysages imaginaires de vastes gerbes de couleurs. Généreuses, riches de talent, elles se sont consacrées à leur vocation l'une après avoir commencé par le métier de décoratrice, l'autre après une formation scientifique. Leurs œuvres signalent l'épanouissement d'une personnalité. /lca

● Neuchâtel, galerie de l'Orangerie, jusqu'au 26 mai.



Marie-Louise von Arx, «Salle d'attente», terre blanche émaillée. photo sp

Féerie Prodiges de fils précieux



«Antartica», création textile, 1997.

Entrelacés d'or et d'argent, les tableaux textiles de Myriam Tripet évoquent les prodigieux vêtements des contes et les princesses en robes d'aurore ou de nuit. Les fibres de fils précieux, les films lamés de pourpre ou de turquoise qu'elle dispose en couches serrées sur le tissu de fond apportent à ses tableaux des épaisseurs de mousse et de lichens, dont la somptuosité n'est qu'une transposition de la nature. L'artiste, grande voyageuse, s'inspire de ses souvenirs pour composer des matières compactes, poudrées d'éclats de pierreries entre givre et soleil. /lca

● Peseux, galerie Coi, jusqu'au 1er juin.

straumann

Institut Straumann SA
Succursale de Saint-Imier

Leader sur le marché de l'implantologie dentaire, pour faire face à un développement constant de nos marchés, nous cherchons à engager des

mécaniciens de production

pour notre parc de décolleteuses CNC.

Vos principales tâches seront les suivantes:

- assurer la mise en train, la surveillance et le réglage de décolleteuses CNC;
- assurer la production de composants nécessaires à la chirurgie dentaire;
- assurer le contrôle qualité;
- collaborer au sein d'une équipe motivée par des objectifs ambitieux;

Nous cherchons des collaborateurs correspondants au profil suivant:

- formation de mécanicien machine ou de micromécanicien titulaire d'un CFC;
- expérience souhaitée de quelques années dans la fabrication de pièces micro-techniques;
- sens de la rigueur, esprit d'équipe et sens de la communication.

Nous offrons:

- place stable;
- traitement selon les qualifications;
- pour les personnes motivées et compétentes, possibilité d'avancement,

et un

aide-mécanicien

pour la prise en charge des traitements de surface et la maintenance des automates de contrôle.

Faire offre avec documents usuels, à l'attention de M. P.-A. Rubin
Straumann SA, rue de la Serre 7, 2610 Saint-Imier
Tél. 032/941 34 94 - Fax 032/941 18 88

6-158242



VILLE DU LOCLE MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable de la titulaire, un poste partiel (20 h hebdomadaires)

D'EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

est mis au concours au service des Affaires économiques et sociales (Police des habitants).

Activités: gestion informatique de la population, contacts avec le public.

Profil: CFC d'employé(e) de commerce. Intérêt et aptitude pour l'informatique. Connaissances de langues étrangères souhaitées. Contact aisé avec le public. Connaissance Windows, Word 6.0, Excel 5.0.

Obligations et traitement: selon statut du personnel.

Domicile légal: Le Locle.

Entrée en fonction: 1er juillet 1997.

Les places mises au concours dans l'Administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement s'adresser à M. J.-P. Bourdin, chef du service des Affaires économiques et sociales, tél. 032/933 84 63.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de diplômes et certificats, doivent être adressées au Service du personnel, av. du Technicum 21, 2400 Le Locle, **jusqu'au 26 mai 1997.**

132-7362



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Affaires culturelles met au concours le poste de

DÉLÉGUÉ(E) AUX AFFAIRES CULTURELLES

Il s'agit d'un poste à temps partiel susceptible d'être augmenté dans le cadre des travaux liés à l'Expo 2001.

Le (la) délégué(e) aura pour tâches:

- d'assister la direction des Affaires culturelles dans tous les domaines relatifs à la gestion, l'animation et la création culturelles;
- de jouer le rôle d'intermédiaire entre les institutions et sociétés à but culturel et l'Autorité communale, d'assurer l'information réciproque, de promouvoir et de coordonner les activités;
- de collaborer à la mise en place d'une politique culturelle en ville de Neuchâtel;
- d'assurer le suivi budgétaire de la section.

Si vous possédez:

- ⇒ un titre universitaire et/ou un niveau élevé d'expériences et de connaissances dans le domaine culturel;
- ⇒ une sensibilité aux spécificités et au contexte culturels neuchâtelois;
- ⇒ le sens des relations publiques et de la communication;
- ⇒ la facilité de rédaction;
- ⇒ de bonnes capacités d'organisation.

Vous êtes la personne que nous cherchons.

Entrée en fonctions: à discuter

Les offres de service complètes doivent être adressées à M. Blaise Duport, conseiller communal, directeur des Affaires culturelles, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

28-89900

MANPOWER

Mon partenaire emploi.

Nous recherchons, pour un client leader dans son domaine d'activité un/une

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

pour renforcer son service «Ventes marché suisse»

par conséquent il est impératif que les candidats intéressés possèdent en plus:

- une maîtrise parfaite du suisse-allemand;
- de bonnes connaissances informatiques (utilisation);
- une bonne facilité de contact avec la clientèle;
- une connaissance des outils de bijouterie et d'horlogerie seraient un avantage.

En contrepartie, notre client offre:

- la possibilité d'évoluer dans un poste varié riche en contacts;
- des prestations sociales élevées;
- un poste fixe à 100%.

Veuillez envoyer votre dossier complet à
Alexandre Aubry Léopold-Robert 42,
2302 La Chaux-de-Fonds

132-7357



Pour notre Super Centre Coop d'Yverdon et notre Centre Coop d'Orbe, nous cherchons

chef de rayon fruits & légumes

à plein temps. Nous demandons:

- connaissance indispensable de la branche
- expérience de gestion d'un tel rayon
- bonne condition physique.

Veuillez adresser vos offres de service, accompagnées des documents usuels à
Mme Cavin, Coop Vaud Chablais Valaisan,
ch. du Chêne 5, 1020 Renens.

Coop
De réelles possibilités d'évolution!

22-506090

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Le Locle, BAR cherche
barmaid expérimentée
et des extra

Tél. 032/931 79 14

132-7488

Nous cherchons pour début août
1997, jusqu'en fin d'année

FILLE AU PAIR

pour s'occuper de 2 fillettes (3½ et
7 ans), aider au ménage et perfectionner son allemand.
Famille Manuela et Kurt Müller,
Bahnhofstrasse 3, 2555 Brügg, tél.
032 373 64 62.

06-159087/4x4

Mécanicien en cycles et en cyclomoteurs

Offre place d'apprentissage
pour août 1997.

Ecolier(ère) ayant terminé
sa scolarité en moderne
(ou préprofessionnelle bon
niveau).

Prendre contact avec:

REUSSER CYCLES
Avenue Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 30 45

132-7575



Anne-Lise
Jacopin
et
Roby Flück

Bières
Limonades
Vins

Industrie 21
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 032/937 15 47

Fête villageoise de la Chaux-du-Milieu

Organisée par les sociétés locales

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai 1997

Programme des manifestations:

Vendredi dès 20 h 30 dans le collège:

Festival 97 avec:

- Sarclo** (Chanson, 3 musiciens CH)
- Romain Didier** (Chanson, 3 musiciens F)
- Gumbo** (Funk, Acide Jazz, 8 musiciens CH)

Samedi dès 8 heures dans le village:

Grand Marché: Alimentation, Pâtisserie maison
Produits laitiers, Fleurs, Plantons, Artisanat, Brocante
Matériel agricole, etc.

Animation avec Le Petit Ensemble de La Sagne

Samedi dès 14 h 30 dans le collège:

Festival 97 avec:

- Branch & Bouduban** (Humour, USA, CH)
- Les Chasseurs en Exil** (Humour, F)
- Inside Out** (Jazz, 5 musiciens, CH)
- Félix La Putaragne** (Folk urbain, 4 musiciens, F)
- Electro Gènes** (Rock, Folk, 3 musiciens, F)

Samedi dès 21 heures: Grand Bal avec l'orchestre **CHAMPAGNE**

Dimanche dès 11 heures sous la cantine:

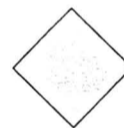
Concert apéritif par **L'Avenir de Courtepin** (dir. J.F. Michel)
Ambiance Folklorique avec **Jacky Thomet**

Et cette année la Fête continue jusqu'à 24 heures

Avec l'orchestre **CHAMPAGNE**

Durant les trois jours: Divers repas - Raclette - Pâtisserie - Bars - Caveau - Jeux - Concours de tir - Tombola - Danse - Animation.

132-7386



JARDINIER PAYSAGISTE

DIDIER BONNET
2414 LE CERNEUX-PEQUIGNOT
Tél. 032/936 11 15

Taille de vos haies, arbres et arbustes
Nettoyages et plantations d'automne



BOUCHERIE - CHARCUTERIE
OLIVIER BENOIT

Votre fournisseur de confiance

Spécialités: saucisson neuchâtelois -
saucisse au foie - jambon à l'os

2316 Les Ponts-de-Martel Tous nos abattages sont fournis
Tél. 032/937 20 21 par des producteurs de la région

Fermé
le lundi



Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie

Eric Jossi

Daniel-JeanRichard 1, 2400 Le Locle
Tél. 032/931 14 89

Alimentation générale



EPICERIE
MICHEL
YUILLE

LA CHAUX-DU-MILIEU

Tél. 032/936 11 23

J.-M. GABERELL



CHARPENTE
MENUISERIE

La Chaux-du-Milieu Tél. 032/936 14 06
Le Locle, Foule 34 Tél. 032/931 87 19

Transports multibennes
Récupération de verre



R. TANNER & FILS

Tél. 032/968 78 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

Boulangerie-Pâtisserie
Confiserie



Spécialité de pains spéciaux
Membre de la Confrérie
des chevaliers du bon pain

Tél. 032/931 12 00 Temple 1, Le Locle
Fax 032/931 92 34 Natel 079/418 74 05

Grande-Rue 23 au Locle

Une bonne adresse pour votre
**COURS DE SENSIBILISATION
SUR LE TRAFIC ROUTIER**



AUTO-ÉCOLE
MICHEL RIGOLET

Tél. 032/936 13 10
032/931 82 02

Sympas Souriants Compétents

FUST
Ingr.dipl. CUISINES AGENCÉES

Cuisine en bois véritable au prix FUST imbattable:

Fr. 9990.-
Offre valable jusqu'au 30.6.97

Facade en chêne nature

Un coup de fil - nous accourons! **GRATUIT**

Votre nouvelle cuisine mérite vraiment d'être concoctée par de vrais spécialistes! Parlons-en ensemble, chez vous!

La séduction du bois et d'une technique d'avant-garde: faces pleines de style en chêne naturel, cadre massif et panneaux plaqués chêne, 293 x 233 cm.

Fr. 9'990.- y compris montage et appareils encastrés Bosch.

Pas de transformation de cuisine sans une offre de FUST. Appelez-nous!

La Chaux-de-Fonds , Hyper-Fust, bd des Eplatures 44	032 926 16 50	Yverdon , rue de la Plaine 9	024 425 86 16
Nouveau Marin , Fleur-de-Lys 26		Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques	0800 559 111
Marin-Centre (EG)	032 756 92 44	EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département entreprise générale).	05-422600/4x4
Bienne , Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122	032 344 16 04		

OFFRES D'EMPLOI

PHILIPS
Philips Medical Systems SA

Pour le support (installation, entretien et réparation) de nos installations Résonance Magnétique, nous cherchons un

SERVICE ENGINEER

pour le service extérieur, qui serait appelé à visiter les hôpitaux et cliniques spécialisées. Vous maîtrisez non seulement les aspects techniques, mais vous avez aussi de l'aisance dans les contacts avec des clients exigeants. Votre formation de base est située dans l'électronique et, depuis, vous vous êtes occupé, en vous perfectionnant sans cesse, de systèmes numériques et informatiques.

Pour votre future formation et le contact avec notre siège, de bonnes connaissances d'anglais sont exigées, et l'allemand serait un atout supplémentaire.

Après avoir effectué votre formation spécifique en Suisse allemande, votre lieu de résidence serait en Suisse romande. Si vous désirez travailler avec des appareils à la pointe de la technologie et de façon indépendante, cette fonction pourrait vous convenir.

Nous nous réjouissons de recevoir vos offres manuscrites et de faire votre connaissance!

Envoyez votre dossier de candidature à:

Philips SA, Monsieur Rémy Jaccard, chef du personnel, avenue du Mont-Blanc 33, 1196 Gland.

Let's make things better



PHILIPS

22-507715



Votre espace se concrétise: la caravane Mercedes est là!

Plaisir à discrétion en break de Classe C; élégance et volume en break de Classe E, le plus puissant du monde; jeu sans frontière en Classe V qui accueille jusqu'à 7 personnes et leurs bagages; et bien d'autres encore. Prenez place à bord et bonne route!



Mercedes-Benz

EXPOSITION

ESSAIS SUR ROUTE!

Judi 15 mai 1997, de 10 à 20 heures
Vendredi 16 mai 1997, de 10 à 20 heures
Samedi 17 mai 1997, de 10 à 19 heures

Garage P. Ruckstuhl SA

La Chaux-de-Fonds
rue Fritz-Courvoisier 54
Tél. 032/967 77 67



Mercedes-Benz

IMMOBILIER

A louer 241-61795
rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau, libre tout de suite.
Fr. 850.- + charges.
Gérance Peruccio, Mlle Grün, 032/931 16 16

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds Rue des Bouleaux
1 1/2 PIÈCE
Balcon
Fr. 350.- plus charges
Tél. 032/730 42 11

Feu 118



Vous vous félicitez pour ce que vous aurez réussi...
un apprentissage chez ETA à Fontainemelon...
la bonne porte ouverte sur l'avenir!

Apprenti/e

Pour août 1997, nous vous offrons la possibilité de faire un apprentissage avec CFC dans les métiers suivants:

mécanicien de machines outilleur
décolleur

Nos jeunes reçoivent une formation très complète et profitent

des nombreux avantages d'une grande entreprise.

Contactez M. J.-P. Widmer au 032/854 11 11.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2052 Fontainemelon.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous! **SMH**

Un défi hors du commun pour une personnalité d'exception!

P ♦ E ♦ P ♦ RÉALISATIONS S.A.

Pour notre mandant, une manufacture de haute horlogerie, renommée pour ses mouvements à complications, nous cherchons une personnalité esthète, charismatique, dotée d'une excellente culture générale, prête à s'investir pleinement en qualité de

COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

pour la diffusion, en première mondiale, d'une nouvelle gamme de montres à très hautes complications en série limitée auprès de détaillants internationaux. Rattaché à la direction, votre mission consiste à prospecter la clientèle internationale, de négocier et diffuser cette nouvelle gamme de montres et d'assurer le suivi avec les détaillants. A l'écoute du marché, vous mettrez en valeur toute les informations afin d'en affiner son analyse et de répondre aux attentes très personnalisées de la clientèle. Les voyages à l'étranger font partie de votre quotidien.

Vous êtes extraverti, dynamique et communicatif, vous aimez le contact et la négociation, vous possédez le sens des affaires et savez conclure une vente. Vous connaissez les marchés horlogers «très haut de gamme». Vous maîtrisez parfaitement le français et l'anglais. L'italien et l'espagnol sont des atouts. Votre âge se situe entre 35 et 45 ans.

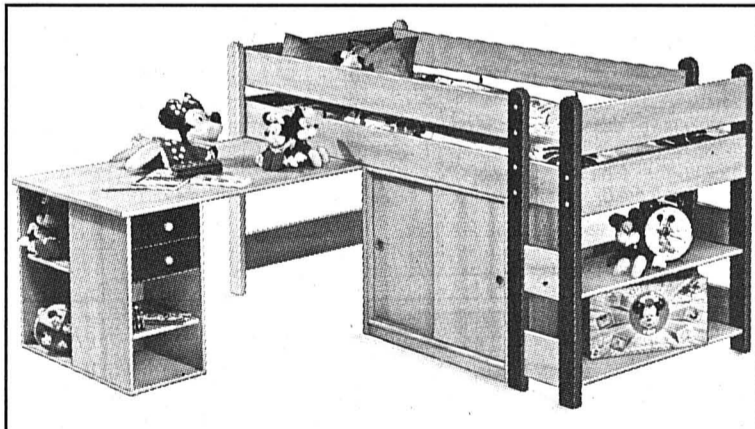
Nous vous offrons l'opportunité de vous épanouir dans un job exceptionnel ainsi qu'une rémunération à la hauteur de vos compétences et résultats. Intéressé? Alors faites-nous parvenir votre dossier complet (réf. 0032 C sur enveloppe). Nous le traiterons en toute confidentialité. (Il sera répondu à toutes les offres complètes correspondant au profil ci-dessus)

PEP Réalisations SA, dépt ressources humaines: Audits, recrutements performants, gestion de conflits, analyse d'équipe...
2, avenue de Gratta-Paille - Case postale 476 - 1000 Lausanne 30 Grey

22-507516

meublorama
SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

POUR VOTRE ENFANT



Gagnez de la place... et de l'argent!
Combinaison d'angle comprenant le lit avec échelle/barrière anti-chute, y compris sommier, avec étagères, armoirette, tiroirs, pupitre. Exécution deux tons.
Un prix à faire rêver.

375.-



Venez comparer...
Un choix gigantesque...
Des prix révolutionnaires

Vente directe du dépôt (8500 m²)
Exposition sur 2 étages
Sur demande, livraison à domicile
OUVERT de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Lundi matin fermé
AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches MEUBLORAMA

meublorama
MEUBLES-DISCOUNT
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

COOP Super prix

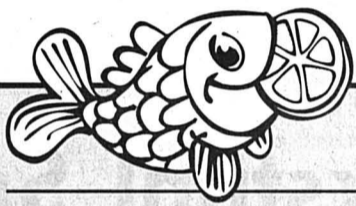
Offres valables jusqu'au samedi 17 mai 1997

Dans nos boucheries

- Steak de boeuf du pays, le kg **25.-**
- Rôti de boeuf (cuisse) du pays, le kg **18.50**
- Poitrine de veau roulée du pays, le kg **10.90**
- Poulet frais de France, le kg **7.10**

Côtes-du-Rhône AC Grand Palais, rosé 1994 - 6x75cl
21.- ~~29.40~~

Côtes-du-Rhône Villages AC Saintes-Maries-des-Vignes 1995 - 6x75cl
32.- ~~43.20~~



Poissonnerie

Jeudi après-midi et vendredi matin
Poisson frais dans tous nos points de vente avec boucherie
En promotion jeudi après-midi 15 et vendredi matin 16 mai 1997

Truites entières le kg ~~13.50~~ **10.-**
(vidées) imp.

Offre valable du mardi au samedi dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy (4 arrivages par semaine).

FORGEA

6x25cl

3.60 ~~4.80~~

Offres valables jusqu'au samedi 17 mai 1997

Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois

IMMOBILIER

CEB Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

À LOUER
tout de suite ou à convenir

COURTELARY

Locaux industriels ou commerciaux, avec ascenseur, dépôt, places de parc, à proximité de la gare, accès facile pour tout véhicule.

SAINT-IMIER

Locaux commerciaux, avec ascenseur, dépôt, grande vitrine, à proximité du centre ville.

BIENNE

Locaux modernes, 3 pièces, près du Palais des Congrès, surface environ 53 m².

Tél. 032/489 11 33
Fax 032/489 26 66

À LOUER

Numa-Droz 149

Appartements de 2 et 3 pièces

Grandes chambres, jolis parquets, Immeuble rénové. Loyer intéressant. Libres dès le 1.8.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue F.-Courvoisier 34 c-d-e

Dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, cave, ascenseur:

3 1/2 pièces (84 m²), balcon

5 1/2 pièces (110 m²), balcon

Libres tout de suite ou à convenir.

4 1/2 pièces (100 m²), balcon

Libre dès le 1er juillet.

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

À LOUER

Eclair 8b

Appartement de 2 pièces

Cuisine semi-agencée.

Balcon avec vue sur la Ville.

Arrêt de bus à proximité.

Quartier tranquille.

Pour visiter: M. Serodio, tél. 926 10 91

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

FINANCE

DETTES ? AIDE RAPIDE !

- discret
- nous réglons vos dettes
- aussi lors de poursuites
- simple
- plus qu'UNE petite mensualité
- également pour les entreprises

Retournez le coupon ou téléphonez ! 026/424 97 13

Valex SA, Beaumont 6, 1700 Fribourg (sans engagement)

Nom: Prénom:

Rue: NP/Lieu:

DIVERS



TOILETTES MOBILES

Location et service d'entretien

pour - cabines-WC indépendantes;

- WC pour invalides;

- pissoirs.

Ne nécessitent aucun raccordement!

Peuvent être installées partout.

MOBI-TOIL WC SERVICE

Infos: tél. / fax 032 323 82 82



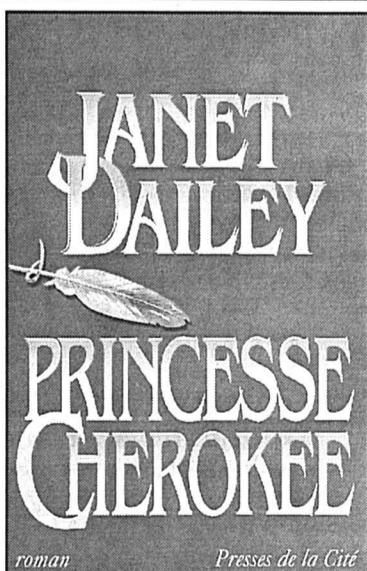
06-158996/4x4

Situation exceptionnelle

bureaux commerciaux

à remettre pour date à convenir, centre ville de La Chaux-de-Fonds, au 4e étage d'un bel immeuble facile d'accès, 300 m² équipés de 14 places de travail modernes, meubles de rangement, téléphones, lignes informatiques, bureaux séparés, salle de conférence, réception pour la clientèle, double WC, possibilité de reprendre les installations à un prix spécial.

Pour visiter et traiter: 032/913 27 55, M. Loepfe



Princesse Cherokee

ROMAN - Janet Dailey

Tout en flânant au milieu des paons qui faisaient la roue, elle confia à Nathan Cole sa satisfaction d'avoir eu gain de cause au sujet des deux enfants noirs et ses déboires avec Kipp.

- Il les hait presque, précisa-t-elle. Je ne m'attendais pas à trouver de tels préjugés... chez des Indiens.

- L'attitude des Cherokees diffère très peu de celle des blancs du Sud. Ils se croient d'une race supérieure, et ils se montrent parfois encore plus arrogants qu'eux!

- L'esclavage est chose scandaleuse! On devrait le considérer comme un péché mortel, s'indigna Eliza.

- En mon âme et conscience, je ne peux pas croire que Dieu ait voulu imposer ce sort à ses créatures. Pourtant plusieurs passages des Ecritures se réfèrent à cette pratique. Certains missionnaires - peu nombreux, il est vrai

- achètent des esclaves à leur maître, puis ils leur donnent de l'argent pour s'affranchir.

- J'admire leur geste s'exclama Eliza.

Elle avait toujours pensé qu'une seule personne peut faire toute la différence si elle agit noblement. Cette conviction l'avait conduite à accepter le poste qu'elle occupait.

Elle s'apprêtait à reprendre la parole quand les paons, cessant de se pavaner, se mirent à pousser des cris perçants. Eliza tourna les yeux vers la route menant à la maison des maîtres. Un cavalier approchait au petit galop. Elle dut forcer sa voix pour couvrir le vacarme d'enfer des volatiles.

- Pour annoncer l'arrivée d'un visiteur, ils sont encore plus efficaces que des chiens!

- Comment un si bel oiseau peut-il émettre un son aussi discordant?

s'étonna le missionnaire en mettant sa main en visière afin de mieux voir le cavalier.

- Cet homme à cheval est Blade Stuart, le soupirant de Temple.

Eliza parlait d'un ton neutre, mais cette simple allusion aux rapports de Temple et Blade l'embarrassa. Nathan Cole étant un ecclésiastique, il lui semblait inconcevable de lui faire part de ses soucis concernant la vertu de sa jeune élève... Elle reprit donc sa marche en déviant légèrement son chemin afin de ne pas assister aux retrouvailles des deux jeunes gens - retrouvailles qui étaient toujours marquées du sceau de la passion.

- Vous étiez dans les hautes terres. Racontez-moi ce que vous y avez vu!

Santé Diagnostic préimplantatoire controversé mais prometteur

Encore controversé, le diagnostic préimplantatoire est très prometteur. Technique nouvelle de dépistage des maladies génétiques que la Suisse pourrait bien étouffer dans l'œuf. L'année prochaine, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur la loi qui réglera la procréation médicalement assistée (PMA). Le projet encore débattu aux Chambres fédérales prévoit d'autoriser la fécondation in vitro et le don de sperme, mais interdira certainement la maternité de substitution (mères porteuses). Le diagnostic préimplantatoire est quant à lui fortement controversé par les membres de la commission qui planchent sur ce projet de loi. Quels sont les enjeux?

Chez certains couples, la naissance d'un premier enfant malade révèle l'existence d'une maladie héréditaire dans la famille. Lors d'une deuxième, voire d'une troisième grossesse, le diagnostic prénatal est défavorable et entraîne une interruption de grossesse. En pratiquant la fécondation in vitro chez de tels couples, qui ne sont pas stériles, il est envisageable d'analyser le patrimoine génétique de plusieurs embryons et ne laisser se développer chez la mère que celui qui n'est pas atteint de la maladie génétique.

Le traitement ressemble à une fécondation in vitro «normale» complétée par une phase de diagnostic. Le diagnostic préimplantatoire (DPI) nécessite le prélèvement d'une cellule de l'embryon développée hors du corps maternel en vue d'un test génétique. Si le test montre que l'embryon ne porte pas la maladie, l'équipe médicale l'implante dans l'utérus de la mère où la nature fera le reste. Dans le cas contraire, le transfert de l'embryon n'a pas lieu.

La liste des maladies est brève et le nombre de cas potentiels limités: seule une petite centaine d'enfants sont nés dans le monde après DPI.

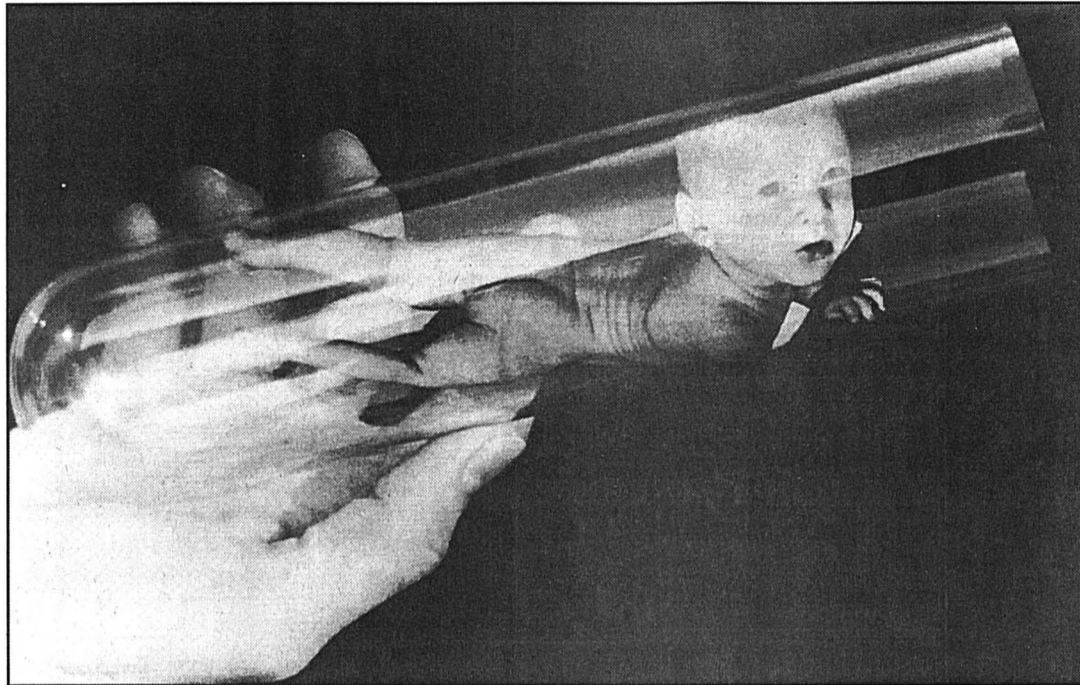
Moins pénible qu'un avortement thérapeutique

Les partisans du DPI relèvent qu'une interdiction favorise en définitive les avortements thérapeutiques. Les maladies

lent interdire le DPI par «respect de l'embryon humain».

Aux yeux du professeur de bioéthique Alex Mauron, de Genève, rien ne justifie un interdit du diagnostic préimplantatoire. «Lésés les droits d'une minorité de citoyens est un acte législatif grave et pour lequel il faut invoquer des motifs fondés. Je suis favorable à son autorisation, dans des limites précises.» Un avis entiè-

choix du sexe de l'embryon. «Il y a d'autres moyens d'y parvenir, comme par exemple la détermination du sexe de l'enfant à naître par échographie, qui se pratique en Asie. Le diagnostic préimplantatoire est d'autre part une technique si lourde techniquement que son application en catimini à grande échelle est irréalisable. Et le screening intégral du patrimoine hérédi-



Pour les descendants de couples à risque, les anomalies génétiques pourraient être détectées lors d'une fécondation in vitro. Les embryons atteints ne seraient alors pas implantés.

concernées peuvent en effet être encore dépistées au deuxième trimestre de la grossesse. C'est le diagnostic prénatal, qui se pratique déjà couramment par amniocentèse. Avec deux inconconvénients majeurs. L'amniocentèse fait d'une part courir le risque faible mais réel de perdre un enfant en bonne santé. D'autre part, lorsque la présence d'une de ces maladies héréditaires se confirme, il n'y a d'autre issue que l'avortement thérapeutique. Ce qui ne semble pas déranger quelques élus qui veu-

rent partagé par les professeurs du CHUV Marc Germond, gynécologue, et Graziano Pescia, généticien. La stérilité est une maladie reconnue par l'Organisation mondiale de la santé. Il n'y a donc pas de raison que les couples concernés restent sans enfants, au seul motif qu'ils sont peu nombreux et «qu'ils n'ont qu'à faire avec».

Des questions morales

Les peurs que suscite le diagnostic préimplantatoire sont à l'évidence l'eugénisme et le

taire, qui permettrait de connaître cinquante ans à l'avance les maladies du futur adulte, voire pire, son potentiel intellectuel? «Fantasmes», affirment les scientifiques qui précisent que s'il devrait être finalement autorisé, le diagnostic préimplantatoire serait confié à une commission nationale d'éthique - encore à créer - qui définirait dans une liste exhaustive la petite demi-douzaine de maladies concernées.

Scarlet Huissoud/roc

Pratique sociale Accident: qui paie?

Victime d'un grave accident, M. H. se demande pourquoi c'est son assurance-accidents qui prend son cas en charge et non la RC du coupable. Cet employé de commerce circulait à vélo et s'est fait renverser par une automobile dont le conducteur avait entrepris un dépassement téméraire. Monsieur H. rentrait alors à son domicile, après le travail. Il a été hospitalisé durant de nombreuses semaines. Il est encore en arrêt de travail et suit, maintenant, des traitements ambulatoires. Il sait que l'assurance-accidents prend son cas en charge. Néanmoins, il a encore des frais que personne n'a remboursés pour le moment, notamment le vélo. Il se demande s'il pourrait intervenir auprès de l'assureur de l'automobiliste. Par ailleurs, il aimerait savoir pourquoi ce n'est pas cet assureur qui a pris intégralement le cas en charge. Monsieur H. trouve qu'il n'est pas admissible que l'assurance sociale paie, alors qu'il existe un tiers responsable. Enfin, il aimerait savoir ce qui se passera s'il a, ultérieurement, des séquelles de son accident.

En tant qu'employé de commerce salarié, Monsieur H. est obligatoirement assuré contre le risque «accident». C'est donc le régime de la LAA qui s'applique. Selon les renseignements fournis par Monsieur H., du reste, la prise en charge du cas ne pose aucun problème. Néanmoins, la question peut être posée de savoir si l'assurance sociale n'aurait pas dû refuser d'entrer en matière et transmettre le dossier à l'assureur RC de l'automobiliste responsable. C'est, du moins, l'interrogation que se pose Monsieur H.

En réalité, l'assureur-accidents gère le dossier de manière tout à fait correcte. Selon les dispositions légales en vigueur, l'assurance-accidents doit couvrir les frais de traitement dès que l'accident est survenu et indemniser la perte de salaire dès le troisième jour après l'accident. Bien entendu, les conditions et formalités prévues par la Loi fédérale doivent être remplies.

Dans un deuxième temps, l'assureur-accidents va se retourner contre l'assurance RC de l'automobiliste fautif et faire valoir son droit au remboursement des prestations versées. C'est ce que les juristes appellent: la subroga-

tion. Ainsi, contrairement à ce que pense Monsieur H., ce n'est pas la collectivité des assurés qui prend en charge ce cas mais bien, en définitive, l'assureur concerné par le comportement de l'automobiliste. Un système identique existe dans d'autres assurances sociales (par exemple l'assurance invalidité).

Cela n'empêche pas Monsieur H. de faire valoir ses prétentions propres envers l'assureur RC. Il mentionne que les dommages à son vélo n'ont pas été réparés. De tels frais n'étant pas à charge de l'assureur-accidents, Monsieur H. peut en exiger le remboursement auprès de l'assureur privé.

Quant aux séquelles tardives que Monsieur H. évoque, elles seront également prises en charge par l'assureur-accidents. Toutefois, si Monsieur H. reçoit une rente invalidité à ce moment-là, les prestations pour soins (et les remboursements de frais) seront garantis à certaines conditions seulement. On regardera, en effet, si les mesures envisagées permettent de rétablir la capacité de gain ou empêchent cette dernière de diminuer.

Béatrice Despland/roc

Langage Rêverie entre plume et clavier

Il y a quelque temps, j'avais consacré cette chronique à une réflexion sur les liens entre écriture et activité manuelle. Je sollicitais les témoignages à ce sujet et je remercie toutes les personnes qui ont réagi à cet appel.

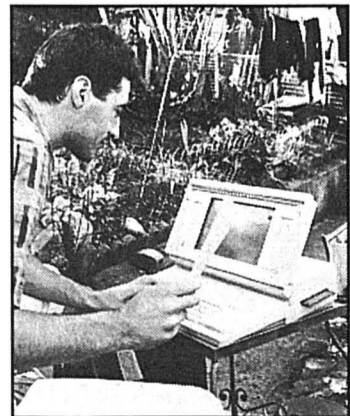
Ce qui ressort de vos réactions, lectrices et lecteurs, c'est à quel point l'activité d'écriture, telle qu'elle soit, est étroitement liée à des positions du corps. L'activité «plumesque» peut s'accompagner d'une position en tailleur, bloc sur les genoux, et s'accomplir sur un lit, ou au milieu d'un champ plein de fleurs... L'activité «claviériste», à moins de disposer d'un ordinateur portable, condamne à la chaise et à l'écran (avec les tensions cervicales et lombaires que cela implique). L'écriture au clavier peut ainsi apparaître davantage comme un travail (au sens fort du terme, puisque travail est étymologiquement relié à *trepalium*, nom d'un instrument de torture chez les Romains!).

Autre dimension corporelle liée à l'écriture: le besoin que ressentent certaines personnes de prendre des excitants (café, cigarette...) mais aussi, de bouger, voire de parler à voix haute, etc.

Entre plume et clavier, il ne semble pas y avoir antinomie mais plutôt complémentarité. Comme le dit, avec talent, une correspondante (Madame Anne Nussbaum d'Areuse): «Plume

ou traitement de texte: pour moi, la plume fait partie des ailes de la pensée. Elle patiente bec en l'air, que je trouve mes mots, que je suive le cours de ma réflexion. Elle se permet des petits dessins dans la marge quand je prends des notes, elle m'accompagne partout où j'ai besoin d'inscrire une idée, de laisser un message, de noter une indication précieuse, une ligne poétique, une expression de rêve ou de bonheur, un souvenir, une prière, un mot d'enfant saisi au vol, une mélodie. La plume me permet de cueillir les fleurs avant que l'imprimante ne sorte l'image du bouquet que le traitement de texte aura permis de mettre en page».

Marinette Matthey



Suivant les lieux d'écriture, les idées changent.

photo sp

Mots pour maux Des libertés ou des chaînes? A mettre au clair

Qu'il soit marié ou concubin, ce n'est pas toujours simple pour un couple de poser ses limites entre dépendance et liberté. Quel équilibre trouver entre la vie commune et l'autonomie de chacun, qui soit acceptable pour les deux partenaires? Johanna et Marc vivent ensemble depuis quatre ans. Il y a quelque temps, Marc, se sentant prisonnier dans une relation trop possessive à son goût, a éprouvé le besoin momentané de quitter son amie, de faire une pause; ce qu'il a fait pendant trois mois. Aujourd'hui, Johanna se demande quels efforts elle doit encore faire pour que Marc ne se comporte plus comme s'il était encore célibataire, à passer plus de temps avec ses amis ou ses motos qu'avec elle.

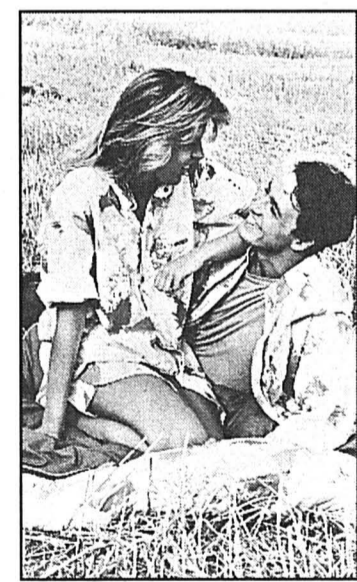
En relisant votre lettre, Johanna, je me suis demandée si le problème que vous soulevez ne repose pas sur l'ambiguïté du «comme s'il était encore célibataire». Parce qu'en fait, ne l'êtes-vous pas tous les deux, célibataires? Que vous viviez ensemble depuis quatre ans ne change rien au fait que, légalement, vous n'êtes pas considérés comme étant mariés.

Quelques décennies en arrière, lorsque les fiançailles étaient encore passage obligé avant les épousailles, les choses étaient plus claires: ces mois, voire ces années selon les circonstances, servaient à se rencontrer, s'apprivoiser, faire des projets d'avenir, tout cela sous le regard protecteur ou contrôlant de la parenté.

Vous allez me rétorquer, avec raison, qu'on n'en est plus là et que vivre ensemble avant le mariage - comme mari et femme, en concubinage, «à la colle» - permet au moins d'apprendre à se connaître, qualités et défauts compris, «de s'essayer» en somme. Quitte à se séparer si l'expérience n'est pas concluante. Encore faut-il être les deux d'accord sur cette issue-là!

Dans un couple, on est toujours...trois: le couple comme unité, l'individu-homme et l'individu-femme, c'est-à-dire la rencontre de deux histoires pour en créer une troisième; histoires originelles dont chacun des protagonistes ne connaît pas souvent bien les ramifications, les intrigues, les secrets; histoires qui vont influencer les attentes, les besoins et les peurs dans la création de celle du couple.

L'histoire du couple, ce n'est pas non plus une histoire figée; on pourrait la comparer à ce qui se passe dans la relation mère-nourrisson: de l'état qua-



Vivre ensemble en célibataire, un équilibre difficile.

photo sp

si fusionnel où tout n'existe qu'en fonction de l'autre, au passage progressif à la distanciation sécurisante, puis à l'autonomie reposant sur la confiance qu'on peut à la fois être individu à part entière et couple. Mais pour que cette histoire-là fonctionne, il vaut mieux que ses acteurs aient en main le même scénario, sinon elle risque bien de devenir rapidement incompréhensible!

Il semble bien que c'est ce qui se passe pour Johanna et Marc: quelle histoire ces deux-là ont-ils eu le temps d'élabo-

rer? Sur quelles bases se sont-ils rencontrés, dans quels buts ont-ils décidé de vivre ensemble? Ont-ils chacun eu le choix de cette décision? Quels droits et quels devoirs se sont-ils explicitement, ou implicitement, donnés? Que signifie pour chacun d'eux, attachement, liberté? Voilà quelques questions qui auraient pu assumer un cadre de scénario commun, éviter le décalage de plus en plus grand dans les attentes, l'invasion des sentiments de peur, d'emprisonnement, de fuite, d'abandon, de colère. Un couple pourrait-il en effet se construire dans la durée sur de tels sentiments?

Il n'existe pas de recette universelle comme garant de la solidité d'une relation; que Marc voit ses amis ou bichonne sa moto: tant mieux s'il cela reste un plaisir et non une fuite en avant; que Johanna ait ses propres occupations est aussi légitime pour autant qu'elles ne soient pas là par déception et contrariété. Le reste est une question d'équilibre dans la relation, entre être bien, séparément et ensemble, sans léser l'autre ni se sentir lésé, dans le respect de ses propres besoins et des besoins de l'autre. La vraie liberté n'est-elle pas là au prix de cet amalgame subtil?

Nadia Hügli-Valois
Conseillère en planning familial

COOP PROMOTION:

TP AKT 20/97

**LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT**

du 15. 5 au 17. 5. 1997

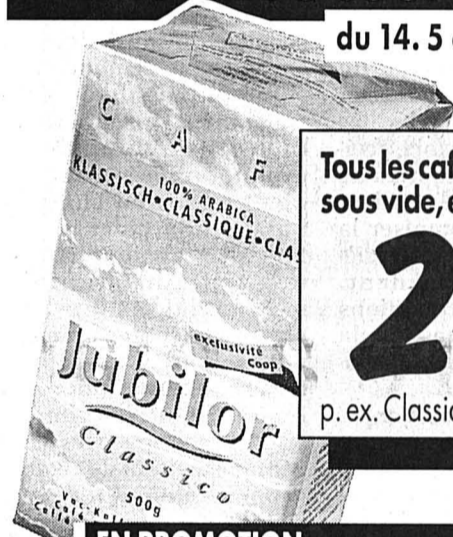


500g
Tresse
au beurre
vendredi et samedi
seulement
2.30
~~3.10~~

Pommes de terre «Bintje»
le cabas de 2,5 kg **3.20**
Fraises d'Italie
450g **2.80**

HITS HEBDO COOP

du 14. 5 au 20. 5. 1997



Tous les cafés «Jubilor» moulus/
sous vide, en paquet de 500g

2.- de moins
p. ex. Classico ~~5.10~~

EN PROMOTION

Margarine «Bonjour» avec 10%
de beurre le pain de 250g ~~1.40~~ **1.-**
Crème à café **-0.50**
5 dl ~~2.75~~ **2.25** de moins
Sanoquick ~~5.90~~ **4.70**
1 kg
Tous les «Rustico» Cereal soft
8x30g / 10x20g **1.-**
p. ex. coco-choco ~~2.50~~ de moins

Plantes estivales
lot de 4 plantes

3.90

VINS EN PROMOTION

du 14. 5 au 20. 5. 1997

Rosé de Satigny A.O.C. «Les Perrines»
1996* la bouteille de 75 cl ~~8.50~~ **5.-**
Féchy A.O.C. 1995/1996 «L'Artimon»*
la bouteille de 75 cl ~~9.90~~ **8.40**
*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

BAISSE DE PRIX

Carrés d'ouate «Ronda»
50 carrés ~~2.80~~ **1.80**
Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.
Fox standard ~~1.80~~ **1.70**
750 ml
Blanc de poulet «Gold Star»
1 kg ~~16.50~~ **13.50**

HITS HEBDO COOP

du 14. 5 au 20. 5. 1997

FROMAGES

Fromage frais aux herbes duo ~~4.60~~ **3.60**
«Valfrais» 2x125g

Gala «Gerber» duo ~~3.90~~ **3.-**
2x3 portions, 160g

CHARCUTERIE

Salami Alfredo «Coop» ~~2.25~~ **1.70**
à la coupe ou préemballé, les 100g

Salami Alfredo «Coop» ~~5.90~~ **4.70**
300g, la pièce

CONSERVES

Toutes les pâtes «Tutto Pronto» ~~2.90~~ **2.30**
180g

Moutarde «Thomy» mi-forte ~~1.90~~ **1.50**
le tube de 200g

Mayonnaise ou Thomynaise «Thomy» ~~2.70~~ **2.15**
le tube de 265g / 285g

Vinaigre aux herbes «Kressi» ~~2.65~~ **2.15**
1 litre

PRODUITS SURGELÉS

Frites au four «Gold Star» ~~3.90~~ **2.90**
600g

Epinards à la crème minute «Gold Star» 1kg ~~3.90~~ **3.90**

**En promotion:
les pâtes
G A L A !**

Nouilles «Gala», étroites ou larges ~~1.80~~ **1.40**
500g

Spiettes, spätzli ou cornettes ~~1.70~~ **1.30**
3 minutes «Gala» 500g

Cornettes moyennes «Gala» ~~1.50~~ **1.10**
500g

Spaghettis «Gala» ~~1.40~~ **1.-**
500g

Nouillettes chinoises «Gala» ~~1.60~~ **1.60**
500g

CONFISERIE

«Ricola» citronnelle duo ~~3.90~~ **2.90**
2x75g

Chocolat «Cailler» Noisettes ou ~~5.20~~ **5.20**
Rayon au lait multipack 4x100g

«Tablerone» au lait multipack ~~4.95~~ **4.95**
4x100g

Praliné-Crisp Papillon multipack ~~4.95~~ **4.95**
«Suchard» 4x100g

«Kit Kat» multipack ~~4.30~~ **2.95**
5x48g, 240g

ALIMENTS POUR CHATS

Tous les «Brekies» de 1,2 kg ~~4.90~~ **3.90**



10 x 100g multipack
Tous les «Cha-Cha-Cha»
Premium
en sachets
rigides **5.50**
~~7.50~~



★ MINI KIDS ★
tailles 86-98
de 1 à 3 ans

Ensemble
100% coton
div. modèles
18.-

★ KIDS ★
tailles 104-128
de 4 à 8 ans

Ensemble
100% coton
div. modèles
20.-

Ensemble pour Kids ou
Minikids
à partir de

18.-

Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.

HITS HEBDO COOP

du 14. 5 au 20. 5. 1997

HYGIÈNE FÉMININE

Serviettes hygiéniques «Linda»
en lot de deux ou de trois **1.-**
p. ex. mini, lot de 3 ~~5.10~~ **4.10** de moins

LESSIVES

Biancomat ~~11.90~~ **8.90**
5 kg

Biancomat Color ~~9.90~~ **7.90**
la recharge de 2,5 kg

«Ariel» Standard ~~16.90~~ **12.90**
5 kg

«Coral» Intensiv ~~12.90~~ **8.90**
la recharge de 1,2 kg

«Dato» Supra ~~7.90~~ **5.90**
la recharge de 500g

«Vizir» Futur duo ~~17.80~~ **13.90**
2 recharges de 1,5 kg chacune

EN PROMOTION

Polo hommes **15.-**
100% coton

Coop
Restaurants

Dans les restaurants en libre-service

Röstis
à la montagnarde **8.50**

Hit «après-midi»

1 millefeuille
géant **3.50**
au lieu de 4.50

à partir de 13.30

Coop

Coop

003-450625/PROG

Jaguar XK8 La reine en Grand Tourisme

«C'est la plus belle!». Ce cri du coeur, je l'ai entendu de nombreuses fois pendant les quelques jours où j'ai eu le rare plaisir de piloter la Jaguar XK8: des collègues qui en général se moquent bien des voitures, une dame inconnue dans la rue, un voisin que je croyais imperméable à la technique, ma fille de dix ans qui s'intéresse habituellement aux Spice Girls, et même mon patron que je croyais inconditionnel de son gros break allemand! En plus, cette «Jag» n'est pas que belle: c'est aussi un monument d'efficacité sportive. Portrait de la plus remarquable ambassadrice du Royaume-Uni.

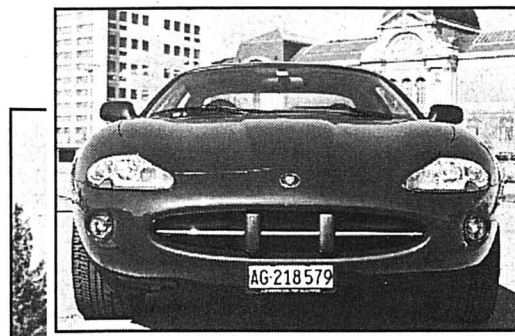
D'abord, elle possède cette ligne racée, élancée, en un mot superbe, qui rappelle -c'est voulu- la mythique Type E des années soixante. Même calandre ovale prête à avaler le bitume, même renflement sur le capot qui évoque la puissance dissimulée, mêmes rondeurs très féminines propres à faire chavirer les coeurs. Les designers de Jaguar ont eu un coup de crayon génial qui fait paraître bien fades ses concurrentes directes, les coupés Mercedes et BMW. Ce coup de crayon se retrouve d'ailleurs dans le cockpit: la planche de bord est aussi ovale, en ronce de noyer bien entendu mettant d'autant mieux en valeur les nombreux cadrans ronds, à l'ancienne, des instruments de navigation. L'habitacle et les sièges sont entièrement tapis-

sés de cuir (gris clair, dans la voiture de test) qui se marie parfaitement avec les décorations en bois. A noter que le petit volant est lui aussi composé des deux matières et que son toucher procure déjà un grand plaisir au pilote.

Cockpit, pilote, sont des termes employés à dessein: bien qu'elle mesure 4m80 de longueur, la XK8 n'offre qu'un habitacle très mesuré (bien que plus grand que celui de sa devancière, la XJS), avec deux petites places de secours à l'arrière. Conducteur et passager sont assis très bas (la hauteur totale du véhicule n'est que de 1m30), en position semi-allongée. La place est généreuse en longueur mais plus mesurée en largeur, le conducteur étant bien maintenu entre la large portière et l'imposante console-accoudoir central. Passons sur les multiples réglages électriques des sièges et sur les éléments de confort: il suffit de signaler que la XK8 est équipée de tout ce qui se fait de mieux à l'heure actuelle, avec notamment une climatisation électronique très efficace et un système de mémoire pour le réglage des sièges et rétroviseurs extérieurs. Bref, cette voiture offre un confort optimal pour un couple, et ce d'autant plus que son coffre de 327 litres est le plus grand de la catégorie: il a été calculé pour pouvoir emporter deux équipements complets de golf. Of course...

Voilà pour la partie visible. Mais ce qui est dissimulé par ce superbe écran mérite tout autant d'éloges! Le moteur V8 de 4 litres entièrement concoc-

trés de cuir (gris clair, dans la catégorie (il ne pèse que 200 kilos), est peu gourmand (il se contente d'à peine 12 litres en conduite normale) et se montre très discret, son feulement étant un ravissement pour les oreilles averties. Cette discrétion n'est pourtant qu'une feinte: les 294 chevaux propulsent la Jaguar de 0 à 100 km/h en 6,7 secondes, et lui donnent une vitesse de pointe de 250 km/h. Le moteur moderne à 32 soupapes est doté d'un calage variable des quatre arbres à cames qui permet de disposer d'au moins 80% du couple maximum (393 Nm) entre 1400 et 6400 t/mn: les reprises sont «ébouffantes» à tous les régimes... De plus, cette mécanique est très bien servie par une boîte automatique ZF à 5 rapports et gestion électronique (mode économique ou sportif). Une boîte qu'on peut également manier manuellement, ce qui augmente encore le plaisir de conduite sportive. Car ce coupé est une vraie voiture de sport, aussi à l'aise sur les petites routes du jura que sur les autoroutes. Bien posée sur ses larges pneus 245/50 montés sur jantes de 17 pouces, la XK8 fait preuve d'une insolente tenue de route, grâce à un train de roulement très sophistiqué qui allie avec bonheur la fermeté nécessaire pour coller à la route et un amortissement assez souple pour ne pas indisposer les vertèbres. Il paraît que certains amateurs de la marque trouvent la suspension un peu trop dure mais, très franchement, je l'ai quant à moi trouvée parfaite. Direction très précise à assistance variable en fonction de la vitesse,



Un nouveau félin dans les forêts du jura...

Photos Marion

freins ultrapuissants, tout incite à une conduite «dynamique». Mais j'avoue avoir été frustré de ne pouvoir utiliser tout le potentiel de cette voiture, les conditions de circulation et le simple respect des lois empêchant de peser sur la pédale de droite. C'est d'autant plus dommage que cette XK8 a tout ce qu'il faut pour assurer une sécurité optimale. L'ABS bien sûr et deux nouveaux dispositifs de contrôle dynamique: le contrôle de stabilité empêche le patinage des roues par limitation de la puissance du moteur et le dispositif antipati-

nage permet la mise en action, indépendante, des freins des deux roues arrière afin d'améliorer l'adhérence sur revêtements glissants.

En résumé, la Jaguar XK8 est la nouvelle référence en matière de sportive grand-tourisme. Aucune de ses concurrentes, même plus chères, ne réunit une telle somme de qualités d'esthétisme, de luxe, de confort et de sportivité. Elle est vraiment «the queen». Ah, si j'étais riche et célibataire!

Alain Marion

Données techniques Jaguar XK8 Coupé

Moteur: 3996 cmc, V8, 4 ACT, 32 soupapes; 216 kW (294 ch) à 6100 t/mn; couple maxi 393 Nm à 4250 t/mn.
Transmission: roues AR.
Poids à vide: 1615 kilos.
Performances: 250 km/h; 0 à 100 km/h en 6,7 sec.
Consommation: de 11,5 à 14 l/100 km (test).
Prix: 110.000 francs.

Citroën Xantia Le 1er V6 qui vire à plat

La Citroën Xantia Activa V6 brille par son originalité. D'abord, c'est la première Citroën de la catégorie moyenne supérieure équipée d'un moteur 6 cylindres, ensuite c'est la seule voiture au monde qui prend toutes les courbes «à plat» grâce à son train de roulement révolutionnaire. Et le tout est une berline sportive étonnante de confort et d'efficacité.

Parlons d'abord de la mécanique, puisqu'il s'agit de la principale nouveauté, le système «Activa» équipant déjà la version 2 litres. Le tout nouveau V6 français est appelé à un bel avenir: il équipe les trois cousines Peugeot 406, Citroën Xantia et Renault Laguna, en attendant d'être installé prochainement dans les modèles de haut de gamme des trois constructeurs qui l'ont conçu en commun. Ce moteur 3 litres V6 multisoupapes est un modèle du genre et il n'aura aucune peine à faire oublier le bon vieux «PRV». Il émet un bruit superbe, rauque et même rageur, que l'on ne peut s'empêcher de comparer à celui du V6 Alfa. Un bruit qui ne s'entend bien sûr qu'en accélérations, la mécanique se faisant très discrète en palier.

C'est un moteur très latin, en ce sens qu'il se montre vif et nerveux: il pousse très fort à tous les régimes et ne demande qu'à monter dans les tours. Bref, un V6 qui manifeste autant d'allant qu'un 4 cylindres. Il se montre pourtant étonnamment souple à bas régime, acceptant de repartir en 3ème vitesse quasiment à l'arrêt: celui qui aime une conduite calme peut s'épargner de nombreux changements de vitesse, grâce au couple important dont 88% est déjà disponible dès 2000 tours. Par contre, le conducteur sportif appréciera la boîte, très agréable à manier, avec un joli pommeau en bois: les deux premiers rapports sont courts et permettent des démarrages puissants, les trois suivants, plus longs, contribuent au confort de conduite.

Un confort de conduite étonnant procuré par le système de contrôle actif du roulis qui empêche la Xantia de se coucher dans les virages. Sans trop entrer dans les détails techniques, signalons que ce système est basé d'une part sur la célèbre suspension Citroën Hydractive II qui s'adapte à la configuration de la route et au style de conduite et d'autre part sur une électronique de pointe qui actionne des vérins pour maintenir la voiture à niveau



L'Activa V6 se distingue des autres Xantia par son spoiler et une double sortie d'échappement.

constant. Dans un premier temps, dès que l'entrée dans un virage est détectée par les multiples capteurs, la rapidité de l'électronique associée à la puissance de l'hydraulique permettent d'augmenter par anticipation la raideur du roulis. Si le virage se prolonge et que le véhicule tend à s'incliner, deux vérins hydrauliques entrent en action pour maintenir la voiture à niveau. Des opérations qui s'effectuent bien sûr en une fraction de seconde, et que personne ne perçoit dans l'habitacle. Le résultat est particulièrement sensible sur parcours

très sinueux: le mouvement des passagers vers l'intérieur du virage est plus naturel, contrairement au traditionnel mouvement vers l'extérieur induit par l'inclinaison des sièges. En fait, les passagers non avertis ne se rendent quasiment compte de rien... sauf en montant ensuite dans un autre véhicule!

Quant au conducteur, il apprécie l'incroyable stabilité de la voiture en courbes. Cette Xantia a une tenue de route encore plus diabolique que les autres Citroën, ce qui n'est pas peu dire. Le pilote doit moins agir sur le volant dans les enfi-

lades de courbes, et du fait que la voiture ne connaît pas de transfert de masses d'un côté à l'autre, il peut la «placer» très précisément dans les amorces de virages. De plus, cette Xantia est encore plus sûre au freinage dans les courbes, grâce à cette formidable stabilité. Le danger, bien réel, est de se faire retirer son permis de conduire, l'Activa V6 permettant de rouler nettement plus vite qu'une autre voiture dans les mêmes conditions de sécurité.

La Xantia V6 Activa est donc une vraie berline sportive offrant les mêmes performances que les meilleures de la catégorie (elles sont identiques à celles d'une BMW 528i), mais avec un avantage très net en ce qui concerne le comportement routier. Mais c'est aussi une voiture offrant un confort raffiné, avec une climatisation automatique, une excellente installation Hi-Fi avec CD et commandes au volant, toutes les commandes électriques, des phares anti-brouillard, etc. L'espace intérieur est généreux à l'avant comme à l'arrière, et le coffre géant est capable d'emmenager tous les bagages d'une grande famille. Le seul bémol à signaler concernant le confort est un volume sonore parfois élevé à grande vitesse sur autoroute, et plus percep-

tible aux places arrière qu'à l'avant. On ne perçoit aucun bruit d'air ni de mécanique, mais le bourdonnement engendré par les pneus est assez sensible selon le type de revêtement granuleux. Quelques kilos d'isolation phonique supplémentaires entre le train de roulement et la carrosserie devraient y remédier.

En résumé, une voiture exceptionnelle de stabilité, avec des performances élevées, propre à satisfaire les conducteurs les plus exigeants en la matière. Une des meilleures berlines sportives actuelles!

Al. M.

Données techniques Citroën Xantia Activa V6

Moteur: 2946 cmc, V6, 24 soupapes; 140 kW (194 ch) à 5750 t/mn; couple maxi 267 Nm à 4000 t/mn.
Transmission: roues AV.
Poids à vide: 1451 kilos.
Performances: 230 km/h; 0 à 100 km/h en 8,2 sec.
Consommation: 10 à 11 l/100 km (test)
Prix: 39.500 francs tout compris. Gamme Xantia à partir de 28.160 francs.

PUBLICITÉ

5 places, plein de place.

Allez immédiatement l'essayer! Previa Profi, 3 portes et une coulissante, 5 places, moteur à essence sous le plancher, 2438 cm³, 97 kW/132 ch. Consommation 11,0 l/100 km, parcours mixte. Compartiment de charge: 1500 mm de long, 1450 de large

et 1020 de haut. Banquette arrière démontable. Airbag pour le conducteur, protections latérales, verrouillage central, pré-installation radio et 6 HP, etc., etc. A partir de 28 990 fr., 6,5% de TVA inclus. Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans contre la perforation par corrosion.



TOYOTA

Toyota Previa Profi.

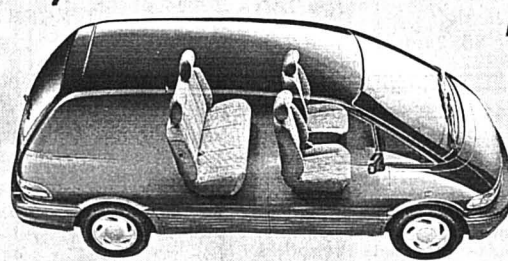


Illustration: avec jantes en alliage léger (option)

Demandez nos offres de leasing attrayantes.

28 990 fr. net seulement.

Centre de vente Toyota Michel Grandjean SA

Avenue Léopold-Robert 107-117
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 64 44

La qualité Toyota: Toyota occupe la première place dans les statistiques mondiales de fiabilité.

TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Un signe de feu 6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien 8.30, 15.30, 18.25, 22.30 Le grand jeu 8.35 Cercle de minuit 9.30 Reflets 10.30 TV5 Minutes 10.35 La misère des riches 11.20 Fax culture 12.00 Le kiosque 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 Spécial Chine 14.30 Viva 15.35 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Fa Si La Chanter 16.45 Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo 19.30 Journal TSR 20.00 Du sel sur la peau Film 21.30 Télécinéma 21.55 Météo 22.00 Journal France 2 22.35 Spécial Chine 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Reprises

Eurosport

8.30 Golf/WPGET 9.30 Motocross/Kick 10.00 Indy/Cart 12.00 Motors 12.30 Football: World cup legends 13.30 Automobile/voitures de tourisme 14.30 Mountainbike/VTT 15.00 Tennis: tournoi de Rome. Direct 19.00 Motors 19.30 Sumo 20.30 Tennis: tournoi de Rome. Direct 23.00 Basketball: championnat de France 24.30 Tennis: ATP tour magazine 1.00 Sailing

CANAL+

7.00 ABC News 7.25 Cyberflash 7.35 Carland Cross 8.05 La Croisette s'amuse 9.00 Desperado. Film 10.40 Infos 10.50 La semaine sainte. Film 12.30 Le journal de la nuit 12.55 La grande famille 14.05 Sortez des rangs. Film 15.25 Le journal du cinéma 15.50 M.A.S.H. Film 17.45 Les Jules... Chienne de vie! 18.15 Cyberflash 18.30 Nulle part ailleurs 20.35 Le cri de la lavande dans le champ de sauterelles. Film 22.05 Infos 22.10 Mort ou viv. Film 23.55 Forget Paris. Film 1.35 Chucky, la poupée de sang 3. Film

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 20.30, 20.50, 21.30 Journal régional 19.36, 20.42, 21.42 Neuchâtel région 19.44, 21.50 Tour du canton 1997 à La Chaux-de-Fonds 20.01, 22.30 Forum plus: Grand-Conseil: la droite en perte de vitesse 21.00, Art et foi chrétienne: Groupe feu et joie, 22.00, 23.00 Turbulences (2) comédie musicale

R.T.L.

Pas d'émissions le matin.
12.00 Parker Lewis ne perd jamais 12.20 La vie de famille 12.45 Alerte à Malibu 13.35 Cagney et Lacey 14.20 Top Models 14.45 Les professionnels 15.35 L'homme de fer 16.25 Parker Lewis ne perd jamais 16.50 Equalizer 17.40 Double gagnant 18.10 Top models 18.35 Alerte à Malibu 19.30 Dingue de toi 19.55 La vie de famille 20.20 Rire express 20.30 Le policeman. Film de Daniel Petrie. Murphy et Coreli, une équipe de flics, patrouille depuis des années dans le Bronx. La venue d'un nouveau commandant aux méthodes d'interventions brutales les inquiète 22.40 Fureur apache. Film de Robert Aldrich. Las d'être parqués dans leur réserve, un chef indien et quelques guerriers s'évadent, et sèment la terreur parmi les colons 0.20 Les dragueurs. Film de Jean-Pierre Mocky. Le don Juan d'une bande de dragueurs cherche à rencontrer l'âme sœur 1.35 Last platoon. Film de Paul D. Robinson. Un sergent casse-cou accepte une mission suicidaire au Vietnam: faire sauter un pont en territoire vietcong 3.10 Compil RTL 9

MONTE CARLO

9.00 Tout feu tout femme (4/30) 9.55 Sur les traces de la nature. Carapaces et cuiraces 10.20 Petit journal de Cannes 10.25 Wycliffe 11.20 New York Café 11.50 Haine et passions 12.30 Récré-Kids. Jeanne et Serge; Dragon Ball Z 13.35 Sur les traces de la nature. Gèneux Zambèze 14.30 Quentin Durward (7/7) 15.20 Vivement lundi 15.55 Tout feu, tout femme (11/30) 16.50 Mon plus beau secret 17.15 Sois prof et tais-toi 17.45 La Belle et la Bête 18.35 Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash Eurosud 19.30 Vivement lundi. Divorce à l'italienne 20.00 New York Café 20.30 Drôles d'histoires 20.35 L'émeraude tragique. Film 22.20 Petit journal de Cannes 22.30 Paroles de femmes 23.40 Météo 23.45 Quentin Durward

tve

9.10 Los desayunos de Radio Nacional 11.55 Saber vivir 12.35 Asi son las cosas 13.30 Zip zap 14.00 Noticias 14.30 Plaza Mayor 15.00 Telediario 16.00 Todo por tu amor 17.15 Comer en Madrid 17.30 Plaza Mayor 18.00 Noticias 18.30 Carmen y familia 19.20 ¡Vaya lío! 20.00 Gente 21.00 Telediario 21.45 Hostal Royal Manzanares 22.45 La banda 23.45 Dossier 0.45 Se ha escrito un crimen 1.30 Telediario 2.15 La mandrágora

Allemagne 1

5.00 Brisant 5.30 Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 Dallas 9.45 Tele-Gym 10.00 Tagesschau 10.03 Unter deutschen Dächern 10.45 ARD-Ratgeber 11.00 Tagesschau/Börsenbericht 11.04 Ein Schloss für Rita 12.35 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Sportschau live: Berlin; Tennis 14.00 und 15.00 Tagesschau 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.55 St. Angela 19.53 Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Kein schöner Land 21.00 Monitor 21.45 Pro + Contra 22.30 Tagesthem 23.00 Lachen und Schiessen 23.45 In der Hitze der Nacht 0.30 Nachtmagazin 0.50 Sweetheart. Film 2.35 Nachtmagazin 2.55 Fliege 3.55 Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands 4.15 Monitor

ZDF

5.30 ZDF-Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 Dallas 9.45 Tele-Gym 10.00 Tagesschau 10.03 Unter deutschen Dächern 10.45 ARD-Ratgeber 11.00 Tagesschau/Börsenbericht 11.04 Wilde Herzen: Der Sohn des Babymachers 12.35 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Gesundheit! 14.10 Hals über Kopf 14.40 Theos Geburtstagsecke 14.42 G 1 - 2 oder 3 15.05 logo 15.15 Tim und Struppi 15.40 Naturwelt 16.05 heute 16.10 Mit Herz und Schnauze 17.00 heute/Wetter 17.15 ZDF Abendmagazin 17.50 SOKO 5113 18.45 Leute heute 19.00 heute/Wetter 19.25 Freunde fürs Leben 20.15 Das grosse Los 21.15 auslandsjournal 21.45 heute-journal 22.15 Nur eine kleine Aff.,re 23.00 Risiko Mensch 23.30 Willemsens Woche 0.30 heute nacht 0.45 ZDF Sport extra: Rom; Tennis-ATP-Turnier 1.00 Bitterer Honig. Film 2.35 heute nacht 2.50 Jemandem einen Korb geben 3.05 Strassenfeger 3.55 ZDF-Abendmagazin 4.30 Risiko Mensch

RTP

8.45 Remate 9.00 Rotações 9.30 Junior 10.00 Notícias 10.15 Reporter RTP/Africa 11.15 Verão Quente 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Origens 15.30 Nas Nossas Mãos 16.00 Falatório 17.00 Junior 17.30 Alta Voltagem 18.00 Notícias 18.15 Canal Aberto 19.15 Em Jogo 19.30 Sinais RTP; 20.15 Vidas de Sal 21.00 Telejornal 22.00 Nós os Ricos 22.30 Casa de Artistas 23.30 O Homem e a Cidade 0.00 Remate 0.15 Acontece 0.30 Jornal da 2 1.00 Verão Quente 1.45 Praça da Alegria 3.30 24 Horas 4.00 Contra informação 4.05 Financial Times

CARTOON

6.00 Omer and the Starchild 6.30 Spartacus 7.00 The Fruitties 7.30 The Real Story Of... 8.00 Tom and Jerry Kids 8.30 Dexter's Laboratory 8.45 Toons 9.15 Popeye 9.30 Scooby Doo 10.00 Yogi's 10.30 Blinky Bill 11.00 Pixie and Dixie 11.15 Augie Doggie 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Huckleberry Hound 12.00 The Fruitties 12.30 The Real Story Of... 13.00 Tom and Jerry 13.30 Fred and Barney Show 14.00 Droopy 14.30 Tom and Jerry 15.00 The Flintstone Kids 15.15 Thomas the Tank Engine 15.30 Young Robin Hood 16.00 Ivanhoe 16.30 The Bugs and Daffy Show 16.45 2 Stupid Dogs 17.00 Scooby Doo 17.30 Toons 17.45 Dexter's Laboratory 18.00 The Jetsons 18.30 The Mask 19.00 Tom and Jerry 19.30 The Flintstones 20.00 Droopy Master Detective 20.30 Jonny Quest 21.00 2 Stupid Dogs 21.30 The Bugs and Daffy Show

TNT Classic Movies

22.00 Grand isle. Avec Kelly McGillis (1992-V.F.) 0.00 Cannery row. Avec Nick Nolte. (1982-V.F.) 2.05 The broken chain. Avec Eric Schweig (1993) 3.45 Brotherly love. Avec Peter O Toole. (1970)

RAIUNO

5.30 Concerto della Banda militare della Guardia di Finanza 6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomattina 9.35 La mia vita comelina in Malesia. Film 11.20 Verdemattina 11.30 Tg 1 12.30 Tg 1 - Flash 12.35 La signora in giallo 13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 - Economia 14.05 La grande vallata 15.05 Il mondo di Quark 15.55 Solletico 17.50 Oggi al Parlamento 18.00 Tg 1 18.10 Italia sera 18.45 Luna Park 20.00 Tg 1/Sport 20.35 La zingara 20.50 Per tutta la vita 23.10 Tg 1 23.15 No comment 0.10 Tg 1 - Notte 0.35 Agenda Zodiaco Che tempo fa 0.40 Rai Educational 1.10 Sottovoce 1.35 La notte per voi Ninotchka. Film 3.25 Il dilemma di Dick Tracy. Film 4.25 La morta corra nel cielo. Film

Cinque

6.00 TG5 9.00 Galapagos 9.30 Sabato, domenica e lunedì. Film 11.30 Forum 13.00 TG5-Pomeriggio 13.25 Sgarbi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 Maurizio Costanzo Show 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 TG5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Le storie di «Verissimo». 20.55 Dietro il silenzio di mio figlio. Film TV 23.05 TG5-Sera 23.15 Maurizio Costanzo Show 0.30 TG5-Notte 1.30 Sgarbi quotidiani 1.45 Striscia la notizia 2.00 Tg 5-Edicola 2.30 Musicale

Planète

8.20 Hiroshima: bombe US, uranium canadien... 9.05 Vent de guitares 9.15 Les femmes de Kadhafi 10.10 En compagnie des originaux 11.00 Bouddha et la biosphère 11.55 Les nuits de feu à Chantilly 12.20 L'autre Amérique (6/6) 13.15 Gaspard de Besse 14.05 Bamako, les fils de Soundjata 15.00 Derniers voyages 16.00 Sangliers de métier 16.15 Portraits de Alain Cavalier 16.30 L'histoire du Pandora 17.25 Les nouveaux explorateurs 18.20 Natures de toutes les Russies (3/3) 19.15 Ces femmes qui tuent 20.05 Dans le noir 20.35 Racetrack 22.30 D'Alger à Berlin (1/3) 23.25 Naissances et morts sous influences 0.15 Des hommes dans la tourmente (1/32) 0.40 Vol au-dessus des mers (6/11) 1.30 Musique en tubes

RAIDUE

6.40 Scanzonatissima 7.00 Go-cart mattina 9.15 Io scrivo, tu scrivi 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2 - Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Tg 2 - Salute 13.45 Tg 2 - Costume e società 14.00 Ci vediamo in TV. Oggi, ieri e... domani 16.15 Tg 2 - Flash 16.30 La cronaca in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.20 Sportsera 18.40 In viaggio con Sereno Variabile 19.00 Hunter 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 Mamma ho visto l'assassino. Film 22.30 Macao 23.30 Tg 2 - Notte 0.00 Le stelle del mese 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 TgS - Speciale F1 0.40 Io scrivo, tu scrivi 1.10 Sabotaggio. Film 2.30 La notte per voi 2.50 Diplomi universitari a distanza

SÉLECTION SPORT

France 2
22.30

Envoyé spécial:
Noah, l'Africain

RTL D.

6.00 Aktuell 6.05 Peter Grunn 6.30 Aktuell 6.35 Explosiv 7.00 Punkt 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.45 Springfield story 9.35 California Clan 10.30 Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Magnum 13.30 Hör'mal, wer da hämmert! 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exclusiv-Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv. Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Stadtklinik. 21.15 Schreinemakers 0.00 Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Palace 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.50 Nachtjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona Christen 5.00 Bärbel Schäfer.

SWF

6.00 Wetterbilder mit TV-Tips 8.15 Tele-Gym 8.30 Physik (5) 9.00 Du bist nicht allein - Krebsvorsorge für Kinder 9.15 Meilensteine der Naturwissenschaft und Technik (14) 9.30 Mensch und Technik (8/11) 10.00 Sport und Gesellschaft (1/4) 10.30 Kulturtechnik Fernsehen (3/3) 10.50 Wetterbilder mit TV-Tips 11.00 Fliege 12.00 Wetterbilder mit TV-Tips 12.15 Treffpunkt 12.45 Landesschau unterwegs 13.15 Prisma - Wissenschaftsmagazin 14.00 Schlaglicht 14.30 Bibliothek der Sachgeschichten 15.00 Thema M 16.30 Service inclusive zum Thema 17.30 Die Sendung mit der Maus 18.00 Die Littles 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Loaltermin 21.00 Nachrichten 21.20 Sport unter der Lupe 21.50 Fahr mal hin 22.20 Kultur Südwest 22.50 Besonderheiten der russischen Jagd. Film 0.25 Schlussnachrichten 0.40 Non-Stop-Fernsehen

PUBLICITÉ

Region Neuchâtel
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de **L'Impartial**

OFFRES D'EMPLOI

VILLE DE NEUCHÂTEL
La direction des Finances engage, pour son Centre électronique de gestion,
UN TECHNICIEN/UNE TECHNICIENNE DE MAINTENANCE
chargé(e), au sein de son Centre de réparation, de l'entretien et de la réparation des installations du parc informatique.
Nous recherchons une personne au bénéfice d'une formation d'électronicien ou de technicien en informatique avec expérience d'au moins deux ans, autonome et possédant un permis de conduire.
La maîtrise des configurations micro dans un environnement de réseau local (TCP-IP, Ethernet), ainsi que de l'environnement microsoft (Windows, NT & Office) constitue un atout.
Les offres de service complètes doivent être adressées à l'Office du personnel de la Ville de Neuchâtel, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.
28-89901

L'annonce, reflet vivant du marché

ENSEIGNEMENT
JOURNÉE PORTES OUVERTES
Samedi 24 mai 1997 de 10 à 16 heures
POUR VOTRE AVENIR

- Secrétaire de direction, secrétaire
- Tourisme - Hôtesse d'accueil
- Diplôme de commerce, secrétaire-comptable
- Préparation au CFC d'employée de bureau et de commerce
- Cours partiels, pré-apprentissage, raccordement
- Français et anglais intensifs
- Préparation à l'entrée des Ecoles Hôtelières et d'Administration (CFF, Douane, etc.)

Bénédict Neuchâtel
City Centre - Ecluse 38 - Tél. 032/725 29 81

SULZERMEDICA
Sulzer Intermedics SA
Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des implants médicaux, Sulzer Intermedics est l'un des leaders dans le domaine des stimulateurs cardiaques.
Distribués mondialement, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.
Nous cherchons pour notre département Engineering test & équipement un(e)
RESPONSABLE DES ÉQUIPEMENTS DE TEST ET DE PRODUCTION
Responsabilités:
- mise en œuvre et entretien des équipements de test ou de fabrication pour la production;
- transfert des équipements de notre maison-mère aux USA lors du lancement de nouveaux produits;
- développement d'appareils, d'interface et de machines pour l'amélioration de la production;
- soutien des procédés mettant en œuvre des lasers (Nd-YAG, CO₂);
Profil:
- Ingénieur ETS en électronique ou microtechnique ou titre équivalent;
- connaissances en mécanique, physique et informatique technique;
- très bonnes connaissances de l'anglais (oral et écrit);
- la connaissance des lasers serait un avantage;
Nous offrons:
- un poste aux défis multiples dans une entreprise en constant développement.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre munie des documents usuels à:
Sulzer Intermedics SA
Ressources humaines
Mlle Ariane Nicolet
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle
132-7532

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AU CINÉMA • AU CINÉMA

LA CHAUX-DE-FONDS
CORSO - Tél. 916 13 77
JU DOU
V.O. Sous-t. fr./all. 18 h
12 ANS. Cycle «Femmes et injustices»
De Zhang Yi-mou. Avec Gong Li, Li Bao-Tian, Li Wei
Du huis-clos où une jeune femme mariée de force à un vieillard doit affronter son destin et l'amour du fils de son mari...
CORSO - Tél. 916 13 77
RISQUE MAXIMUM
V.F. 20 h 30
16 ANS. 2e semaine.
De Ringo Lam. Avec Jean-Claude Van Damme, Natasha Henstridge, Jean-Luc Anglade
Alain apprend qu'il avait un frère jumeau qui vient de se faire tuer. Il va prendre sa place pour trouver les assassins.
Dernier jour.
EDEN - Tél. 913 13 79
ROMÉO ET JULIETTE
V.F. 18 h et 20 h 30
12 ANS. 3e semaine
De Baz Luhrmann.
Avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes
L'époque a changé, les pistolets ont remplacé les épées. Mais l'amour et la passion destructible restent les mêmes...
Dernier jour.

LA CHAUX-DE-FONDS
PLAZA - Tél. 916 13 55
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
V.F. 15 h, 17 h 45 et 20 h 30
12 ANS. 1re semaine
De Luc Besson. Avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm
A travers les siècles jusqu'en l'an 2259, une histoire entre le Bien et le Mal, dans une réalisation époustouflante!
SCALA - Tél. 916 13 66
SHINE
V.F. 18 h 30
12 ANS. 6e semaine.
De Scott Hicks. Avec Geoffrey Rush, Noah Taylor, Alex Rafalowitz
OSCAR '96 DU MEILLEUR ACTEUR!!!
La vie, l'œuvre et le parcours chaotique de David Helfgott, pianiste prodige...
Dernier jour.
SCALA - Tél. 916 13 66
LE PIC DE DANTE
V.F. 20 h 45
12 ANS. 4e semaine.
De Roger Donaldson.
Avec Pierce Brosnan, Linda Hamilton, Charles Hallahan
Au pied du Pic de Dante, une petite ville vit ses derniers moments de tranquillité...
Dernier jour.
ABC - Tél. 913 72 22
LA LUMIÈRE DE L'ILLUSION
V.O. japonaise sous-t. fr./all. 20 h 30
16 ANS.
De Hirokazu Kore-Eda
Makiko Esumi, Takashi Naito, Tadanobu Asano...
La Lumière de l'illusion ne peut se réduire à une intrigue. Il s'agit d'un poème sur la vie et la mort. Une œuvre par essence picturale.

Toutes vos photocopies en couleur
L'Impartial • Département photocopies
rue Neuve 14 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. (032) 911 23 30

Aujourd'hui Le soleil se met en valeur

Situation générale: l'anticyclone a engagé un périple vers le nord et s'installe confortablement sur le Danemark aujourd'hui, développant ses effets bénéfiques jusqu'à notre région. Les vents en altitude sont orientés au sud et transportent une masse d'air méditerranéenne, chaude et modérément humide vers le Jura.

Prévisions pour la journée: ce matin, l'astre solaire domine largement sous une voûte qui a retrouvé le bleu, par moments un peu pâlot dû au léger voile de nuages élevés. L'action de ses rayons fait rapidement monter le mercure qui dépasse outrageusement les moyennes saisonnières: plus de 20 degrés sur les crêtes et 26 autour des lacs. L'après-midi, le ciel devient moucheté de cumulus sur le massif dont certains prennent de l'ampleur et donnent ici ou là quelques gouttes.

Demain: la tendance aux averses est plus prononcée.

Samedi et dimanche: en partie nuageux et quelques précipitations.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter

Sophie

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 25°
- Boudry: 25°
- Cernier: 24°
- Fleurier: 24°
- La Chaux-de-Fonds: 23°
- Le Locle: 23°
- La Vue-des-Alpes: 21°
- Saignelégier: 23°
- St-Imier: 24°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 24°
 - Berne: peu nuageux, 22°
 - Genève: peu nuageux, 21°
 - Locarno: beau, 23°
 - Sion: très nuageux, 21°
 - Zurich: très nuageux, 19°

...en Europe...

- Athènes: beau, 28°
- Berlin: peu nuageux, 25°
- Istanbul: beau, 22°
- Lisbonne: beau, 20°
- Londres: beau, 17°
- Moscou: très nuageux, 23°
- Palma: peu nuageux, 23°
- Paris: très nuageux, 17°
- Rome: beau, 27°

...et dans le monde

- Bangkok: beau, 37°
- Le Caire: beau, 33°
- Jérusalem: beau, 29°
- Johannesburg: beau, 18°
- Miami: nuageux, 32°
- New Delhi: beau, 38°
- New York: nuageux, 18°
- Pékin: beau, 26°
- Rio de Janeiro: nuageux, 23°
- San Francisco: nuageux, 26°
- Sydney: nuageux, 20°
- Tokyo: pluvieux, 19°

Soleil
Lever: 5h56
Coucher: 21h01

Lune (croissante)
Lever: 13h56
Coucher: 2h48

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,45 m
Température: 10°
Lac des Brenets: 751,24 m

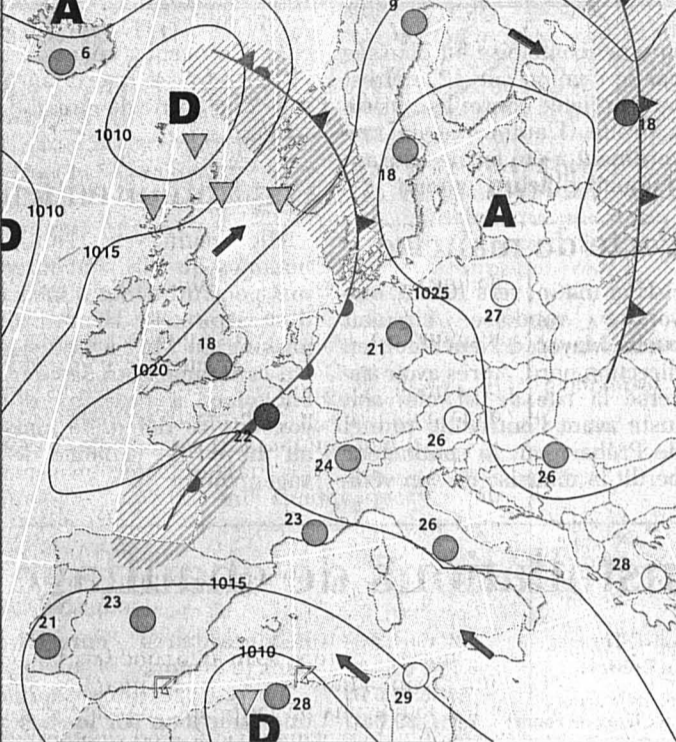
Vent
Lac de Neuchâtel:
variable 0 à 2 Beaufort.

Ensoleillé

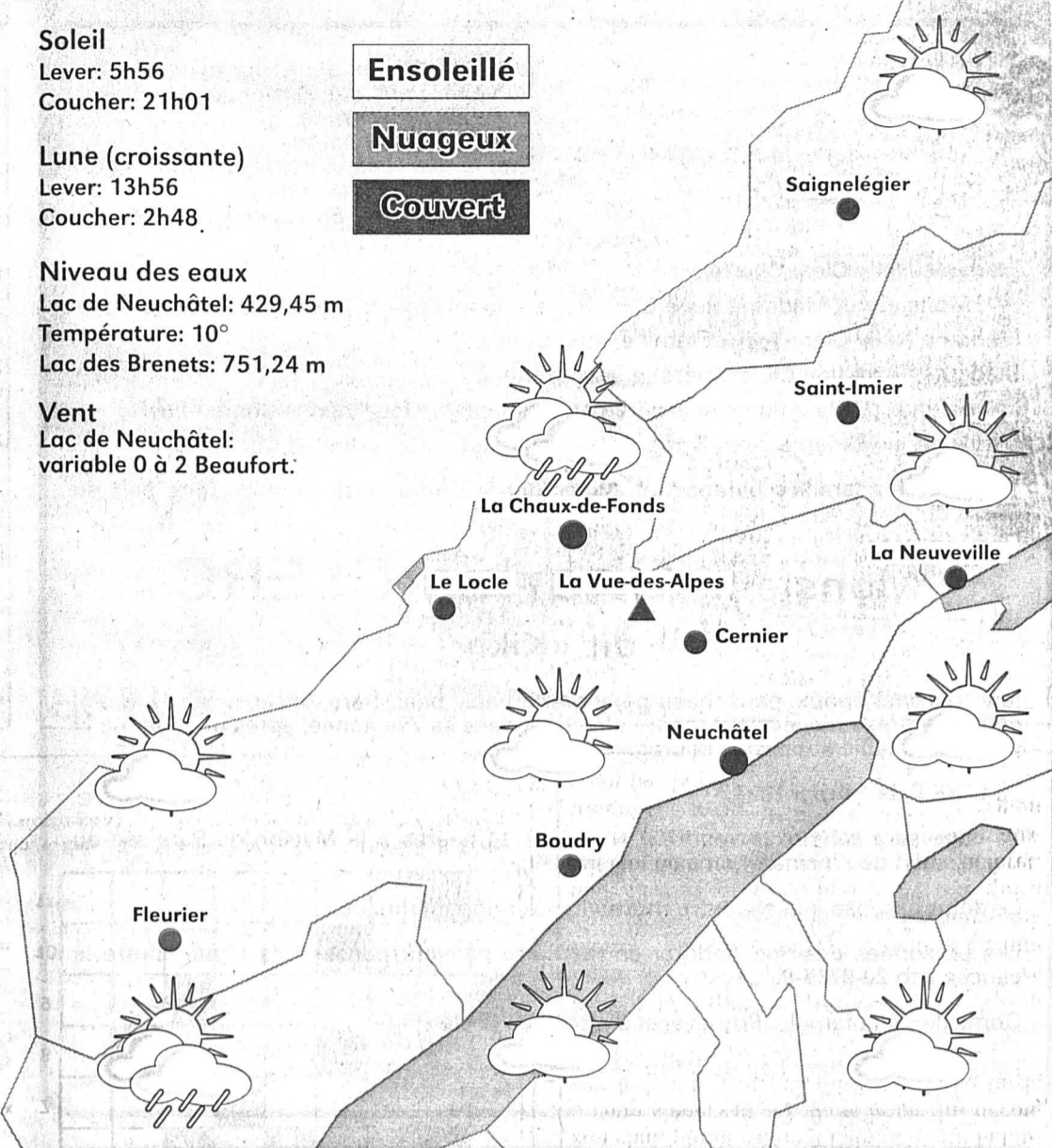
Nuageux

Couvert

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
	Dépression
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Ciel serein
1015	Ciel nuageux
1010	Ciel couvert
1005	



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 25° A 1000 m: 23°	26° 24°	25° 22°	24° 20°

Cuisine La recette du jour

Entrée: Salade niçoise

Plat principal: ESCALOPES À L'OSEILLE

Dessert: Tartelette aux fraises

Ingrédients pour 4 personnes: 4 escalopes de dinde, 100g d'oseille, 10cl de vin blanc, 1c. à soupe de noilly sec, 2c. à soupe de crème fraîche, sel, poivre, beurre pour la cuisson.

Préparation:

- laisser fondre et chauffer le beurre dans une poêle.
- Y faire dorer puis cuire les escalopes pendant 5mn environ sur chaque face, selon l'épaisseur. Saler, poivrer.
- Les retirer et les réserver au chaud.
- Déglacer la poêle avec le vin blanc et le noilly. Laisser un peu réduire et ajouter la crème fraîche, mélanger.
- Ciseler les feuilles d'oseille et les ajouter à la sauce.
- Laisser cuire 3mn et napper les escalopes avec la sauce. Servir avec des pâtes.

MOTS CROISÉS No 131

Horizontalement : 1. Un gars qui a long cours. 2. Porte ancienne - Terres émergées. 3. Fromage. 4. Solide mangeur - Sigle romand. 5. Construire ou installer. 6. Branché - Parcours. 7. Quelle personne? - L'ingratitude ne connaît pas ça. 8. A l'ignorer, on va vers les difficultés... - Agent secret très cachottier. 9. Possédé - Très incliné. 10. Ordinaire - Travail de postier. 11. Bien faite.

Verticalement : 1. Pour lui, un événement chasse l'autre. 2. Article contracté - Dépouillé - Au bout du rouleau. 3. Rien d'étonnant s'il fait le clown - Pronom personnel - Doubles pour un tutu. 4. Végétal des eaux - Ouvertures à poutres. 5. Douceurs. 6. Sympa. 7. Les flibustiers y cherchent des trésors - Toujours belle, mais toujours ancienne. 8. Sigle romand - Conjonction - Place de jeu. 9. Monnaie médiévale - Pronom personnel.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 130

Horizontalement : 1. Praticien. 2. Calme. 3. Yoga - Slip. 4. Eros - Ra. 5. Aîné - Etal. 6. Ota. 7. Nieront. 8. Ecrite - As. 9. Roi - Pi. 10. Inertie. 11. Ee - Astuce. **Verticalement** : 1. Paysannerie. 2. Icône. 3. Argenterie. 4. Are - Ri - Ra. 5. Ic - Motets. 6. Casse - Né - It. 7. Ill - Tôt - Peu. 8. Emirat - Ai. 9. Népalais - Ré. ROC 1004

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

Insolite Curieux comme un kangourou en Suède

La campagne suédoise n'avait jamais vu ça. Des loups, des lynx, d'accord. Mais un kangourou? Et au début, personne n'a cru Vivi Berglund quand elle a dit avoir croisé ce charmant marsupial dans son jardin.

Au milieu de la nuit, elle a été réveillée par son chat, plutôt calme d'habitude, qui là tout à coup s'élevait. Et, dans le jardin, découvrit le bondissant mammifère, qui ne tarda pas à s'enfuir.

Rapportant l'incident à la police d'Hagfors (275 kilomètres au nord-ouest de Stockholm), Vivi Berglund a eu du mal à se faire croire... Mais une autre habitante a ensuite affirmé avoir croisé elle aussi l'étrange animal. Et c'est ensuite un garde-chasse qui a fait état de traces de kangourou dans la forêt.

Reste à savoir d'où vient cet insolite australien. Ni zoos ni cirques dans la région n'ont perdu de kangourou. /ap

ORDONNANCE SUR LA PROTECTION DES ANIMAUX



Hier à Berne

